ENQUÊTE SUR LA SITUATION PROFESSIONNELLE DE DIPLÔMÉS DE 1985 DES UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO

Rapport des principales constatations

MARGARET A. DENTON, chercheure principale
CHRISTINE K. DAVIS
LYNDA HAYWARD
ALFRED A. HUNTER

Cette enquête a été effectuée dans le cadre d'un contrat conclu avec le ministère de l'Éducation et le ministère des Collèges et des Universités de l'Ontario. Les opinions qu'y exposent les auteurs sont les leurs et ne concordent pas forcément avec celles du ministère.

Sean Conway, ministre
Bernard J. Shapiro, sous-ministre

Gregory Sorbara, ministre
Alan K. Adlington, sous-ministre

Ministère de l'Éducation
Ministère des Collèges et Universités

87-05854/

ENQUÊTE SUR LA SITUATION PROFESSIONNELLE DE DIPLÔMÉS DE 1985 DES UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO

Rapport des principales constatations

MARGARET A. DENTON, chercheure principale
CHRISTINE K. DAVIS
LYNDA HAYWARD
ALFRED A. HUNTER

Cette enquête a été effectuée dans le cadre d'un contrat conclu avec le ministère de l'Éducation et le ministère des Collèges et des Universités de l'Ontario. Les opinions qu'y exposent les auteurs sont les leurs et ne concordent pas forcément avec celles du ministère.

Sean Conway, ministre
Bernard J. Shapiro, sous-ministre

Gregory Sorbara, ministre
Alan K. Adlington, sous-ministre

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 1987

On peut commander d'autres exemplaires de ce document à l'une des adresses suivantes :

Services des publications
L'Institut d'études pédagogiques
de l'Ontario
252, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M5S 1V6
(416) 926-4707

Les commandes de moins de 30,00 $ doivent être accompagnées d'un chèque ou mandat de poste fait à l'ordre de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario.

Services des publications du MSG
880, rue Bay, 5e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1N8
(416) 965-6015
(Sans frais) 1-800-268-7540
(Sans frais si votre indicatif régional est le 807) Demandez le Zénith 67200 au ou à la téléphoniste.

Les commandes doivent être accompagnées d'un chèque ou mandat de poste rédigé à l'ordre du Trésorier de l'Ontario.

Contrat 1018
ONO 4457

Données de catalogage avant publication (Canada)

Denton, Margaret A. (Margaret Anne), 1947-
Enquête sur la situation professionnelle de diplômés des universités de l'Ontario, rapport des principales constatations

Publié aussi en anglais sous le titre : Employment survey of 1985 graduates of Ontario universities, report of major findings.
Publié en collab. avec : Ontario, Ministère des collèges et universités.
ISBN 0-7729-2541-0

1. Diplômés d'université — Travail — Ontario.
I. Ontario. Ministère de l'éducation. II. Ontario. Ministère des collèges et universités. III. Titre.

HD6278.C3205414 1987 331.11'423 C87-099628-2

ENQUÊTE SUR LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE 1985 DES UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO

TABLE DES MATIÈRES

		Page
REMERCIEMENTS		xv
INTRODUCTION		xvi
FAITS SAILLANTS		xviii
OBJET DE L'ENQUÊTE		xxii
CHAPITRE 1 MODALITÉS DE L'ENQUÊTE		1
CHAPITRE 2 PROFIL DES DIPLÔMÉS DU PRINTEMPS 1985		5
2.1	Sexe	5
2.2	Âge	6
2.3	Niveau d'instruction des parents	8
2.4	Principal emploi des parents en 1985	11
2.5	Langue maternelle	14
2.6	Niveau du diplôme ou du grade	15
2.7	Domaine principal d'études	16
2.8	Genre de programme	19
2.9	Situation étudiante	20
2.10	Situation professionnelle	21
2.11	Profession	23
2.12	Branche d'activité	30
2.13	Rémunération	33
2.14	Satisfaction professionnelle	35
2.15	Migration	37
	Résumé et conclusions	38
CHAPITRE 3 QUELQUES FACTEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES INFLUENÇANT LES ÉTUDES ET LES DÉBUTS PROFESSIONNELS DES DIPLÔMÉS DU PRINTEMPS 1985		40
3.1	Niveau du diplôme ou du grade	40
3.1.1	Sexe	40
3.1.2	Niveau d'instruction des parents	42
3.1.3	Principal emploi des parents en 1986	45
3.1.4	Langue maternelle	48
3.2	Domaine principal d'études	50
3.2.1	Sexe	50
3.2.2	Niveau d'instruction des parents	54
3.2.3	Principal emploi des parents en 1985	58
3.2.4	Langue maternelle	62

		Page
3.3	Situation professionnelle	64
3.3.1	Sexe	64
3.3.2	Niveau diplôme ou du grade	66
3.3.3	Domaine d'études	70
3.3.4	Langue maternelle	76
3.4	Profession	76
3.4.1	Sexe	77
3.4.2	Niveau du diplôme ou du grade	83
3.4.3	Domaine principal d'études	87
3.4.4	Langue maternelle	90
3.4.5	Principal emploi des parents en 1985	93
3.5	Branche d'activité	98
3.5.1	Sexe	98
3.5.2	Niveau du diplôme ou du grade	101
3.5.3	Domaine principal d'études	106
3.5.4	Langue maternelle	111
3.6	Rémunération	116
3.6.1	Sexe	116
3.6.2	Niveau du diplôme ou du grade	119
3.6.3	Domaine principal d'études	122
3.6.4	Langue maternelle	128
3.6.5	Situation professionnelle	129
3.6.6	Étudiants types	133
3.7	Satisfaction professionnelle globale	133
3.7.1	Sexe	134
3.7.2	Niveau du diplôme ou du grade	135
3.7.3	Domaine principal d'études	137
3.7.4	Situation professionnelle	139
3.7.5	Langue maternelle	140
3.8	Satisfaction suivant les aspects du travail	141
3.8.1	Sexe	142
3.8.2	Niveau du diplôme ou du grade	143
3.8.3	Domaine principal d'études	146
3.8.4	Langue maternelle	148
3.9	Migration	149
3.9.1	Sexe	149
3.9.2	Niveau du diplôme ou du grade	150
3.9.3	Langue maternelle	153
	Résumé et conclusions	154

		Page
CHAPITRE 4	LE NIVEAU DU DIPLÔME OU DU GRADE OBTENU ET LE DOMAINE PRINCIPAL D'ÉTUDES EN TANT QUE VARIABLES INTERMÉDIAIRES	159
4.1	Sexe, chômage et rémunération	160
4.2	Niveau du diplôme ou du grade, domaine principal d'études, chômage et rémunération	166
	Résumé et conclusions	172
CHAPITRE 5	RECHERCHE D'UN EMPLOI	174
5.1	Démarches, entrevues et offres d'emploi	174
5.2	Techniques de recherche d'emploi : ensemble des diplômés	178
5.3	Techniques de recherche d'emploi selon le sexe	181
5.4	Techniques de recherche d'emploi selon le niveau du diplôme ou du grade	186
5.5	Techniques de recherche d'emploi selon le domaine principal d'études	191
5.6	Autres formes d'aide	198
	Résumé et conclusions	199
CHAPITRE 6	COMPÉTENCES DES CANDIDATS ET EXIGENCES DES EMPLOIS POSTULÉS	202
6.1	Sexe	203
6.2	Niveau du diplôme ou du grade	207
6.3	Domaine principal d'études	215
6.4	Travail à temps plein ou à temps partiel	222
	Résumé et conclusions	227
ANNEXES		228
A-1	Calendrier des activités	229
A-2	Questionnaires (anglais) (français)	
A-3	Liaison	247
A-4	Population visée par l'enquête	248
A-5	Mise au point du questionnaire	248
A-6	Méthode d'envoi postal	249
A-7	Taux de réponse	252
A-8	Réponses non représentatives	252
A-9	Codage	253
A-10	Saisie, édition et analyse des données	256
A-11	Pondération des données	258

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

	Titre	Page
1.1	Taux de réponse final par établissement	3
1.2	Nombre de questionnaires retournés et fichés par établissement	4
2.1	Répartition des diplômés de 1985 selon le sexe	6
2.2	Répartition des diplômés de 1985 selon l'âge	7
2.3.a	Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau d'instruction du parent le plus instruit	9
2.3.b	Niveau d'instruction des parents des diplômés de 1985 et des autres Ontariens, hommes et femmes, âgés de 45 à 65 ans	10
2.4	Répartition des diplômés de 1985 selon l'emploi principal du père ou de la mère en 1985	12
2.5	Répartition des diplômés de 1985 selon la langue maternelle	15
2.6	Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade	16
2.7	Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études SISCU	17
2.8	Répartition des diplômés de 1985 selon le genre de programme	20
2.9	Répartition des diplômés de 1985 selon la situation étudiante (printemps et été 1986)	21
2.10	Répartition des diplômés de 1985 selon la situation professionnelle[a] et le sexe (printemps et été 1986)	22
2.11.a	Pourcentage de diplômés du printemps 1985 exerçant, à temps plein ou à temps partiel, une profession appartenant à l'un des 21 groupes les plus courants.	26
2.11.b	Pourcentage de diplômés du printemps 1985 exerçant, à temps plein ou à temps partiel, une profession appartenant à l'un des grands groupes de profession de la CCDP	28
2.12	Répartition des diplômés du printemps 1985 travaillant à temps plein ou à temps partiel selon les divisions de la CTI	32
2.13	Répartition des diplômés du printemps 1985 travaillant à temps plein ou à temps partiel selon leur salaire annuel	34

	Titre	Page
2.14.a	Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985 travaillant à temps plein	36
2.14.b	Pourcentage des diplômés de 1985 travaillant à temps plein qui sont satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail	36
2.15	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein ou à temps partiel selon leur lieu de travail	37
3.1.1	Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade et le sexe	41
3.1.2	Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le niveau d'instruction du parent le plus instruit	43
3.1.3.a	Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le principal emploi du père en 1985	46
3.1.3.b	Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le principal emploi de la mère en 1985	47
3.1.4	Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu et la langue maternelle	49
3.2.1	Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études SISCU et le sexe	51
3.2.2	Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et le niveau d'instruction du parent le plus instruit	56
3.2.3.a	Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et le principal emploi du père en 1985	60
3.2.3.b	Répartition diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et le principal emploi de la mère en 1985	61
3.2.4	Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et la langue maternelle	63
3.3.1	Répartition des diplômés de 1985 selon la situation professionnelle[a] et le sexe	65
3.3.2	Taux d'entrée sur le marché du travail et taux de chômage des diplômés du printemps 1985, selon le niveau du diplôme ou du grade (printemps 1986)[a]	67

	Titre	Page
3.3.2.a	Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade et la situation professionnelle	68
3.3.3.	Taux d'entrée sur le marché du travail et taux de chômage des diplômés du printemps 1985, selon le domaine principal d'études SISCU (Printemps et été 1986[a])	71
3.3.3.a	Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et la situation professionnelle	75
3.3.4	Répartition des diplômés de 1985 selon la situation professionnelle et la langue maternelle	76
3.4.1.a	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le groupe des 21 groupes les plus courants et le sexe	78
3.4.1.b	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et le sexe	81
3.4.2	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et le niveau du diplôme ou du grade.	84
3.4.3	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et le domaine principal d'études SISCU	88
3.4.4	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et la langue maternelle	92
3.4.5.a	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon leur emploi (grand groupe de la CCDP) et l'emploi principal de leur père (grand groupe de la CCDP).	94
3.4.5.b	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon leur emploi (grand groupe de la CCDP) et l'emploi principal de leur mère (grand groupe de la CCDP).	96
3.5.1.a	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la division de la CTI et le sexe	99
3.5.1.b	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le secteur et le sexe	101

	Titre	Page
3.5.2.a	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la division de la CTI et le niveau du diplôme ou du grade	102
3.5.2.b	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le secteur et le niveau du diplôme ou du grade	105
3.5.3.a	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la division de la CTI et le domaine principal d'études SISCU	107
3.5.3.b	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le secteur et le domaine principal d'études SISCU	110
3.5.4.a	Répartition des diplômés de 1985 exerçant à temps pleim une profession appartenant à l'une des divisions de la CTI, selon la langue maternelle	113
3.5.4.b	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le secteur et la langue maternelle	115
3.6.1.a	Salaire de départ des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le sexe	117
3.6.1.b	Salaire des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, au moment de l'enquête et selon le sexe.	118
3.6.2.a	Salaire de départ des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le niveau diplôme ou du grade.	120
3.6.2.b	Salaire des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, au moment de l'enquête et selon le niveau du diplôme ou du grade	121
3.6.3.a	Salaire de départ des diplômés de 1985 travaillant à temps plein selon le domaine principal d'études SISCU	123
3.6.3.b	Salaire des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, au moment de l'enquête et selon le domaine principal d'études SISCU	124
3.6.3.c	Salaire moyen des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le domaine principal d'études SISCU	125
3.6.4.a	Salaire de départ des diplômés de 1985, selon la langue maternelle	128

	Titre	Page
3.6.4.b	Salaire des diplômés de 1985 au moment de l'enquête, selon la langue maternelle	129
3.6.5.a	Salaire de départ des diplômés de 1985, selon la situation professionnelle	131
3.6.5.b	Salaire des diplômés de 1985 au moment de l'enquête, selon la situation professionnelle	132
3.7.1	Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le sexe	134
3.7.2	Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le niveau du diplôme ou du grade	136
3.7.3	Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le domaine principal d'études SISCU	138
3.7.4	Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985, selon la situation professionnelle	140
3.7.5	Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985, selon la langue maternelle	141
3.8.1	Pourcentage des diplômés de 1985 travaillant à temps plein qui sont satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail, selon le sexe	142
3.8.2	Pourcentage des diplômés de 1985 travaillant à temps plein qui sont satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail, selon le niveau du diplôme ou du grade	145
3.8.3	Pourcentage des diplômés de 1985 travaillant à temps plein qui sont satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail, selon le domaine principal d'études SISCU	147
3.8.4	Pourcentage des diplômés de 1985 qui sont satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail, selon la langue maternelle	148
3.9.1	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le sexe et le lieu de travail	150
3.9.2	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le niveau du diplôme ou du grade et le lieu de travail	152

	Titre	Page
3.9.3	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la langue maternelle et le lieu de travail.	153
4.1.a	Taux de chômage des diplômés de 1985 selon le sexe et le niveau du diplôme ou du grade[a]	160
4.1.b	Taux de chômage des diplômés de 1985 selon le sexe et le domaine principal d'études SISCU[a]	161
4.1.c	Salaire moyen des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le sexe et le niveau du diplôme ou du grade obtenu	163
4.1.d	Salaire moyen des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le sexe et le domaine principal d'études SISCU	165
4.2.a	Taux de chômage des diplômés de 1985 selon le domaine d'études SISCU et le niveau du diplôme ou du grade[a]	168
4.2.b	Salaire moyen des diplômés de 1985 travaillant à temps plein au moment de l'enquête, selon le domaine d'études SISCU et le niveau du diplôme ou du grade	171
5.1.a	Répartition des diplômés de 1985 selon le nombre de démarches initiales auprès d'employeurs éventuels différents	175
5.1.b	Répartition des diplômés de 1985 selon le nombre d'entrevues résultant de démarches initiales auprès d'employeurs éventuels différents	176
5.1.c	Répartition des diplômés de 1985 selon le nombre d'offres d'emploi reçues	177
5.2.a	Pourcentage des diplômés de 1985 ayant utilisé certaines techniques de recherche d'emploi	180
5.2.b	Taux de succès de certaines techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985	181
5.3.a	Pourcentage des diplômés de 1985 ayant utilisé certaines techniques de recherche d'emploi, selon le sexe	184
5.3.b	Taux de succès de certaines techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985, selon le sexe	185

	Titre	Page
5.4.a	Pourcentage des diplômés de 1985 ayant utilisé certaines techniques de recherche d'emploi, selon le niveau du diplôme ou du grade	187
5.4.b	Taux de succès de certaines techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985, selon le niveau du diplôme ou du grade	189
5.5.a	Pourcentage des diplômés de 1985 ayant utilisé certaines techniques de recherche d'emploi, selon le domaine principal d'études SISCU	193
5.5.b	Taux de succès de certaines techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985, selon le domaine principal d'études SISCU	196
5.6	Pourcentage des diplômés de 1985 qui auraient aimé bénéficier de diverses formes d'aide supplémentaire dans leur recherche d'emploi	199
6.1.a	Degré de correspondance entre le bagage universitaire général des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le sexe	204
6.1.b	Degré de correspondance entre le contenu du programme d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le sexe	205
6.1.c	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon les exigences de leur dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade et selon le sexe	206
6.1.d	Degré de correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le sexe	206
6.1.e	Degré de correspondance entre le domaine d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le sexe	207
6.2.a	Degré de correspondance entre le bagage universitaire général des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le niveau du diplôme ou du grade	210

	Titre	Page
6.2.b	Degré de correspondance entre le contenu du programme d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le niveau du diplôme ou du grade	211
6.2.c	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon les exigences du dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade et selon le niveau du diplôme ou du grade	212
6.2.d	Degré de correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le niveau du diplôme ou du grade	213
6.2.e	Degré de correspondance entre le domaine d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le niveau du diplôme ou du grade	214
6.3.a	Degré de correspondance entre le bagage universitaire général des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le domaine principal d'études SISCU	217
6.3.b	Degré de correspondance entre le contenu du programme d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le domaine principal d'études SISCU	218
6.3.c	Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon les exigences de leur dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade et selon le domaine principal d'études SISCU	219
6.3.d	Degré de correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences et préférences de leur employeur, selon le domaine principal d'études SISCU	220
6.3.e	Degré de correspondance entre le domaine d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le domaine principal d'études SISCU	221

	Titre	Page
6.4.a	Degré de correspondance entre le bagage universitaire général des diplômés de 1985 et les exigences de leur emploi, selon la situation professionnelle	223
6.4.b	Degré de correspondance entre le contenu du programme d'études des diplômés de 1985 et les exigences de leur emploi, selon la situation professionnelle	224
6.4.c	Répartition des diplômés de 1985 selon les exigences de leur dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade et selon la situation professionnelle	225
6.4.d	Degré de correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade des diplômés de 1985 et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon la situation professionnelle	226
6.4.e	Degré de correspondance entre le domaine d'études des diplômés de 1985 et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon la situation professionnelle	226
A-1	Calendrier des activités	229

REMERCIEMENTS

L'enquête sur la situation professionnelle des diplômés de 1985 des universités de l'Ontario a pu être réalisée grâce à l'apport de nombreuses personnes. Les auteurs du présent rapport tiennent à les en remercier. Nous désirons remercier tout particulièrement Elizabeth Sands, Doug MacDonald, Mafat Patel et Jackie Creber du ministère des Collèges et Universités ainsi que Ken Towsley du ministère de l'Éducation pour l'aide qu'ils nous ont apportée tout au long de notre entreprise.

Nous tenons également à remercier Margaret Knott, Kamla Krill, Jennifer Oliphant, Brenda Nussey et Beverley Parr de Social Data Research Limited, qui, par leurs efforts de recherche et leurs compétences, nous ont aidés à mener à bien notre tâche.

Notre reconnaissance va aussi aux nombreux membres de la communauté universitaire qui nous ont apporté leur collaboration et leurs suggestions. Nous tenons finalement à remercier tous les diplômés de 1985 des universités de l'Ontario qui ont consenti à remplir le questionnaire.

INTRODUCTION

Le présent rapport décrit les méthodes employées dans le cadre de l'enquête sur la situation professionnelle des diplômés de 1985 des universités de l'Ontario. Il présente quelques-uns des résultats qui se sont dégagés des réponses à un questionnaire envoyé à tous les diplômés du printemps 1985 des quinze universités de l'Ontario, du Collège des beaux-arts de l'Ontario et de l'Institut polytechnique Ryerson. Cette enquête, identique à celles qui avaient été effectuées auprès des diplômés du printemps 1979 et du printemps 1982, vise à dresser un bilan des études des deuxième et troisième cycles et de l'entrée sur le marché du travail des diplômés du printemps 1985, au cours de l'année suivant l'obtention de leur diplôme. Le présent rapport comporte en outre certaines comparaisons entre les résultats de l'enquête de 1985 et ceux des enquêtes de 1979 et de 1982.

Le chapitre 1 décrit les modalités de l'enquête, explique l'instrument de sondage utilisé et précise le taux de réponse obtenu. Le chapitre 2 présente pour sa part le profil des diplômés du printemps 1985, sur le plan des caractéristiques démographiques et socio-économiques, des études effectuées et des débuts professionnels. Le chapitre 3 établit le lien entre les caractéristiques démographiques et socio-économiques des diplômés de 1985 et les études qu'ils ont effectuées, d'une part, et la poursuite des études ou les débuts professionnels,

d'autre part. Le chapitre 4 reprend certaines des constatations les plus importantes des chapitres précédents et pousse l'analyse plus avant en faisant intervenir des variables supplémentaires. Le chapitre 5 présente une analyse des techniques qu'ont utilisées les diplômés pour se trouver un emploi. Finalement, le chapitre 6 utilise les données recueillies dans le cadre de l'enquête pour établir une relation entre le bagage universitaire des diplômés, tant sur le plan du domaine d'études que du nombre d'années d'études, et les exigences de l'emploi qu'ils occupent.

FAITS SAILLANTS

Voici quelques-uns des faits qui se dégagent de l'analyse des données recueillies auprès des diplômés du printemps 1985 des universités de l'Ontario.

Constatations tirées du chapitre 2 : Profil des diplômés du printemps 1985

- Il y a un peu plus de femmes que d'hommes parmi les diplômés des établissements universitaires de l'Ontario (54,9 %).

- Les parents de ces diplômés sont en moyenne plus instruits que la population adulte ontarienne agée de 45 à 64 ans.

- Les pères des diplômés de 1985 sont proportionnellement plus nombreux que la moyenne des autres Ontariens âgés de 45 à 64 ans à occuper un emploi dans le domaine de la gestion, de l'administration et des secteurs connexes (21,2 %), des sciences naturelles, du génie, des mathématiques (9,3 %) ou de la vente (7,7 %). Les mères des diplômés de 1985 sont proportionnellement plus nombreuses à occuper un emploi de bureau ou connexe (31,7 %) ou un emploi relié au secteur de l'enseignement (12,3 %) ou de la médecine et de la santé (12 %).

- On note que 81 % des diplômés de 1985 étaient sur le marché du travail au printemps 1986.

- Le taux de chômage chez les diplômés de 1985, au printemps 1986, était de 7,3 %.

- Les données révèlent que 18,3 % des diplômés du printemps 1985 ont poursuivi leurs études à temps plein.

- Vingt et un groupes de professions occupent à eux seuls 52,7 % des diplômés de 1985.

Constatations tirées du chapitre 3 : Quelques facteurs sociaux et éducationnels influençant les études et les débuts professionnels des diplômés du printemps 1985

- Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un baccalauréat de trois ans ou un

baccalauréat d'un an en éducation, tandis que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à être titulaires d'un diplôme, d'un baccalauréat de quatre ans, d'un premier diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat.

- Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme dans les domaines de l'éducation, de l'éducation physique et des loisirs, des beaux-arts et des arts appliqués, des lettres, des sciences sociales, de la médecine et de la santé. Les hommes sont quant à eux proportionnellement plus nombreux que les femmes à détenir un diplôme en commerce et en administration des entreprises, en génie et en sciences appliquées, en mathématiques et en physique.

- Le taux de chômage, au printemps 1986, était sensiblement le même pour les diplômées de 1985 (7,7 %) que pour leurs homologues masculins (7,1 %).

- Les hommes travaillant à temps plein occupent dès le départ des emplois mieux rétribués que les femmes.

- Les titulaires d'un premier diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat sont proportionnellement plus nombreux à faire partie de la population active que les titulaires d'un diplôme ou d'un baccalauréat de trois ou quatre ans.

- Les titulaires d'un diplôme, d'un baccalauréat de quatre ans, d'un premier diplôme professionnel ou d'une maîtrise souffrent moins du chômage que les titulaires d'un baccalauréat de trois ans, d'un baccalauréat en éducation ou d'un doctorat.

- Le salaire moyen au moment de l'enquête variait en fonction du niveau du diplôme ou du grade obtenu; plus les études sont avancées, plus le salaire est élevé.

- Les titulaires d'un diplôme ou d'un baccalauréat de trois ans éprouvent une moins grande satisfaction professionnelle globale que les autres, tandis que les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation, d'un premier diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat sont tous plus satisfaits de leur travail que la moyenne des diplômés.

- Les titulaires d'un diplôme en médecine et santé ou en commerce et administration des entreprises sont proportionnellement plus nombreux à faire partie de la population active et moins touchés par le chômage que les titulaires d'un diplôme dans les autres domaines d'études.

- Le salaire moyen des diplômés occupant un emploi à temps plein varie en fonction du domaine d'études. Les domaines les plus rémunérateurs sont les suivants : médecine et santé, génie et sciences appliquées, mathématiques et physique, éducation, éducation physique, loisirs et commerce et administration des entreprises.

- La satisfaction professionnelle varie en fonction du domaine d'études, les titulaires d'un diplôme en médecine et santé, en éducation, en éducation physique ou en loisirs éprouvant globalement une plus grande satisfaction professionnelle que la moyenne.

- Les données recueillies auprès des diplômés des universités donnent à penser que leurs antécédents sociaux, soit l'éducation ou le principal emploi de leurs parents, ont une influence systématique sur leurs choix éducationnels et leur scolarité.

- Règle générale, les rares diplômés qui quittent la province n'ont pas une formation universitaire très différente de celle de ceux qui demeurent en Ontario; toutefois, les titulaires d'un doctorat présentent un taux d'émigration légèrement plus élevé que celui des autres diplômés.

Constatations tirées du chapitre 4 : Le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le domaine principal d'études en tant que variables intermédiaires

- Quel que soit le niveau du grade ou le domaine d'études, les hommes ayant obtenu un diplôme ou un grade en 1985 gagnent en moyenne plus que les femmes.

- Le taux de chômage varie selon le sexe, le domaine d'études et le niveau du diplôme ou du grade. Le taux de chômage chez les femmes titulaires d'un doctorat est environ trois fois plus élevé que chez les hommes titulaires d'un doctorat (15,3 % par rapport à 5,9 %).

- La relation entre, d'une part, le niveau du diplôme ou du grade et, d'autre part, le taux de chômage et le salaire n'a pu être expliquée par l'analyse du domaine d'études comme variable intermédiaire.

Constatations tirées du chapitre 5 : Recherche d'un emploi

- Parmi les diverses techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985, les plus efficaces consistent à s'adresser aux employeurs connus dans le cadre d'un stage ou d'un internat et à avoir recours à des parents ou à des amis.

- Les diplômés de sexe masculin de 1985 ont plus de facilité que leurs homologues féminins à trouver un emploi en s'adressant aux services de placement des universités et aux employeurs qu'ils ont connus dans le cadre d'un stage ou d'un internat, tandis que les diplômées ont plus de succès que leurs homologues masculins lorsqu'elles s'adressent à une agence privée ou qu'elles font des visites spontanées aux employeurs éventuels.

- Bon nombre des diplômés de 1985 auraient aimé qu'on les aide davantage à trouver un emploi, plus particulièrement qu'on les oriente vers des pistes à suivre et qu'on les prépare mieux aux entrevues et à l'utilisation des techniques de recherche d'emploi.

Constatations tirées du chapitre 6 : Compétence des candidats et exigences des emplois postulés

- Les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation ou d'un premier diplôme professionnel semblent être ceux dont la formation universitaire coïncide le mieux avec les exigences professionnelles, à l'inverse des titulaires d'un baccalauréat de trois ans.

- La formation des diplômés en médecine et santé ainsi qu'en génie et sciences appliquées coïncide davantage avec les exigences de leur emploi que la formation des diplômés des autres domaines.

OBJET DE L'ENQUÊTE

L'enquête sur la situation professionnelle des diplômés de 1985 des universités de l'Ontario rassemble des données démographiques et socio-économiques sur les diplômés du printemps. Elle donne également des renseignements sur le niveau du diplôme ou du grade obtenu, les domaines principaux d'études, le genre de programme suivi, les décisions touchant à la poursuite des études, les techniques de recherche d'emploi et leurs résultats, la situation professionnelle, les débuts professionnels et la suite de la carrière, le niveau d'études exigé par les employeurs, le salaire de départ, le degré de satisfaction professionnelle et la migration. Ces données ont de nombreux usages. Elles fournissent d'abord des renseignements utiles sur les préoccupations actuelles en vue de l'élaboration d'une politique en matière d'éducation postsecondaire en Ontario, et, lorsqu'elles sont analysées à la lumière des résultats des enquêtes précédentes, elles permettent de dégager les grandes tendances du milieu de l'éducation. En outre, ces renseignements constituent une source de données statistiques de base à l'intention des universités, des autres ministères de l'Ontario, de Statistique Canada et des organismes de recherche. Les résultats de l'enquête peuvent enfin servir aux orienteurs et aux responsables des bureaux de placement au sein des universités, des collèges d'arts appliqués et de technologie et des écoles secondaires.

CHAPITRE 1 MODALITÉS DE L'ENQUÊTE

L'enquête sur la situation professionnelle des diplômés de 1985 des universités de l'Ontario est la troisième d'une série d'études effectuées pour le compte du ministère des Collèges et des Universités afin d'analyser la situation professionnelle de la plus récente promotion des universités de l'Ontario, du Collège des beaux-arts de l'Ontario et de l'Institut polytechnique Ryerson. L'enquête de 1985 est identique à celle qui avait été effectuée en 1982 et, dans une certaine mesure, à celle de 1979, car elle s'apparente à celle-ci par les méthodes de recherche et de collecte employées, les données recueillies et les analyses effectuées.

Le lecteur trouvera aux annexes A-1 à A-11 une description détaillée de la méthode utilisée dans le cadre de l'enquête, notamment des renseignements sur le calendrier des activités, les activités de liaison, la population visée par l'enquête, la conception du questionnaire, l'envoi des questionnaires par la poste, le taux de réponse, le codage, la saisie, la préparation et l'analyse des données ainsi que la méthode de pondération de celles-ci. Ces annexes comprennent également un exemplaire de chacun des documents ayant servi à l'enquête. Les paragraphes qui suivent donnent un aperçu des modalités de l'enquête.

L'enquête sur la situation professionnelle des diplômés de 1985 des universités de l'Ontario a débuté en avril 1986 et s'est poursuivie pendant neuf mois (voir le calendrier détaillé

des activités à l'annexe A-1). À quelques exceptions près, le questionnaire était identique à celui qui avait été utilisé en 1982. L'ajout d'une série de questions sur l'emploi occupé par les parents (voir l'annexe A-2) constituait le changement le plus important.

Le questionnaire a été envoyé à tous les diplômés du printemps 1985 (exception faite des étudiants étrangers) des dix-sept établissements visés (N = 36 315). Après trois rappels, dont une enquête téléphonique auprès des non-répondants diplômés d'établissements dont le taux de réponse est inférieur à 50 %, on a obtenu un taux de réponse global redressé[1] (tenant compte des questionnaires qui n'ont pas atteint leur destinataire) de 56,9 %. Ce taux se situe dans la fourchette prévue de 55 % à 60 % et correspond à peu près à celui de l'enquête sur les diplômés de 1982.

Le taux de réponse global et le taux de réponse par établissement apparaissent au tableau 1.1, et le nombre total de questionnaires retournés et fichés par établissement et pour l'ensemble des établissements (après codage et saisie des données) est donné au tableau 1.2. Comme lors de l'enquête sur les diplômés de 1982, on a pondéré les données d'analyse afin de tenir compte de l'écart entre les taux de réponse des divers établissements (voir les annexes A-3 à A-11).

---

1 Taux de questionnaires retournés = réponse quest. postés - quest. non reçus par les destinataires

TABLEAU 1.1

Taux de réponse final par établissement

Établissement	Quest. postés	Quest. non reçus par les destinataires	Quest. retournés[a]	Taux de réponse non redressé	Taux de réponse redressé
Brock	1 024	123[b]	570	55,7	63,3
Carleton	1 436	229	706	49,2	58,5
Guelph	1 413	52	824	58,3	60,5
Lakehead	873	35	490	56,1	58,5
Laurentian	968	87	520	53,7	59,0
McMaster	1 574	88	861	54,7	57,9
CBAO	248	66	121	48,8	66,5
Ottawa	2 949	289	1 420	48,2	53,4
Queen's	2 830	181	1 599	56,5	60,4
Ryerson	2 034	116	1 056	51,9	55,1
Toronto	7 026	580	3 471	49,4	53,8
Trent	645	70	341	52,9	59,3
Waterloo	2 876	?[e]	1 544	53,7	53,7[c]
Western	4 518	217	2 607	57,7	60,6
WLU	945	49	562	59,5	62,7
Windsor	1 557	115	843	54,1	58,5
York	3 399	235	1 607	47,3	50,8
Non précisé	-	-	2	-	-
Total	36 315	2 532	19 144	52,7	56,9[d]

a. Y compris les réponses téléphoniques.
b. Nombre estimé en proportion du nombre de questionnaires retournés.
c. Le taux redressé n'a pu être calculé pour l'Université de Waterloo.
d. Le total ne comprend pas l'Université de Waterloo.
e. L'Université de Waterloo ne s'est pas tenue au courant des questionnaires n'ayant pu être remis aux destinataires.

TABLEAU 1.2

Nombre de questionnaires retournés et fichés par établissement

Établissement	Quest. retournés	Inadmissibles[a]	Quest. refusés ou rejetés	Quest. codés et fichés
Brock	570	55	-	515
Carleton	706	39	6	661
Guelph	824	24	3	797
Lakehead	490	17	2	471
Laurentian	520	50	1	469
McMaster	861	53	2	826
CBAO	121	6	5	110
Ottawa	1 420	180	13	1 227
Queen's	1 599	65	3	1 531
Ryerson	1 056	88	2	966
Toronto	3 471	197	8	3 266
Trent	341	25	2	314
Waterloo	1 544	60	2	1 482
Western	2 607	124	1	2 482
WLU	562	19	-	543
Windsor	843	56	1	786
York	1 607	171	8	1 428
Non précisé	2	1	-	1
Total	19 144	1 210	59	17 875

a. Y compris les étudiants étrangers, les étudiants qui étaient à l'extérieur du pays, ceux pour lesquels il y avait une erreur dans l'année de promotion et les diplômés de l'automne.

CHAPITRE 2 PROFIL DES DIPLÔMÉS DU PRINTEMPS 1985

Les six chapitres qui suivent présentent certaines des constatations fondamentales découlant de l'enquête sur la situation professionnelle des diplômés de 1985 des universités de l'Ontario. Le présent chapitre donne un profil des répondants, sur le plan des caractéristiques démographiques et socio-économiques, des études effectuées et des débuts professionnels. Le chapitre 3 analyse les relations entre ces caractéristiques démographiques et socio-économiques et les études effectuées, d'une part, et la poursuite des études, les débuts professionnels et la situation professionnelle, d'autre part. Le chapitre 4 montre comment les caractéristiques démographiques et socio-économiques des diplômés ainsi que certains aspects de leur formation et de leur compétence se sont conjugués pour influer sur leurs débuts professionnels. Le chapitre 5 analyse les techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés. Finalement, le chapitre 6 analyse les relations entre le bagage universitaire des diplômés et les exigences de l'emploi qu'ils occupent. Complétées par d'autres documents, notamment les enquêtes sur les diplômés de 1979 et de 1982, les données de la présente enquête font ressortir certains changements intervenus à court terme dans le système d'éducation universitaire.

2.1 Sexe

Comme l'indique le tableau 2.1, une mince majorité (54,9 %) des diplômés qui ont répondu au questionnaire de 1985 sont du sexe féminin. Ce chiffre représente une légère augmentation par

rapport aux résultats des enquêtes de 1979 et de 1982, pour lesquels il était respectivement de 49,8 % et de 52,3 %. Bien que ces pourcentages soient légèrement supérieurs à ceux signalés par Statistique Canada[2] pour la même période, il s'en dégage une évolution similaire à celle qu'a décrit cet organisme, qui semble confirmer la tendance à l'augmentation du nombre de femmes au sein de la population universitaire de l'Ontario.

TABLEAU 2.1

Répartition des diplômés de 1985 selon le sexe

	Pourcentage[a]
Hommes	45,1
Femmes	54,9
Total	100,0
Échantillon pondéré N[3]	33 262

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

2.2 Âge

Comme la majorité des Canadiens qui entreprennent des études universitaires le font dans la foulée de leur formation

2 Données sur les promotions correspondant aux années des enquêtes tirées du SISCU de Statistique Canada et fournies par le ministère des Collèges et Universités.

3 On a redressé les données afin de tenir compte de l'écart entre les taux de réponse des divers établissements.

secondaire, ils entrent généralement à l'université vers la fin de l'adolescence et en sortent au début de la vingtaine.

Parmi les diplômés de 1985, près de 62 % se situent dans cette tranche d'âge. Ce pourcentage est légèrement inférieur aux résultats qui s'étaient dégagés des enquêtes de 1979 et de 1982, soit environ 65 % dans chaque cas.

TABLEAU 2.2

Répartition des diplômés de 1985 selon l'âge

Âge	Pourcentage[a]
15 - 19	-[b]
20 - 24	61,9
25 - 29	22,8
30 - 34	6,3
35 - 39	3,9
40 - 44	2,5
45 - 49	1,3
50 - 54	0,6
55 - 59	0,3
60 et plus	0,2
Total	100,0
Échantillon pondéré N	36 209

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. Moins de 0,1 %.

2.3 Niveau d'instruction des parents

Comme l'indique le tableau 2.3a, les parents des répondants n'ont, dans 22,1 % des cas, ni l'un ni l'autre terminé leurs études secondaires; dans 30,3 % des cas, l'un des parents au moins est titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur. L'enquête sur les diplômés de 1982 révélait des résultats similaires. Comme ces renseignements n'avaient pas été recueillis lors de l'enquête sur les diplômés de 1979, il n'est pas possible d'analyser les changements qui sont survenus à cet égard entre 1979 et 1985.

TABLEAU 2.3.a

Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau d'instruction du parent le plus instruit

Niveau d'instruction du parent le plus instruit	Pourcentage[a]
Aucune scolarité (autodidacte)	0,4
Quelques années d'école primaire	5,4
École primaire au complet	5,4
Quelques années d'études secondaires	10,9
Diplôme d'études secondaires	14,8
Certificat d'apprentissage ou de qualification dans un métier	6,3
Certificat ou diplôme non universitaire	8,3
Diplôme de formation professionnelle	9,8
Quelques études universitaires	6,7
Diplôme universitaire de premier cycle	16,6
Diplôme de médecine, dentisterie ou autre diplôme professionnel	3,3
Maîtrise	7,1
Doctorat	3,3
Autre	1,8
Total	100,0
Échantillon pondéré N	35 175

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 2.3.b

Niveau d'instruction des parents des diplômés de 1985 et des autres Ontariens, hommes et femmes, âgés de 45 à 64 ans

Niveau d'instruction	Pourcentage[a]			
	Mères des diplômés	Ontariennes[b] 45 à 64 ans	Pères des diplômés	Ontariens[b] 45 à 64 ans
Moins que les études secondaires	33,8	58,9	33,5	61,0
Diplôme d'études secondaires	24,2	11,3	12,8	6,9
Autre	28,9	25,8	26,4	22,4
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	13,2	4,0	27,1	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	35 288		35 175	

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. Données inédites, recensement de 1981, Statistique Canada.

La comparaison du degré de scolarité des parents des diplômés avec celui des Ontariens et des Ontariennes faisant partie de la même tranche d'âge générale révèle que les parents de diplômés de 1985 sont plus instruits que la moyenne. Par exemple, selon les données du recensement de 1981, 67,9 % des Ontariens de sexe masculin âgés de 45 à 64 ans ont, tout au plus, terminé leurs études secondaires et seulement 9,7 % sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur. Dans le cas des pères des diplômés de 1985, cependant, ces proportions sont respectivement de 46,3 % et 27,1 %.

2.4 Principal emploi des parents en 1985

Le tableau 2.4 présente la répartition des parents des diplômés selon leur principal emploi en 1985. Il indique également celle des Ontariens et des Ontariennes âgés de 45 à 64 ans selon l'emploi qu'ils occupaient en 1981. Les emplois sont classés selon les grands groupes répertoriés dans la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP), le système de classification des professions le plus employé dans les publications officielles au Canada. Ces données indiquent que les parents des diplômés de 1985 qui font partie de la population active sont proportionnellement plus nombreux que dans les autres Ontariens âgés de 45 à 64 ans à occuper un emploi dans les domaines de la direction, de l'administration et dans les domaines connexes, en sciences naturelles, en génie ou en mathématiques (pères seulement), en sciences sociales ou dans les domaines connexes, en enseignement ou dans les domaines connexes ou en médecine et santé; ils sont à l'inverse proportionnellement moins nombreux dans les autres grands groupes répertoriés.

Environ 48 % des mères des diplômés de 1985 faisaient partie de la population active au printemps 1985, comparativement à 53 % pour l'ensemble des Ontariennes âgées de 45 à 64 ans.[4]

---

[4] La moyenne du taux d'activité des mois de mai et juin est tirée de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, mai et juin 1986, n° de catalogue 71-001, vol. 42, nos 5 et 6, Ottawa, juin-juillet 1986.

TABLEAU 2.4

Répartition des diplômés de 1985 selon l'emploi principal du père ou de la mère en 1985

Emploi principal en 1985	Pourcentage[a]			
	Pères des diplômés	Ontariens[b] 45 à 64 ans	Mères des diplômés	Ontariennes[b] 45 à 64 ans
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	21,2	15,2	7,6	6,3
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	9,3	4,7	0,5	0,5
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	3,0	1,1	4,5	2,0
Membres du clergé et assimilés	1,0	0,5	0,2	0,2
Enseignants et personnel assimilé	7,2	2,6	12,3	4,7
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	4,8	1,6	12,0	7,4
Professionnels des domaines artistiques et littéraires et personnel assimilé	1,1	1,0	1,6	0,9
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs	0,1	0,2	0,2	0,1
Personnel administratif et travailleurs assimilés	3,1	6,6	31,7	34,5
Travailleurs spécialisés dans la vente	7,7	8,1	9,4	11,1

TABLEAU 2.4 (suite)

Répartition des diplômés de 1985 selon l'emploi principal du père ou de la mère en 1985

Emploi principal en 1985	Pourcentage[a]			
	Pères des diplômés	Ontariens[b] 45 à 64 ans	Mères des diplômés	Ontariennes[b] 45 à 64 ans
Travailleurs spécialisés dans les services	5,0	9,2	6,7	15,9
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	2,8	4,3	1,5	2,5
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés	0,1	_[c]	0,0	_[c]
Travailleurs forestiers et bûcherons	0,1	0,3	_[c]	_[c]
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	0,4	0,7	_[c]	_[c]
Travailleurs des industries de transformation	3,0	5,0	1,3	2,4
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	2,3	5,2	0,1	0,9
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	6,6	10,9	4,5	6,6
Travailleurs du bâtiment	7,6	10,2	0,3	0,2
Personnel d'exploitation des transports	1,9	5,9	0,4	0,6

TABLEAU 2.4 (suite)

Répartition des diplômés de 1985 selon l'emploi principal de leur père et de leur mère en 1985

Emploi principal en 1985	Pourcentage[a]			
	Pères des diplômés	Ontariens[b] 45 à 64 ans	Mères des diplômés	Ontariennes[b] 45 à 64 ans
Manutentionnaires et travailleurs assimilés	0,9	2,6	0,4	1,8
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	1,6	2,0	0,2	0,7
Autres professions	0,5	2,1	4,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	24 767	749 510	16 110	446 836

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.
b. Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, "Population : caractéristiques économiques. Ontario", n° de catalogue CS93-966-M, Ottawa, mai 1984.
c. Moins de 0,1 %.

2.5 Langue maternelle

L'anglais était la langue maternelle de près de 80 % des diplômés du printemps 1985 et le français, celle de 6,1 % de ceux-ci. Cependant, 14,4 % des diplômés avaient une langue maternelle autre que le français ou l'anglais.

TABLEAU 2.5

Répartition des diplômés de 1985 selon la langue maternelle

Langue maternelle	Pourcentage[a]
Anglais	79,4
Français	6,1
Autre	14,4
Échantillon pondéré N	36 089

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

2.6 Niveau du diplôme ou du grade

Le tableau 2.6 présente la répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade. Les données indiquent que 24,5 % des diplômés sont titulaires d'un baccalauréat de trois ans, 46,4 % d'un baccalauréat de quatre ans, 5 % d'un premier diplôme professionnel et 10,1 % d'une maîtrise ou d'un doctorat. La comparaison de ces données avec les résultats correspondants qui s'étaient dégagés des enquêtes sur les diplômés de 1979 et de 1982 révèle que le système d'éducation universitaire de l'Ontario a subi des transformations évidentes depuis 1979. D'abord, les universités décernent davantage de baccalauréats de quatre ans et moins de baccalauréats de trois ans et de maîtrises. Ensuite, depuis 1979, le nombre de titulaires d'un premier diplôme professionnel a légèrement augmenté et le nombre de titulaires d'un doctorat, légèrement diminué.

TABLEAU 2.6

Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade

Niveau du diplôme ou du grade	Pourcentage[a]
Diplôme ou certificat	4,7
Baccalauréat de trois ans	24,5
Baccalauréat de quatre ans (y compris le baccalauréat de quatre ans en éducation)	46,4
Baccalauréat d'un an en éducation	8,9
Premier diplôme professionnel (MD, DDS, LLB, LLL, OD, DVM)	5,0
Maîtrise	9,3
Doctorat	0,8
Autre[b]	0,2
Total	100,0
Échantillon pondéré N	36 299

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. La catégorie "Autre" comprend les titulaires d'un diplôme d'études supérieures, les ingénieurs et les diplômés du Collège des beaux-arts de l'Ontario.

2.7 Domaine principal d'études

Le tableau 2.7 présente la répartition des diplômés de 1985 selon le domaine d'études SISCU (Système d'information statistique sur la clientèle des universités) et indique que les diplômés en sciences sociales constituent le groupe le plus

nombreux (24,5 %), tandis que les moins nombreux sont les diplômés en beaux-arts et arts appliqués (3,2 %). La comparaison de ces données avec celles des enquêtes sur les diplômés de 1979 et de 1982 ne révèle en gros pas de changements importants. On note cependant, depuis 1979, une augmentation du pourcentage de personnes ayant reçu un diplôme en commerce et en administration des entreprises au printemps et, depuis 1982, une hausse de 2 % des diplômés en mathématiques et physique.

TABLEAU 2.7

Répartition des diplômés de 1985
selon le domaine principal d'études SISCU

Domaine principal d'études SISCU	Pourcentage[a]
ÉDUCATION ET ARTS LIBÉRAUX	15,9
Arts libéraux	0,7
Formation des maîtres de l'élémentaire et du secondaire	11,6
Domaine parascolaire	0,7
Éducation physique	2,7
Éducation n.c.a.	0,2
BEAUX-ARTS ET ARTS APPLIQUÉS	3,2
Musique	0,8
Arts appliqués	1,0
Beaux-arts et arts appliqués n.c.a.	1,4
LETTRES	11,7
Études anglaises	3,4
Études françaises	1,5
Histoire	2,1
Mass media (y compris le journalisme)	1,6
Études religieuses et théologiques	1,0
Lettres n.c.a.	2,1
SCIENCES SOCIALES	24,5
Économie	3,8
Géographie	2,1
Droit et jurisprudence	2,8
Sciences politiques	2,6
Psychologie	6,3

TABLEAU 2.7 (suite)

Répartition des diplômés de 1985
selon le domaine principal d'études SISCU

Domaine principal d'études SISCU	Pourcentage[a]
Service social et assistance sociale	1,6
Sociologie	2,7
Sciences sociales n.c.a.	2,6
COMMERCE, GESTION ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	13,3
AGRONOMIE ET BIOLOGIE	6,5
Agronomie	0,9
Biologie	2,9
Sciences familiales	0,8
Agronomie et biologie n.c.a.	1,9
GÉNIE ET SCIENCES APPLIQUÉES	9,9
Génie chimique	1,2
Génie civil	1,3
Génie électrique	2,1
Génie mécanique	2,4
Autres types de génie	1,8
Génie et sciences appliquées n.c.a.	1,1
MÉDECINE ET SANTÉ	6,4
Études et recherche dentaires	0,5
Études et recherche médicales	1,9
Sciences infirmières	2,0
Pharmacie	0,5
Médecine de la rééducation	1,0
Médecine et santé n.c.a.	0,4
MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE	8,5
Informatique	3,2
Mathématiques	2,1
Chimie	1,1
Géologie et disciplines connexes	1,3
Physique	0,7
Mathématiques et physique n.c.a.	0,1
TOTAL	100,0
Échantillon pondéré N	36 248

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

Le tableau 2.7 ventile également les diplômés de 1985 selon le domaine d'études SISCU précis. On constate par exemple que parmi les diplômés en sciences sociales, plus de répondants ont obtenu un diplôme en psychologie (6,3 %) ou en économie (3,8 %) qu'un diplôme dans un autre domaine. De même, dans le domaine principal d'études des mathématiques et de la physique, plus de diplômés de 1985 sont titulaires d'un diplôme en informatique (3,2 %) que d'un diplôme dans un domaine connexe.

2.8 Genre de programme

La répartition des diplômés du printemps 1985 selon le genre de programme apparaît au tableau 2.8. Quelque 82,9 % des diplômés ont effectué leurs études dans le cadre d'un programme ordinaire, 4,7 % selon la formule de l'éducation coopérative et 11,3 % dans le cadre d'un programme ordinaire nécessitant un stage pratique ou un internat. Ces résultats sont presque identiques à ceux qui s'étaient dégagés des enquêtes sur les diplômés de 1979 et de 1982.

TABLEAU 2.8

Répartition des diplômés de 1985 selon le genre de programme

Programme	Pourcentage[a]
Ordinaire	82,9
Éducation coopérative	4,7
Ordinaire avec stage pratique ou internat	11,3
Autre	1,1
Total	100,0
Échantillon pondéré N	35 745

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

2.9 Situation étudiante

La répartition des diplômés de 1985 selon la situation étudiante apparaît au tableau 2.9. Quelque 81,9 % d'entre eux ont fait leurs études à temps plein, 7,4 % ont étudié à temps partiel ou dans le cadre du programme d'éducation permanente et le reste a fait alterner les études à temps plein avec les études à temps partiel ou avec un programme d'éducation permanente. La comparaison de ces données avec celles des enquêtes précédentes ne révèle que de très légères fluctuations des proportions d'une année à l'autre.

TABLEAU 2.9

Répartition des diplômés de 1985 selon la situation étudiante (printemps et été 1986)

Situation étudiante	Pourcentage[a]
Temps plein	81,9
Temps partiel ou éducation permanente	7,4
Temps plein et temps partiel ou éducation permanente	10,5
Autre	0,2
Total	100,0
Échantillon pondéré N	35 485

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

2.10 Situation professionnelle

Le tableau 2.10 présente la répartition des diplômés de 1985 selon leur situation professionnelle au moment de l'enquête. Ces données indiquent que 81 % des diplômés de 1985 faisaient partie de la population active[5] au printemps et à l'été 1986, le reste étant inactif. Le taux de chômage des diplômés faisant partie de la population active au printemps et à l'été 1986 s'établissait à 7,3 % comparativement à 7 % pour

5 Selon les conventions adoptées pour l'enquête mensuelle de Statistique Canada sur la population active, celle-ci comprend les personnes travaillant à temps plein ou à temps partiel ainsi que les personnes sans emploi, mais qui en cherchent un. Le taux d'activité au sein d'un groupe donné, les diplômés par exemple, correspond à la population active au sein de ce groupe exprimée en pourcentage de sa population totale. Le taux de chômage correspond au pourcentage de la population active qui ne travaille pas, mais qui cherche un emploi.

l'ensemble de la population ontarienne et à 10,5 % pour les jeunes Ontariens de 20 à 24 ans[6].

TABLEAU 2.10
Répartition des diplômés de 1985 selon la situation professionnelle[a] et le sexe (printemps et été 1986)

Situation professionnelle	Pourcentage[b]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Pourcentage de diplômés faisant partie de la population active	81,4	80,7	81,0
Pourcentage de diplômés ne faisant pas partie de la population active	18,6	19,3	19,0
Échantillon pondéré N	16 326	19 905	36 285
Parmi les membres de la population active :			
Employés à temps plein	84,6	76,4	80,1
Employés à temps partiel	8,4	16,9	12,6
Sans travail, mais attendant le début d'un emploi ou un rappel	1,5	2,2	1,9
Sans travail, mais à la recherche d'un emploi	5,4	5,3	5,4
Total des diplômés faisant partie de la population active	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	13 288	16 060	29 347

a. La méthode de calcul est la même que celle qui est utilisée dans le cadre de l'enquête sur la population active.

b. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

6 Le taux de chômage moyen est tiré de l'Enquête sur la population active, Statistique Canada, décembre 1986, n° de catalogue 71-001, vol. 42, n° 12, Ottawa, janvier 1987.

Au moment de l'enquête, 18,3 % des diplômés de 1985 ont déclaré qu'ils étudiaient à temps plein. Ce pourcentage comprend les diplômés étudiant à temps plein tout en faisant partie de la population active.

La comparaison de ces données avec celles des enquêtes sur les diplômés de 1979 et de 1982 permet de constater que la situation professionnelle des diplômés de 1985 correspond davantage à celle des diplômés de 1979 qu'à celle des diplômés de 1982. En effet, au printemps 1983, ces derniers étaient entrés à 84,3 % dans la population active et connaissaient un taux de chômage de 11,1 %, ce qui témoigne bien des effets de la récession sur la population active à cette époque. Les jeunes Ontariens de 20 à 24 ans étaient pour leur part en chômage dans une proportion de 18,7 % au printemps 1983. Pour ce qui est des diplômés de 1979, ils étaient entrés à 79,5 % dans la population active au printemps 1980. Le taux de chômage des diplômés était de 5,8 % comparativement à 10,7 % pour les jeunes Ontariens de 20 à 24 ans[7].

2.11 Profession

Le tableau 2.11.a présente les professions exercées par les diplômés de 1985 et appartenant aux 21 groupes les plus courants. Ces professions occupaient au total 52,7 % des

---

7 Les taux d'activité et de chômage des diplômés de 1979 ont été recalculés selon la méthode employée dans la présente enquête et dans l'enquête sur la population active. Les avocats stagiaires et les internes des hôpitaux sont compris dans la population active.

diplômés qui travaillaient au moment de l'enquête. Les programmeurs venaient au premier rang, 6,4 % des diplômés qui avaient un emploi exerçant cette profession, suivis des comptables, des experts-comptables et autres agents financiers (5,7 %), des instituteurs des écoles maternelles et primaires (5,6 %), puis des enseignants des écoles secondaires (3,2 %). Entre 1983 et 1986, la proportion de diplômés exerçant une profession appartenant à l'un des 21 groupes les plus courants s'est accrue de 1 %. Le tableau 2.11.a indique également que les professeurs remplaçants, les commis-vendeurs et le personnel des services sociaux et communautaires sont proportionnellement plus nombreux à travailler à temps partiel qu'à temps plein.

La comparaison de la situation professionnelle des diplômés de 1985 avec celle des diplômés de 1982 révèle un certain nombre de changements dans la proportion de diplômés occupant certains emplois. Premièrement, le pourcentage de diplômés faisant carrière en programmation s'est accru de 2,4 % depuis 1983. Deuxièmement, il y a eu une baisse de près de 2 % du nombre de diplômés faisant partie de la catégorie des comptables, des experts-comptables et autres agents financiers. Troisièmement, la proportion de diplômés occupant un emploi touchant aux domaines de la gestion et de l'administration, du travail social ou des services sociaux et communautaires a connu une hausse. Quatrièmement, le pourcentage de diplômés faisant partie des catégories "enseignants, sans précision", et "enseignants du niveau universitaire et adjoints de recherche" (qui ne sont pas des professeurs) a légèrement diminué. Enfin, quatre professions

ont été ajoutées à la liste des professions appartenant aux 21 groupes les plus courants et quatre autres en ont été retirées. Les professions qui ont été ajoutées sont celles d'aides-comptables et commis de comptabilité, de commis-vendeurs, de voyageurs de commerce et de directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés. Les professions qui ont été retirées de la liste sont celle d'ingénieurs civils, d'autres enseignants de niveau universitaire et d'adjoints de recherche, d'enseignants à l'enfance en difficulté et de vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation (n.c.a.). Comme la liste des professions n'était pas aussi détaillée au moment de l'enquête sur les diplômés de 1979, il est impossible de comparer les professions individuelles avec les données recueillies dans le cadre des trois enquêtes.

TABLEAU 2.11.a
Pourcentage de diplômés du printemps 1985 exerçant, à temps plein ou à temps partiel, une profession appartenant à l'un des 21 groupes les plus courants

Profession (CCDP)	Pourcentage		
	Total	Temps plein	Temps partiel
Programmeurs en informatique (2183)	6,4	7,3	0,7
Comptables, experts-comptables et autres agents financiers (1171)	5,7	6,4	0,7
Instituteurs d'écoles maternelles et primaires (2731)	5,6	5,7	5,0
Enseignants d'écoles secondaires (2733)	3,2	3,2	3,3
Cadres administratifs et travailleurs assimilés n.c.a[a] (1179)	2,9	3,1	1,3
Avocats et notaires (2343)	2,8	3,1	0,2
Infirmiers diplômés, à l'exception des surveillants (3131)	2,5	2,5	3,1
Enseignants, sans précision (2730)	2,3	2,2	2,7
Professeurs remplaçants (2700)	2,2	0,4	14,6
Médecins et chirurgiens (3111)	2,1	2,4	0,2
Personnel des services sociaux et communautaires (2333)	2,1	1,9	3,5
Ingénieurs électriciens (2144)	1,9	2,2	0,1
Travailleurs sociaux (2331)	1,9	2,0	1,4
Secrétaires et sténographes (4111)	1,6	1,6	2,2
Ingénieurs mécaniciens (2147)	1,6	1,8	-
Aides-comptables et commis de comptabilité (4131)	1,5	1,5	1,3
Commis-vendeurs de biens de consommation (5137)	1,4	0,6	6,8
Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres (3137)	1,3	1,5	0,3
Chefs des ventes de biens de consommation (5130)	1,3	1,4	0,5

TABLEAU 2.11.a (suite)

Pourcentage de diplômés du printemps 1985 exerçant, à temps plein ou à temps partiel, une profession appartenant à l'un des 21 groupes les plus courants

Profession (CCDP)	Total	Pourcentage Temps plein	Temps partiel
Voyageurs de commerce (5133)	1,1	1,3	0,2
Directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés (3351)	1,1	1,1	1,1
Total	52,7	53,2	49,2
Échantillon pondéré N	26 718	23 281	3 369

a. n.c.a. signifie non classé ailleurs.

Le tableau 2.11.b fait état de la répartition des diplômés de 1985 occupant un emploi des grands groupes de professions répertoriés dans la CCDP. Environ la moitié des diplômés de 1985 qui occupent un emploi appartiennent à trois groupes : enseignement et domaines connexes (16,9 %); sciences naturelles, génie et mathématiques (18,3 %); gestion, administration et domaines connexes (15,2 %). Le tableau 2.11.b indique en outre que près de la moitié (48,8 %) de tous les diplômés travaillant à temps partiel se retrouvent dans deux groupes de professions seulement, soit celui des enseignants et personnel assimilé et celui du personnel administratif et travailleurs assimilés.

La comparaison des résultats obtenus en 1986 avec ceux que l'on avait recueillis trois ans plus tôt au chapitre de la répartition entre les grands groupes de professions révèle une évolution. D'abord, le pourcentage des diplômés qui occupent un

emploi en sciences naturelles, en génie ou en mathématiques s'est accru de deux points. Ensuite, la proportion de diplômés qui font carrière dans l'enseignement et dans les domaines connexes a décru d'environ quatre points.

TABLEAU 2.11.b

Pourcentage de diplômés du printemps 1985 exerçant, à temps plein ou à temps partiel, une profession appartenant à l'un des grands groupes de professions de la CCDP

Grands groupes de professions	Total	Pourcentage[a] Temps plein	Temps partiel
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	15,2	17,0	3,4
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	18,3	20,4	3,7
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	10,4	10,7	8,5
Membres du clergé et assimilés	0,6	0,6	1,0
Enseignants et personnel assimilé	16,9	14,7	31,5
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	9,4	9,6	7,5
Professionnels des domaines artistiques et littéraires et personnel assimilé	3,3	3,1	5,1
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs	0,6	0,4	2,0
Personnel administratif et travailleurs assimilés	10,9	10,0	17,3
Travailleurs spécialisés dans la vente	7,4	7,1	9,1
Travailleurs spécialisés dans les services	3,1	2,7	6,3
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	0,7	0,7	0,5

TABLEAU 2.11.b (suite)

Pourcentage de diplômés du printemps 1985 exerçant, à temps plein ou à temps partiel, une profession appartenant à l'un des grands groupes de professions de la CCDP

Grands groupes de professions	Total	Pourcentage[a] Temps plein	Temps partiel
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés	[b] -	[b] -	-
Travailleurs forestiers et bûcherons	0,1	0,1	0,3
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	0,1	0,1	0,1
Travailleurs des industries de transformation	0,3	0,3	0,4
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	0,1	0,1	-
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	0,6	0,6	0,6
Travailleurs du bâtiment	0,6	0,6	0,5
Personnel d'exploitation des transports	0,3	0,3	0,4
Manutentionnaires et travailleurs assimilés	0,2	0,1	0,5
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	0,3	0,2	0,2
Autres professions	0,5	0,3	1,0
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	26 718	23 281	3 369

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.
b. Moins de 0,1 %.

2.12 Branche d'activité

Les emplois peuvent être classés selon l'industrie à laquelle ils appartiennent (industrie chimique, par exemple) ou selon le genre de travail effectué (génie chimique, par exemple). Il existe au Canada un modèle de classification très répandu, la Classification type des industries (CTI) qui répertorie les divers groupes d'activités et les classe en grandes divisions. Tout comme ils appartiennent surtout à un nombre relativement restreint de catégories professionnelles, les diplômés de 1985 se retrouvent en plus grande proportion dans certaines grandes divisions que dans d'autres. Le tableau 2.12 fait état de la répartition des diplômés de 1985 ayant un emploi à temps plein ou à temps partiel entre les grandes divisions de la CTI. Comme l'indiquent les données du tableau 2.12, 71,1 % d'entre eux se trouvent dans l'une ou l'autre des cinq plus grandes divisions de la CTI : industries manufacturières, services aux entreprises, services gouvernementaux, services d'enseignement et services des soins de santé et services sociaux. Par ailleurs, il y a plus de chances de voir les diplômés qui occupent un emploi à temps partiel travailler dans le commerce de détail, les services d'enseignement et les services des soins de santé et services sociaux que dans d'autres secteurs.

On note un certain nombre de différences entre les diplômés de 1982 et ceux de 1985 au chapitre de leur répartition entre les industries. D'abord, le pourcentage de diplômés travaillant dans les industries manufacturières a augmenté de près de 4 %. Ensuite, si le pourcentage des diplômés travaillant dans les services d'enseignement et les services gouvernementaux a décru au cours des trois années, on trouve cependant une proportion accrue de diplômés dans les services aux entreprises, les services des soins de santé et services sociaux, les intermédiaires financiers et les assurances ainsi que le commerce de détail.

On peut aussi classer les industries selon qu'elles relèvent du secteur public ou du secteur privé. Outre les services gouvernementaux, le secteur public comprend toute une série de services assurés par l'État, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, et les sociétés de la Couronne. Selon cette classification, 45,9 % des diplômés de 1985 travaillaient dans le secteur public au moment de l'enquête et le reste (54,1 %), dans le secteur privé. Il y a donc eu une évolution au cours des trois dernières années, car 48,7 % des diplômés de 1982 occupaient un emploi dans le secteur public lors de l'enquête précédente.

TABLEAU 2.12

Répartition des diplômés du printemps 1985 travaillant à temps plein ou à temps partiel selon les divisions de la CTI

Industrie	Total	Pourcentage[a] Temps plein	Temps partiel
Agriculture et services connexes	1,0	1,1	0,6
Pêche et piégeage	-[b]	-[b]	-
Exploitation forestière et services forestiers	0,1	0,1	-
Mines, y compris broyage, carrières et puits de pétrole	0,9	1,0	0,3
Industries manufacturières	14,6	16,2	3,4
Construction	1,3	1,5	0,3
Transport et entreposage	1,1	1,1	0,9
Communications et autres services publics	2,8	2,9	2,0
Commerce de gros	1,3	1,4	0,5
Commerce de détail	5,3	4,2	12,6
Intermédiaires financiers et assurances	6,8	7,3	3,2
Services immobiliers et agences d'assurance	0,6	0,6	0,2
Services aux entreprises	13,6	15,1	3,8
Services gouvernementaux	9,4	9,7	7,2
Services d'enseignement	19,9	17,6	36,1
Services des soins de santé et services sociaux	13,6	13,5	14,5
Hébergement et restauration	1,9	1,6	3,4

TABLEAU 2.12 (suite)

Répartition des diplômés du printemps 1985 travaillant à temps plein ou à temps partiel selon les divisions de la CTI

Industrie	Total	Pourcentage[a] Temps plein	Temps partiel
Autre	5,7	5,0	11,1
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	26 656	23 225	3 365

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.
b. Moins de 0,1 %.

2.13 Rémunération

Le tableau 2.13 indique comment se répartissent les diplômés de 1985 occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel en fonction de leur salaire annuel. Le salaire annuel moyen de l'ensemble des diplômés se chiffre à 22 938 $, soit en moyenne 24 313 $ pour les diplômés travaillant à temps plein et 13 185 $ pour les diplômés employés à temps partiel (se reporter au chapitre 3 pour une analyse de la rémunération des diplômés travaillant à temps plein). L'inflation qu'a connue le dollar canadien et les écarts entre la proportion des diplômés de 1979, celle des diplômés de 1982 et celle des diplômés de 1985 travaillant à temps plein rendent difficile toute comparaison des résultats des trois enquêtes sur le plan de la rémunération.

TABLEAU 2.13

Répartition des diplômés du printemps 1985 travaillant à temps plein ou à temps partiel selon leur salaire annuel

Salaire annuel	Total	Pourcentage[a] Temps plein	Temps partiel
Moins de 10 000 $	10,2	3,8	55,7
10 000 $ à 11 999 $	3,2	2,3	9,6
12 000 $ à 13 999 $	4,4	3,9	7,7
14 000 $ à 15 999 $	6,5	6,5	6,6
16 000 $ à 17 999 $	7,0	7,4	4,2
18 000 $ à 19 999 $	7,3	7,8	4,0
20 000 $ à 21 999 $	8,2	8,9	3,7
22 000 $ à 23 999 $	8,4	9,2	2,5
24 000 $ à 25 999 $	9,8	10,9	1,8
26 000 $ à 27 999 $	8,9	9,9	1,1
28 000 $ à 29 999 $	6,8	7,7	1,0
30 000 $ à 34 999 $	8,6	9,6	1,5
35 000 $ à 39 999 $	3,5	3,9	0,2
40 000 $ ou plus	7,1	8,1	0,3
Salaire moyen	22 938	24 313	13 185
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	24 631	21 570	2 988

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

2.14 Satisfaction professionnelle

Le tableau 2.14.a fait état de la satisfaction professionnelle globale des diplômés de 1985. On y constate que 39,3 % et 39,9 % d'entre eux se disent respectivement très satisfaits et satisfaits de leur emploi. On note une légère baisse par rapport à 1983, car respectivement 41,6 % et 37,5 % des diplômés de 1982 étaient très satisfaits et satisfaits de l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'enquête.

Le tableau 2.14.b présente la satisfaction professionnelle relativement à quatre aspects du travail. Il précise le pourcentage des diplômés de 1985 qui se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de ces quatre aspects de leur emploi. Le tableau 2.14.b indique que près de 70 % des diplômés se disaient satisfaits ou très satisfaits de leur salaire ou de leurs possibilités d'avancement, ou des deux, au moment de l'enquête. Plus de 80 % des diplômés se sont déclarés satisfaits des occasions qui leur sont offertes de prendre des initiatives et 87,1 %, des possibilités qui leur sont données d'acquérir une formation et de l'expérience. Ces résultats correspondent à peu de choses près à ceux qui étaient ressortis de l'enquête de 1982.

TABLEAU 2.14.a

Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985 travaillant à temps plein

Degré de satisfaction	Pourcentage[a]
Très satisfait	39,3
Satisfait	39,9
Pas très satisfait	14,6
Pas du tout satisfait	6,1
Total (%)	100,0
Échantillon pondéré N	22 701

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 2.14.b

Pourcentage des diplômés de 1985 travaillant à temps plein qui sont satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail

Aspect du travail	% de diplômés satisfaits ou très satisfaits	
	Pourcentage	Échantillon pondéré N
Salaire	69,3	22 975
Possibilités d'avancement	69,0	22 648
Occasions de prendre des initiatives	80,6	22 863
Occasions d'acquérir une formation ou de l'expérience	87,1	22 888

2.15 Migration

Le tableau 2.15 indique qu'au moment de l'enquête 91,5 % des diplômés de 1985 ayant un emploi travaillaient en Ontario, 7,4 % résidaient ailleurs au Canada, 0,5 % s'étaient installés aux États-Unis et 0,7 % s'étaient établis dans d'autres pays étrangers. Les diplômés de 1985 étaient proportionnellement moins nombreux que les diplômés de 1982 à occuper un emploi à l'extérieur de la province un an après la fin de leurs études, soit 8,5 % par rapport à 11 %.

TABLEAU 2.15

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein ou à temps partiel selon leur lieu de travail

Lieu de travail	Pourcentage[a]
Provinces Atlantiques	1,0
Québec	2,4
Ontario	91,5
Manitoba, Saskatchewan	1,0
Alberta	1,8
Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest	1,2
États-Unis	0,5
Autre	0,7
Total	100,0
Échantillon pondéré N	26 330

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

Résumé et conclusions

Le chapitre qui s'achève trace un profil des diplômés de 1985 sur le plan des caractéristiques démographiques et socio-économiques, des études effectuées et des débuts professionnels. On constate premièrement qu'il y a un peu plus de femmes que d'hommes parmi les diplômés des établissements universitaires de l'Ontario (54,9 %). Deuxièmement, les parents de ces diplômés sont en moyenne plus instruits que l'ensemble des Ontariens âgés de 45 à 64 ans. Troisièmement, les domaines dans lesquels les pères des diplômés de 1985 sont le plus susceptibles d'occuper un emploi sont les sciences naturelles, le génie et les mathématiques (9,3 %), la gestion, l'administration et les domaines connexes (21,2 %) et la vente (7,7 %). Les mères des diplômés sont pour leur part proportionnellement plus susceptibles d'occuper un emploi de bureau ou un emploi connexe (31,7 %), un emploi dans l'enseignement ou un domaine connexe (12,3 %) ou un emploi dans le domaine de la médecine et de la santé (12 %). Quatrièmement, 81 % des diplômés de 1985 faisaient partie de la population active au printemps 1986. Cinquièmement, le taux de chômage touchant les diplômés de 1985, au printemps 1986, était de 7,3 %. Sixièmement, 18,3 % des diplômés de 1985 ont poursuivi leurs études à temps plein. Enfin, 52,7 % des diplômés de 1985 exercent une profession appartenant à l'un des 21 groupes les plus courants.

Compte tenu du peu de temps qui s'est écoulé entre les trois enquêtes sur les diplômés des universités de l'Ontario, il n'est pas étonnant de constater que la situation des diplômés de 1985 est à peu près la même que celle des diplômés de 1982 et de 1979. On note toutefois une évolution à certains égards, notamment une plus grande présence féminine dans les établissements universitaires, un accroissement du pourcentage de titulaires d'un baccalauréat de quatre ans ou d'un premier diplôme professionnel ainsi qu'une augmentation de la proportion de diplômés en commerce et en administration. On constate en outre certains changements sur le plan des groupes de professions et des industries auxquels appartiennent les emplois des diplômés. Les diplômés de 1985 sont en effet proportionnellement plus nombreux que leurs homologues de 1982 à occuper un emploi en sciences naturelles, en génie ou en mathématiques, mais proportionnellement moins nombreux dans le domaine de l'enseignement.

CHAPITRE 3 QUELQUES FACTEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES INFLUENÇANT LES ÉTUDES ET LES DÉBUTS PROFESSIONNELS DES DIPLÔMÉS DU PRINTEMPS 1985

Le chapitre précédent indiquait comment les diplômés de 1985 se distinguent les uns des autres sur le plan des caractéristiques démographiques et socio-économiques, des études effectuées et des débuts professionnels. Le présent chapitre examine dans quelle mesure les études et les débuts professionnels dépendent de certains facteurs démographiques, des origines sociales et des décisions prises pendant les années d'études.

3.1 Niveau du diplôme ou du grade

La première section du présent chapitre porte sur la relation entre, d'une part, le sexe et les origines sociales et, d'autre part, le niveau du diplôme ou du grade qu'ont obtenu les diplômés de 1985.

3.1.1 Sexe

Les données du tableau 3.1.1 révèlent certaines différences entre les deux sexes en ce qui a trait au niveau du diplôme ou du grade obtenu. On note en effet que proportionnellement plus de femmes sont titulaires d'un baccalauréat de trois ans et titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation, tandis que les hommes sont plus nombreux à détenir un diplôme, un baccalauréat de quatre ans, un premier diplôme professionnel, une maîtrise ou un doctorat.

À quelques exceptions près, ces résultats correspondent à ceux qui avaient été recueillis sur les diplômés de 1982. Par rapport à la promotion de 1982, les diplômées de 1985 ont été proportionnellement plus nombreuses à obtenir un baccalauréat de quatre ans ou une maîtrise et moins nombreuses à terminer un baccalauréat d'un an en éducation.

TABLEAU 3.1.1

Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade et le sexe

Niveau du diplôme ou du grade	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Diplôme	5,9	3,8	4,7
Baccalauréat de trois ans	20,9	27,5	24,5
Baccalauréat de quatre ans	49,0	44,2	46,4
Baccalauréat d'un an en éducation	5,5	11,8	8,9
Premier diplôme professionnel	6,4	4,0	5,0
Maîtrise	11,0	8,0	9,3
Doctorat	1,3	0,5	0,8
Autre[b]	0,1	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	16 328	19 917	36 245

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. La catégorie "Autre" comprend les titulaires d'un diplôme d'études supérieures, les ingénieurs et les diplômés du Collège des beaux-arts de l'Ontario.

3.1.2 Niveau d'instruction des parents

Le niveau du grade ou du diplôme obtenu par les étudiants de niveau universitaire varie-t-il en fonction du niveau d'instruction de leurs parents ? Une analyse du degré de scolarité du père, de la mère et des deux parents d'une part et, d'autre part, du niveau du grade ou du diplôme obtenu révèle une vague relation entre ce dernier et le degré de scolarité du parent le plus instruit. Plus précisément, les titulaires d'un premier diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat étaient proportionnellement plus nombreux à avoir au moins un parent titulaire d'un diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat (voir tableau 3.1.2). L'enquête de 1983 avait également fait ressortir cette relation.

TABLEAU 3.1.2

Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le niveau d'instruction du parent le plus instruit

Niveau du diplôme ou du grade obtenu	Pourcentage[a] Niveau d'instruction du parent le plus instruit						
	Aucune scolarité (autodidacte)	Quelques années d'école primaire	École primaire au complet	Quelques années d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Certificat d'apprentissage ou de qualification dans un métier	Certificat ou diplôme non universitaire
Diplôme	13,1	7,8	5,1	5,3	5,0	5,9	5,2
Baccalauréat de trois ans	27,9	24,0	25,6	27,5	26,3	24,6	26,9
Baccalauréat de quatre ans	34,3	43,9	43,9	40,8	45,6	47,4	46,9
Baccalauréat d'un an en éducation	1,7	11,6	12,0	11,1	8,5	9,4	8,8
Premier diplôme professionnel	5,1	4,2	4,2	4,5	3,5	3,1	4,4
Maîtrise	17,9	7,5	8,7	9,9	9,7	8,4	7,2
Doctorat	-	0,8	0,5	0,7	1,2	1,1	0,4
Autre	-	0,2	-	0,3	0,2	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	127	1 882	1 895	3 835	5 201	2 207	2 927

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 3.1.2 (suite)

Pourcentage[a]

Niveau du diplôme ou du grade obtenu	Niveau d'instruction du parent le plus instruit							
	Diplôme de formation professionnelle	Quelques études universitaire	Diplôme universitaire du premier cycle	Diplôme en médecine, en dentisterie ou autre diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Diplôme	4,2	3,6	3,3	2,6	3,6	2,4	4,8	4,6
Baccalauréat de trois ans	24,7	24,7	22,3	19,2	21,6	18,2	26,8	24,5
Baccalauréat de quatre ans	48,5	46,4	49,4	48,5	48,9	52,8	40,8	46,5
Baccalauréat d'un an en éducation	8,9	9,6	7,7	7,2	8,0	5,2	8,7	9,0
Premier diplôme professionnel	4,8	4,4	6,4	8,8	6,7	8,7	9,2	5,1
Maîtrise	7,9	10,4	9,9	11,3	10,3	11,2	8,7	9,3
Doctorat	0,7	0,9	0,7	2,1	0,5	1,5	1,0	0,8
Autre	0,2	-	0,4	0,4	0,3	-	-	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	3 453	2 371	5 820	1 140	2 506	1 174	620	35 158

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.1.3 Principal emploi des parents en 1985

L'analyse de la profession de la mère et de la profession du père d'une part et, d'autre part, du niveau du diplôme ou du grade obtenu a fait ressortir qu'il existe seulement un très faible rapport entre les deux. Deux des liens sont néanmoins dignes de mention. D'abord, les diplômés de 1985 dont la mère ou le père occupait un emploi en sciences naturelles, en génie ou en mathématiques étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux que les autres à détenir un baccalauréat de quatre ans. Ensuite, ceux dont la mère ou le père occupait un emploi touchant la religion étaient également proportionnellement plus nombreux que les autres parmi les bacheliers en éducation, les titulaires d'un premier diplôme professionnel et les titulaires d'une maîtrise, mais proportionnellement moins nombreux parmi les titulaires d'un baccalauréat de trois ou de quatre ans. Comme l'enquête de 1982 ne s'était pas intéressée au principal emploi des parents des répondants, il est impossible d'établir quelque comparaison que ce soit avec les diplômés de 1985 (voir tableaux 3.1.3.a et 3.1.3.b).

TABLEAU 3.1.3.a

Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le principal emploi du père en 1985

Niveau du diplôme ou du grade obtenu	Pourcentage[a]												
	Principal emploi du père en 1985												
	Dir.	Sc. nat.	Sc. soc.	Clergé	Ens.	Méd.	Arts	Sports	Pers. adm.	Vente	Serv.	Autre	Total
Diplôme	3,5	3,3	3,2	4,3	1,7	2,8	8,9	-	5,7	3,7	6,4	6,1	4,6
Baccalauréat de trois ans	25,0	20,1	25,0	19,0	22,5	21,8	20,3	20,0	26,6	29,7	25,1	24,4	24,3
Baccalauréat de quatre ans	51,2	58,2	43,1	43,0	53,0	49,3	50,2	19,5	47,9	46,5	50,7	49,8	50,5
Baccalauréat d'un an en éducation	7,3	4,6	8,6	12,1	9,1	6,2	9,4	34,9	10,0	8,5	8,9	9,4	8,3
Premier diplôme professionnel	4,6	6,6	12,1	8,4	6,2	9,6	3,0	12,9	2,7	4,3	3,5	4,0	5,0
Maîtrise	7,6	6,6	7,6	12,4	6,7	8,6	8,2	12,8	7,2	7,1	4,8	5,8	6,7
Doctorat	0,6	0,5	0,3	0,7	0,7	1,5	-	-	-	0,1	0,7	0,3	0,5
Autre	0,2	0,1	-	-	0,1	0,2	-	-	-	0,1	-	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	5 259	2 291	740	247	1 771	1 186	270	19	764	1 918	1 232	9 057	24 755

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 3.1.3.b

Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le principal emploi de la mère en 1985

Niveau du diplôme ou du grade obtenu	Pourcentage[a]												
	Principal emploi de la mère en 1985												
	Dir.	Sc. nat.	Sc. soc.	Clergé	Ens.	Méd.	Arts	Sports	Pers. adm.	Vente	Serv.	Autre	Total
Diplôme	3,1	4,7	4,6	9,4	3,5	3,2	6,6	-	4,4	4,4	4,2	6,7	4,4
Baccalauréat de trois ans	25,0	15,6	22,2	10,2	20,9	24,4	23,5	31,8	25,4	24,4	25,4	25,7	24,4
Baccalauréat de quatre ans	49,9	65,9	52,2	38,3	51,7	52,6	45,8	62,5	50,8	50,9	52,3	49,1	51,0
Baccalauréat d'un an en éducation	8,1	2,7	6,7	9,7	11,1	6,0	7,3	-	8,2	7,3	10,8	9,5	8,4
Premier diplôme professionnel	5,0	6,6	5,2	16,1	5,8	5,0	6,8	5,7	4,7	4,8	3,1	4,0	4,8
Maîtrise	8,5	4,5	8,8	16,2	6,5	8,2	9,9	-	5,9	7,0	4,0	4,7	6,5
Doctorat	0,4	-	0,3	-	0,5	0,4	-	-	0,6	0,9	0,2	0,3	0,5
Autre	-	-	-	-	-	0,2	-	-	0,1	0,3	-	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 225	89	726	41	1 980	1 933	262	32	5 111	1 513	1 074	2 120	16 104

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.1.4 Langue maternelle

Le tableau 3.1.4 indique qu'il existe une relation entre la langue maternelle des diplômés de 1985 et le niveau du grade ou du diplôme obtenu. Plus précisément, les diplômés dont le français est la langue maternelle sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir obtenu un baccalauréat de trois ans, mais proportionnellement moins nombreux à détenir un baccalauréat de quatre ans. Les diplômés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais sont pour leur part plus nombreux que les autres à avoir reçu un diplôme ou un baccalauréat de quatre ans. Comme la question de la langue maternelle n'avait pas été abordée en 1982, il est impossible de comparer à cet égard les promotions de 1982 et de 1985.

TABLEAU 3.1.4

Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu et la langue maternelle

Niveau du diplôme ou du grade obtenu	Pourcentage[a] Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autre	Total
Diplôme	4,3	5,4	6,8	4,7
Baccalauréat de trois ans	24,7	27,5	22,3	24,5
Baccalauréat de quatre ans	46,4	42,0	48,2	46,4
Baccalauréat d'un an en éducation	9,1	8,7	8,3	9,0
Premier diplôme professionel	5,1	5,9	4,2	5,0
Maîtrise	9,4	9,9	9,1	9,4
Doctorat	0,8	0,6	0,9	0,8
Autre	0,2	-	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	28 656	2 219	5 197	36 072

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.2 Domaine principal d'études

La présente section porte sur l'influence que peuvent avoir certaines caractéristiques démographiques et socio-économiques sur le choix d'un domaine d'études.

3.2.1 Sexe

Comme l'indique le tableau 3.2.1, le domaine principal d'études des diplômés du printemps 1985 varie selon le sexe. Ainsi, on compte proportionnellement plus d'hommes diplômés en commerce et administration des entreprises, en génie et sciences appliquées ainsi qu'en mathématiques et physique. En revanche, on trouve plus de femmes dans les domaines de l'éducation, des beaux-arts et des arts appliqués, des lettres, des sciences sociales ainsi que de la médecine et de la santé. Pour ce qui est de l'agronomie et de la biologie, les chiffres sont sensiblement égaux.

TABLEAU 3.2.1

Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études SISCU et le sexe

Domaine principal d'études SISCU	Pourcentage[a] Sexe Hommes	Femmes	Total
ÉDUCATION ET ARTS LIBÉRAUX	9,8	21,8	15,9
Arts libéraux	0,4	1,0	0,7
Formation des maîtres de l'élémentaire et du secondaire	6,9	15,1	11,3
Domaine parascolaire	0,6	0,8	0,7
Éducation physique	1,9	3,4	2,7
Éducation n.c.a.	0,0	0,4	0,2
BEAUX-ARTS ET ARTS APPLIQUÉS	2,1	4,1	3,2
Musique	0,5	1,0	0,8
Arts appliqués	0,8	1,3	1,0
Beaux-arts et arts appliqués n.c.a.	0,8	1,9	1,4
LETTRES	8,4	14,4	11,7
Études anglaises	1,8	4,7	3,4
Études françaises	0,3	2,4	1,5
Histoire	2,4	1,9	2,1
Mass media (y compris le journalisme)	1,4	1,7	1,6
Études religieuses et théologiques	1,1	0,9	1,0
Lettres n.c.a.	1,3	2,7	2,1
SCIENCES SOCIALES	20,5	27,8	24,5
Économie	5,1	2,7	3,8
Géographie	2,6	1,8	2,1
Droit et jurisprudence	3,3	2,3	2,8
Sciences politiques	3,2	2,2	2,6
Psychologie	2,4	9,4	6,3
Service social et assistance sociale	0,4	2,6	1,6
Sociologie	1,2	4,0	2,7
Sciences sociales n.c.a.	2,3	2,8	2,6
COMMERCE, GESTION ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	16,8	10,5	13,3

TABLEAU 3.2.1 (suite)

Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études SISCU et le sexe

Domaine principal d'études SISCU	Pourcentage[a] Sexe Hommes	Femmes	Total
AGRONOMIE ET BIOLOGIE	6,6	6,4	6,5
Agronomie	1,5	0,4	0,9
Biologie	3,1	2,7	2,9
Sciences ménagères	0,1	1,4	0,8
Agronomie et biologie n.c.a.	1,9	1,8	1,9
GÉNIE ET SCIENCES APPLIQUÉES	19,5	2,1	9,9
Génie chimique	2,2	0,4	1,2
Génie civil	2,7	0,2	1,3
Génie électrique	4,5	0,2	2,1
Génie mécanique	5,0	0,3	2,4
Autres types de génie	3,4	0,4	1,8
Génie et sciences appliquées n.c.a.	1,6	0,6	1,1
MÉDECINE ET SANTÉ	4,0	8,4	6,4
Études et recherche dentaires	0,8	0,2	0,5
Études et recherche médicales	2,4	1,6	1,9
Sciences infirmières	0,1	3,6	2,0
Pharmacie	0,3	0,7	0,5
Médecine de la rééducation	0,2	1,8	1,0
Médecine et santé n.c.a.	0,4	0,5	0,4
MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE	12,3	5,3	8,5
Informatique	4,7	1,9	3,2
Mathématiques	2,4	1,9	2,1
Chimie	1,7	0,7	1,1
Géologie et disciplines connexes	2,1	0,6	1,3
Physique	1,4	0,2	0,7
Mathématiques et physique n.c.a.	0,1	0,0	0,1

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

L'analyse de la répartition selon le sexe dans les domaines d'études plus précis révèle quelques différences que l'analyse des domaines principaux ne fait pas ressortir. Par exemple, au sein du domaine principal des lettres, on compte proportionnellement plus d'hommes diplômés en histoire ou en études religieuses et théologiques, tandis que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses en études anglaises ou françaises. On note également des écarts à l'analyse des domaines composant le domaine principal des sciences sociales et celui de la médecine et de la santé. Les femmes sont en effet proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme en psychologie, en service social et en sociologie, tandis que les hommes sont proportionnellement plus nombreux en économie, en géographie, en droit et en sciences politiques. De même, proportionnellement plus d'hommes que de femmes se spécialisent en études et recherche médicales et dentaires, tandis qu'on compte plus de femmes que d'hommes, en proportion, qui sont titulaires d'un diplôme en sciences infirmières, en pharmacie et en médecine de la rééducation.

Les écarts dans la répartition selon le sexe et le domaine principal d'études qui se dégagent des données recueillies auprès des diplômés de 1985 sont presque identiques à ceux qu'on avait remarqués à l'analyse des renseignements fournis par les diplômés de 1979 et de 1982, bien que l'on constate certains changements mineurs. Plus particulièrement, les diplômées de 1985 sont proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues de 1982 en sciences sociales ainsi qu'en

mathématiques et en physique. En outre, proportionnellement plus d'hommes ont obtenu un diplôme ou un grade en mathématiques ou en physique en 1985 qu'en 1982. De même, comme on avait pu le constater en 1983, le pourcentage de diplômés de sexe masculin en éducation, en éducation physique et en loisirs a légèrement diminué, tandis que la proportion de femmes dans le domaine du commerce et de l'administration des entreprises s'est accrue.

3.2.2 Niveau d'instruction des parents

Comme l'indique le tableau 3.2.2, le niveau d'instruction des parents n'a joué que très peu dans le choix du domaine principal d'études des diplômés de 1985. Voici les constatations qui se dégagent de l'analyse des résultats :

Les diplômés de 1985 dans les domaines de l'éducation, de l'éducation physique et des loisirs sont proportionnellement plus nombreux que les autres diplômés à avoir au moins un parent ayant terminé l'école primaire ou fait quelques années d'études secondaires et proportionnellement moins nombreux à avoir au moins un parent titulaire d'un diplôme universitaire.

Les diplômés de 1985 dans le domaine des lettres sont nettement plus nombreux que les autres diplômés à avoir au moins un parent titulaire d'un diplôme d'études supérieures.

Les diplômés de 1985 dans le domaine du commerce et de l'administration des entreprises sont proportionnellement moins nombreux que les autres diplômés à avoir au moins un parent titulaire d'un diplôme d'études supérieures.

Les diplômés de 1985 en agronomie et en biologie sont proportionnellement moins nombreux que les autres diplômés à avoir au moins un parent ayant fait quelques années d'études secondaires ou terminé l'école secondaire, mais proportionnellement plus nombreux à avoir au moins un parent titulaire d'un baccalauréat, d'un premier diplôme professionnel ou d'un diplôme d'études supérieures.

Les diplômés de 1985 en médecine et en santé sont deux fois plus nombreux, en proportion, que l'ensemble des diplômés à avoir au moins un parent titulaire d'un diplôme en médecine ou en dentisterie ou d'un autre diplôme professionnel.

La comparaison de ces résultats aux données recueillies auprès des diplômés de 1982 révèle que deux des constatations ci-dessus, soit la première et la dernière, avaient également été relevées en 1983.

TABLEAU 3.2.2

Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et le niveau d'instruction du parent le plus instruit

Domaine principal d'études	Pourcentage[a] Niveau d'instruction des parents						
	Aucune scolarité (autodidacte)	Quelques années d'école primaire	École primaire au complet	Quelques années d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Certificat d'apprentissage ou de qualification dans un métier	Certificat ou diplôme non universitaire
Éducation, éducation physique et loisirs	5,1	18,4	21,0	18,9	16,1	16,8	15,5
Beaux-arts et arts appliqués	5,3	1,7	3,1	2,2	3,1	3,6	2,4
Lettres et disciplines connexes	3,6	12,9	11,4	12,0	10,2	10,8	12,0
Sciences sociales et disciplines connexes	15,2	21,2	24,8	26,7	24,1	23,2	23,6
Commerce et administration des entreprises	20,1	15,0	13,7	13,8	15,6	13,7	11,9
Agronomie et biologie	3,0	3,5	4,5	6,2	7,1	6,5	7,2
Génie et sciences appliquées	22,8	14,3	9,9	7,7	9,6	11,5	11,3
Médecine et santé	13,2	6,1	4,0	4,7	5,6	6,5	7,7
Mathématiques et physique	11,8	7,0	7,6	7,9	8,7	7,5	8,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	127	1 884	1 890	3 827	5 197	2 207	2 922

TABLEAU 3.2.2 (suite)
Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et le niveau d'instruction du parent le plus instruit

Domaine principal d'études	Pourcentage[a] Niveau d'instruction des parents							
	Diplôme de formation professionnelle	Quelques études universitaire	Diplôme universitaire du premier cycle	Diplôme en médecine, en dentisterie ou autre diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Éducation, éducation physique et loisirs	16,9	17,9	13,5	14,4	13,2	9,5	12,1	16,0
Beaux-arts et arts appliqués	3,7	3,4	3,4	3,6	3,9	3,5	5,6	3,2
Lettres et disciplines connexes	11,6	11,4	11,6	11,7	13,4	13,5	12,4	11,6
Sciences sociales et disciplines connexes	24,3	26,6	24,4	22,6	23,8	24,0	34,0	24,5
Commerce et administration des entreprises	12,6	13,2	13,5	10,1	11,9	9,5	12,9	13,4
Agronomie et biologie	6,9	5,4	6,2	11,4	7,5	9,1	6,6	6,6
Génie et sciences appliquées	8,3	7,4	11,0	7,1	10,8	11,6	6,6	9,9
Médecine et santé	7,4	7,2	6,8	11,7	6,7	6,5	4,2	6,5
Mathématiques et physique	8,3	7,6	9,5	7,4	8,7	12,8	5,5	8,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	3 449	2 367	5 805	1 138	2 504	1 172	620	35 109

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.2.3 Principal emploi des parents en 1985

L'analyse du principal emploi des parents et du domaine principal d'études des diplômés de 1985 indique qu'il existe plusieurs liens entre les deux.

Les diplômés de 1985 dans les domaines de l'éducation, de l'éducation physique et des loisirs sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des diplômés à avoir une mère occupant un emploi en enseignement ou dans les domaines connexes, mais proportionnellement moins nombreux à avoir une mère faisant carrière en sciences naturelles, en génie ou en mathématiques.

Les diplômés de 1985 ayant étudié dans le domaine des beaux-arts et des arts appliqués sont plus susceptibles que les autres diplômés d'avoir au moins un parent faisant carrière dans le monde des arts, de la littérature ou du spectacle.

Les diplômés en lettres sont proportionnellement plus nombreux que les autres diplômés de 1985 à avoir un parent travaillant dans l'un des domaines suivants : sciences sociales, enseignement et domaines connexes ou religion.

Les diplômés de 1985 dans le domaine des sciences sociales sont plus susceptibles que les autres d'avoir un père faisant carrière en sciences sociales ou dans un secteur connexe.

Les diplômés de 1985 en commerce et en administration des entreprises sont moins susceptibles que les autres diplômés d'avoir un père occupant un emploi dans les domaines de la religion, de l'enseignement, ou des arts, de la littérature et du spectacle.

Les diplômés de 1985 dans le domaine de l'agronomie et de la biologie sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir au moins un parent faisant carrière dans le domaine des sciences naturelles, du génie et des mathématiques ou dans celui de la médecine et de la santé, mais proportionnellement moins nombreux à avoir un père occupant un emploi dans le domaine des sciences sociales ou dans un secteur connexe.

Les diplômés de 1985 en génie et en sciences appliquées sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir au moins un parent faisant carrière dans le domaine des sciences naturelles, du génie et des mathématiques.

Les diplômés de 1985 en médecine et en santé sont plus susceptibles que les autres diplômés d'avoir au moins un parent faisant carrière en médecine et en santé.

Les diplômés de 1985 dans le domaine des mathématiques et de la physique sont proportionnellement plus nombreux que les autres diplômés à avoir un père faisant carrière en sciences naturelles, en génie et en mathématiques ou dans le domaine de l'enseignement et les secteurs connexes.

(Voir tableaux 3.2.3.a et 3.2.3.b)

TABLEAU 3.2.3.a

Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et le principal emploi du père en 1985

Domaine principal d'études	Pourcentage[a]												
	Principal emploi du père en 1985												
	Dir.	Sc. nat.	Sc. soc.	Rel.	Ens.	Méd.	Arts	Sports	Bureau	Vente	Serv.	Autre	Total
Éducation, éducation physique et loisirs	13,0	9,9	11,7	20,8	14,8	12,7	15,3	34,9	16,5	15,2	15,7	15,9	14,4
Beaux-arts et arts appliqués	3,4	3,3	2,8	2,9	2,8	3,8	10,4	-	3,2	2,3	3,1	3,2	3,3
Lettres et disciplines connexes	10,6	8,5	16,4	16,6	15,1	10,4	14,1	-	8,3	11,1	10,7	10,8	11,0
Sciences sociales et disciplines connexes	27,3	22,7	38,3	28,0	21,5	23,5	23,3	12,9	25,0	27,5	20,5	22,3	24,3
Commerce et administration des entreprises	15,6	10,6	11,1	6,7	9,2	10,0	8,0	32,3	13,7	15,3	15,4	14,3	13,[illegible]
Agronomie et biologie	5,8	9,4	3,8	7,0	7,1	11,6	4,4	-	6,0	7,2	5,0	7,9	7,3
Génie et sciences appliquées	9,7	16,1	6,2	9,4	10,5	7,7	10,1	-	12,6	8,2	12,9	11,5	10,9
Médecine et santé	5,8	8,2	4,8	7,0	7,8	12,4	3,7	9,8	4,9	6,0	6,2	6,1	6,6
Mathématiques et physique	8,8	11,3	4,8	1,6	11,2	7,8	10,7	10,2	9,8	7,2	10,4	8,1	8,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	5 256	2 291	740	247	1 771	1 184	266	19	762	1 914	1 232	9 049	24 731

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 3.2.3.b

Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et le principal emploi de la mère en 1985

Domaine principal d'études	Pourcentage[a]												
	Principal emploi de la mère en 1985												
	Dir.	Sc. nat.	Sc. soc.	Rel.	Ens.	Méd.	Arts	Sports	Bureau	Vente	Serv.	Autre	Total
Éducation, éducation physique et loisirs	14,0	4,8	12,0	19,5	18,9	13,0	13,6	7,6	19,3	13,0	17,3	14,5	14,9
Beaux-arts et arts appliqués	3,9	4,5	6,1	-	4,0	3,4	7,2	-	3,0	3,2	3,8	3,0	3,9
Lettres et disciplines connexes	12,8	11,9	15,2	9,9	13,2	10,4	12,7	-	10,6	11,2	9,7	10,4	11,2
Sciences sociales et disciplines connexes	25,3	26,7	29,5	15,5	21,6	29,2	20,5	43,4	24,8	27,2	23,7	23,0	24,4
Commerce et administration des entreprises	14,0	13,3	11,4	10,9	10,5	11,7	12,6	24,4	14,5	12,8	12,3	14,0	13,1
Agronomie et biologie	5,7	12,1	6,8	13,2	6,1	9,4	6,5	-	6,4	8,0	6,3	8,3	7,1
Génie et sciences appliquées	10,5	15,8	10,1	9,0	9,6	10,4	9,2	18,5	9,6	10,4	11,8	11,2	10,3
Médecine et santé	6,1	6,6	5,7	20,7	7,8	8,9	6,0	-	7,0	7,3	5,0	6,1	7,0
Mathématiques et physique	7,7	4,5	7,3	5,2	8,7	7,5	11,7	6,1	8,8	6,8	10,1	9,5	8,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 222	89	724	41	1 975	1 933	262	32	5 106	1 511	1 072	2 117	16 085

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.2.4 Langue maternelle

Les données du tableau 3.2.4 indiquent qu'il y a une différence au chapitre des domaines d'études entre, d'une part, les diplômés de 1985 dont la langue maternelle est soit le français, soit une langue autre que l'anglais ou le français et, d'autre part, les diplômés dont l'anglais est la langue maternelle. Ainsi, les diplômés francophones ont opté dans une plus grande proportion que les autres pour l'éducation, l'éducation physique et les loisirs, les lettres et le commerce et l'administration des entreprises. Ils sont en revanche moins nombreux à avoir étudié l'agronomie et la biologie, le génie et les sciences appliquées, la médecine et la santé ainsi que les mathématiques et la physique. Les données indiquent également que les diplômés dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français sont proportionnellement plus nombreux que les autres diplômés à avoir opté pour le génie et les sciences appliquées ou les mathématiques et la physique et proportionnellement moins nombreux à avoir choisi l'éducation, l'éducation physique ou les loisirs ainsi que les sciences sociales.

TABLEAU 3.2.4

Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et la langue maternelle

Domaine principal d'études	Pourcentage[a] Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autre	Total
Éducation, éducation physique et loisirs	16,0	18,1	13,5	16,0
Beaux-arts et arts appliqués	3,1	2,9	3,8	3,2
Lettres et disciplines connexes	11,4	16,9	11,2	11,7
Sciences sociales et disciplines connexes	25,4	25,4	19,2	24,5
Commerce et administration des entreprises	13,2	15,7	13,1	13,3
Agronomie et biologie	6,8	3,1	6,5	6,5
Génie et sciences appliquées	9,4	6,1	14,6	9,9
Médecine et santé	6,5	4,6	6,6	6,4
Mathématiques et physique	8,0	7,2	11,5	8,5
Total	100,0	100,0	100,0	
Échantillon pondéré N	28 615	2 215	5 193	36 023

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.3 Situation professionnelle

En règle générale, une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme, les étudiants ontariens de niveau universitaire choisissent soit d'entrer sur le marché du travail, soit de poursuivre leurs études. La présente section analyse les rapports entre la situation professionnelle d'une part et, d'autre part, le sexe, la langue maternelle et les études.

3.3.1 Sexe

Le tableau 3.3.1 indique qu'à peu près autant de femmes que d'hommes de la promotion du printemps faisaient partie de la population active au moment de l'enquête. On comptait cependant proportionnellement plus d'hommes travaillant à temps plein et proportionnellement plus de femmes occupant un emploi à temps partiel. De plus, il y avait en proportion à peu près autant de femmes que d'hommes sans travail, mais cherchant un emploi, et un peu plus de femmes que d'hommes sans travail, mais n'en cherchant pas. Lorsque l'on exprime le nombre d'hommes et de femmes sans travail en pourcentage de la population active, on constate que le taux de chômage chez les femmes (7,7 %) est à peine supérieur à celui qui prévaut chez les hommes (7,1 %). Enfin, une proportion légèrement plus élevée d'hommes (19,6 %) que de femmes (18,3 %) déclaraient être étudiants à temps plein au moment de l'enquête.

TABLEAU 3.3.1

Répartition des diplômés de 1985 selon la situation professionnelle[a] et le sexe

Situation professionnelle	Pourcentage[b]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Employés à temps plein	68,8	62,2	65,2
Employés à temps partiel	4,8	10,5	7,9
Sans travail, mais attendent le début d'un emploi ou un rappel	1,1	1,7	1,4
Sans travail, mais à la recherche d'un emploi	4,5	4,4	4,4
Sans travail, mais ne cherchant pas d'emploi	1,2	2,9	2,1
Étudiants à temps plein	19,6	18,3	18,9
Taux de chômage	7,1	7,7	7,4
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	15 950	19 170	35 120

a. On n'a pas effectué les calculs conformément à la méthode utilisée dans l'enquête sur la population active, car les étudiants à temps plein sont considérés comme faisant partie de la population active.

b. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

La comparaison de ces résultats avec ceux de l'enquête sur les diplômés de 1982 révèle des différences au chapitre de la relation entre le sexe et la situation professionnelle. En effet, en 1983, le taux de chômage chez les diplômés de sexe féminin était nettement inférieur à celui qui prévalait chez leurs homologues masculins, tandis qu'en 1986, il n'y avait pratiquement aucun écart.

3.3.2 Niveau du diplôme ou du grade

Les données présentées aux tableaux 3.3.2 et 3.3.2.a indiquent que plus le niveau du diplôme ou du grade obtenu est élevé, plus le diplômé est susceptible de faire partie de la population active et d'occuper un emploi à temps plein. Le taux d'activité (taux d'entrée sur le marché du travail) est en effet plus élevé parmi les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation, d'un premier diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat que parmi les titulaires d'un baccalauréat de trois ans ou de quatre ans et les titulaires d'un diplôme (voir tableau 3.3.2.a). Les titulaires d'un premier diplôme professionnel ou d'une maîtrise sont en outre moins touchés que l'ensemble des diplômés par le chômage. On retrouve le taux de chômage le plus élevé parmi les titulaires d'un baccalauréat de trois ans, d'un baccalauréat en éducation ou d'un doctorat.

TABLEAU 3.3.2

Taux d'entrée sur le marché du travail et taux de chômage des diplômés du printemps 1985, selon le niveau du diplôme ou du grade (printemps 1986)[a]

Niveau du diplôme ou du grade	Taux d'entrée sur le marché du travail	Taux de chômage
Diplôme	79,6	6,8
Baccalauréat de trois ans	76,5	9,2
Baccalauréat de quatre ans	77,1	6,9
Baccalauréat d'un an en éducation	96,8	8,6
Premier diplôme professionnel	95,8	3,2
Maîtrise	88,6	5,8
Doctorat	96,5	8,7
Autre	88,5	6,7
Total	81,0	7,3
Échantillon pondéré N	29 376	2 138

a. Les calculs ont été effectués conformément à la méthode utilisée dans l'enquête sur la population active.

TABLEAU 3.3.2.a

Répartition des diplômés de 1985 selon le niveau du diplôme ou du grade et la situation professionnelle[a]

Situation professionnelle	Pourcentage[b] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Employés à temps plein	60,9	57,0	64,5	64,5	89,1	77,6	81,2	84,4	65,2
Employés à temps partiel	9,8	9,1	5,7	22,4	2,9	4,5	6,3	3,4	7,9
Sans travail, mais attendant le début d'un emploi ou un rappel	1,6	1,2	1,2	3,5	1,4	0,9	2,9	3,4	1,4
Sans travail, mais à la recherche d'un emploi	3,7	5,9	4,0	4,8	1,7	4,3	5,6	2,9	4,4
Sans travail, mais ne cherchant pas d'emploi	2,2	3,3	1,8	1,4	1,3	1,8	2,2	3,0	2,1
Étudiants à temps plein	22,6	23,5	22,8	3,4	3,7	11,0	1,9	2,9	18,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 681	8 471	16 316	3 186	1 805	3 332	229	64	35 153

a. On n'a pas effectué les calculs conformément à la méthode utilisée dans l'enquête sur la population active.

b. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

Même si 65,2 % des diplômés de 1985 occupaient un emploi à plein temps au moment de l'enquête, il y avait de nombreuses variations en fonction du niveau du diplôme ou du grade obtenu. Plus précisément, les titulaires d'un premier diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux et les titulaires d'un baccalauréat de trois ans, beaucoup moins nombreux, que les autres diplômés à occuper un emploi à temps plein. De plus, les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation étaient proportionnellement plus nombreux que les autres à occuper un emploi à temps partiel avec une proportion de 22,4 % au printemps 1986. Enfin, dans la catégorie des étudiants à temps plein, les variations sont nombreuses. En effet, quelque 22,6 % des titulaires d'un baccalauréat de trois ans et 23,5 % des titulaires d'un baccalauréat de quatre ans étaient inscrits à titre d'étudiants à temps plein l'année suivant l'obtention de leur diplôme. Ils étaient suivis, dans l'ordre, par les titulaires d'un diplôme (22,6 %), d'une maîtrise (11 %), d'un premier diplôme professionnel (3,7 %), d'un baccalauréat d'un an en éducation (3,4 %) et d'un doctorat (1,9%).

On note certaines différences entre les diplômés de 1985 et ceux de 1982 au chapitre de la relation entre la situation professionnelle et le niveau du diplôme ou du grade obtenu. D'abord, le taux d'activité des diplômés de 1985 titulaires d'un baccalauréat de trois ans est comparable à celui des titulaires d'un baccalauréat de quatre ans, tandis qu'en 1982, il était beaucoup moins élevé parmi les titulaires d'un baccalauréat de

trois ans. Ensuite, le taux de chômage chez les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat un an après l'obtention de leur diplôme est plus élevé parmi les diplômés de 1985 qu'il ne l'était parmi les diplômés de 1982, et ce, malgré l'amélioration globale de la situation de l'emploi.

3.3.3 Domaine d'études

Comme l'indique le tableau 3.3.3, les taux d'activité et de chômage varient en fonction du domaine principal d'études. Les diplômés en médecine et en santé, en commerce et en administration des entreprises ainsi qu'en génie et en sciences appliquées sont proportionnellement plus nombreux à entrer sur le marché du travail et souffrent moins du chômage que les diplômés d'autres domaines d'études (voir le tableau 3.3.3). Les diplômés en beaux-arts et en arts appliqués, en lettres et en sciences sociales ont un taux d'activité moins élevé et souffrent davantage du chômage que les diplômés des autres domaines d'études.

TABLEAU 3.3.3

Taux d'entrée sur le marché du travail et taux de chômage des diplômés du printemps 1985, selon le domaine principal d'études SISCU

(Printemps et été 1986[a])

Domaine principal d'études SISCU	Taux d'entrée sur le marché du travail	Taux de chômage
ÉDUCATION ET ARTS LIBÉRAUX	87,5	8,0
Arts libéraux	46,1	10,7
Formation des maîtres de l'élémentaire et du secondaire	95,7	8,4
Domaine parascolaire	95,9	1,6
Éducation physique	62,0	8,3
Éducation n.c.a.	75,9	3,2
BEAUX-ARTS ET ARTS APPLIQUÉS	77,5	12,6
Musique	52,0	6,7
Arts appliqués	92,0	10,2
Beaux-arts et arts appliqués n.c.a.	81,3	16,7
LETTRES	70,5	10,5
Études anglaises	64,5	9,3
Études françaises	67,6	10,1
Histoire	58,3	10,4
Mass media (y compris le journalisme)	91,5	12,4
Études religieuses et théologiques	82,6	2,7
Lettres n.c.a.	73,0	14,6
SCIENCES SOCIALES	76,6	8,5
Économie	77,6	7,8
Géographie	73,2	10,8
Droit et jurisprudence	91,6	5,1
Sciences politiques	65,9	11,1
Psychologie	69,3	10,0
Service social et assistance sociale	90,0	6,6
Sociologie	78,7	7,9
Sciences sociales n.c.a.	80,2	8,2

TABLEAU 3.3.3 (suite)

Domaine principal d'études SISCU	Taux d'entrée sur le marché du travail	Taux de chômage
COMMERCE, GESTION ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	93,0	5,5
AGRONOMIE ET BIOLOGIE	65,7	7,8
Agronomie	85,1	5,0
Biologie	58,0	10,3
Sciences ménagères	84,1	3,1
Agronomie et biologie n.c.a.	59,7	9,1
GÉNIE ET SCIENCES APPLIQUÉES	83,6	5,4
Génie chimique	80,7	5,4
Génie civil	86,5	8,8
Génie électrique	87,6	3,2
Génie mécanique	82,9	6,1
Autres types de génie	77,6	5,0
Génie et sciences appliquées n.c.a.	86,8	4,7
MÉDECINE ET SANTÉ	92,7	1,9
Études et recherche dentaires	97,4	1,3
Études et recherche médicales	91,0	2,0
Sciences infirmières	97,6	2,3
Pharmacie	81,4	1,4
Médecine de la rééducation	92,6	1,7
Médecine et santé n.c.a.	87,5	1,3
MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE	78,7	6,6
Informatique	90,8	3,2
Mathématiques	79,4	5,3
Chimie	61,3	8,8
Géologie et disciplines connexes	80,6	16,0
Physique	44,7	8,6
Mathématiques et physique n.c.a.	92,3	8,5
Total	81,0	7,3
Échantillon pondéré N	36 217	29 350

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

Ces constatations sont semblables à celles qui s'étaient dégagées de l'enquête sur les diplômés de 1982, sauf dans le cas des diplômés en génie et en sciences appliquées. En effet, lors de l'enquête sur les diplômés de 1982, on avait constaté que les diplômés en génie et en sciences appliquées étaient proportionnellement moins nombreux que les autres à être entrés sur le marché du travail et qu'ils souffraient davantage du chômage que l'ensemble des diplômés, à l'inverse de la situation que connaissent les diplômés de 1985.

Il existe des rapports évidents entre les taux d'activité et de chômage et le domaine principal d'études, mais il y a également des variations importantes de ces taux au sein d'un même domaine principal d'études. Par exemple, au sein du domaine principal des sciences sociales, les titulaires d'un diplôme en droit ou en service social sont proportionnellement plus nombreux à être entrés sur le marché du travail et ils souffrent moins du chômage que les diplômés en sciences politiques, en psychologie ou en géographie. De même, au sein du domaine principal des mathématiques et de la physique, le taux de chômage est plus élevé chez les diplômés de géologie et des disciplines connexes que chez les titulaires d'un diplôme en informatique ou en mathématiques. En outre, les diplômés en physique et en chimie sont proportionnellement moins nombreux à faire partie de la population active que les autres diplômés du domaine principal des mathématiques et de la physique.

Comme l'indiquent les données du tableau 3.3.3.a, le pourcentage des diplômés qui travaillent à temps plein est plus élevé en médecine et en santé, en commerce et en administration des entreprises ainsi qu'en génie et en sciences appliquées, et moins élevé en agronomie et en biologie, en lettres ainsi qu'en beaux-arts et en arts appliqués. Les domaines où les diplômés sont le plus susceptibles de travailler à temps partiel sont l'éducation, l'éducation physique et les loisirs ainsi que les beaux-arts et les arts appliqués. Enfin, dans la catégorie des étudiants à temps plein, les diplômés en agronomie et en biologie, en lettres, en sciences sociales ainsi qu'en mathématiques et en physique ont un taux de représentation supérieur à la moyenne, et les titulaires d'un diplôme en médecine et en santé, en commerce et en administration des entreprises et en éducation, un taux inférieur à la moyenne.

TABLEAU 3.3.3.a

Répartition des diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études et la situation professionnelle[a]

Situation professionnelle	Pourcentage[b] — Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Employés à temps plein	61,2	52,3	49,5	60,0	83,3	49,9	76,1	84,3	68,7	65,2
Employés à temps partiel	18,5	14,9	9,6	7,6	2,8	6,5	1,6	4,9	3,3	7,9
Sans travail, mais attendant le début d'un emploi ou un rappel	2,8	2,3	1,7	1,1	1,2	1,0	0,7	0,7	0,9	1,4
Sans travail, mais à la recherche d'un emploi	4,4	6,8	5,7	5,4	3,7	4,2	3,7	1,1	4,3	4,4
Sans travail, mais ne cherchant pas d'emploi	2,0	4,6	4,0	2,3	1,1	2,1	1,1	2,0	1,3	2,1
Étudiants à temps plein	11,1	19,0	29,5	23,5	7,9	36,2	16,7	7,0	21,5	18,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	5 564	1 086	3 983	8 568	4 743	2 297	3 564	2 298	3 001	35 104

a. On n'a pas effectué les calculs conformément à la méthode utilisée dans l'enquête sur la population active.

b. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.3.4 Langue maternelle

Le tableau 3.3.4 ne témoigne d'aucune relation évidente entre la langue maternelle et la situation professionnelle.

TABLEAU 3.3.4

Répartition des diplômés de 1985 selon la situation professionnelle et la langue maternelle

Situation professionnelle	Pourcentage[a] Langue maternelle Anglais	Français	Autre	Total
Employés à temps plein	65,1	64,7	65,6	65,2
Employés à temps partiel	7,9	6,7	8,4	7,9
Sans travail, mais attendant le début d'un emploi ou un rappel	1,4	1,5	1,5	1,4
Sans travail, mais à la recherche d'un emploi	4,2	5,8	5,2	4,4
Sans travail, mais ne cherchant pas d'emploi	2,2	2,4	1,7	2,1
Étudiants à temps plein	19,1	19,0	17,6	18,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	27 761	2 119	5 078	34 957

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.4 Profession

Pour la plupart des gens, les études constituent un moyen de se lancer dans une profession. Il serait donc intéressant d'analyser le genre de profession qu'exerçaient les diplômés de 1985 au printemps et à l'été 1986.

3.4.1 Sexe

La répartition des diplômés de sexe masculin et de sexe féminin de 1985 dans les vingt et un groupes d'emplois à temps plein les plus courants apparaît au tableau 3.4.1.a. Les données révèlent qu'hommes et femmes se cantonnent dans des professions distinctes. Par exemple, les diplômés de sexe masculin sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à occuper des emplois de programmeurs, de comptables, d'experts-comptables et autres agents financiers, d'administrateurs, d'avocats, de médecins, de chirurgiens ainsi que d'ingénieurs électriciens et d'ingénieurs mécaniciens. Les diplômées sont en revanche proportionnellement plus nombreuses que les hommes à occuper des postes d'institutrices dans les écoles maternelles, primaires et secondaires, ainsi que dans d'autres contextes, de travailleuses sociales, de secrétaires et de sténographes, d'aides-comptables et de commis de comptabilité, de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes et autres thérapeutes, ainsi que des emplois dans les services sociaux et communautaires.

TABLEAU 3.4.1.a

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le groupe des 21 groupes les plus courants et le sexe

Profession	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Programmeurs en informatique (2183)	10,1	4,7	7,3
Comptables, experts-comptables et autres agents financiers (1171)	7,4	5,4	6,4
Instituteurs d'écoles maternelles et primaires (2731)	1,9	9,3	5,7
Enseignants d'écoles secondaires (2733)	2,9	3,5	3,2
Cadres administratifs et travailleurs assimilés (n.c.a.)[b] (1179)	2,6	3,6	3,1
Avocats et notaires (2343)	3,6	2,8	3,2
Infirmiers diplômés, à l'exception des surveillants (3131)	0,1	4,7	2,5
Enseignants, sans précision (2730)	1,9	2,5	2,2
Professeurs remplaçants (2700)	0,2	0,6	0,4
Médecins et chirurgiens (3111)	2,9	2,0	2,4
Personnel des services sociaux et communautaires (2333)	1,0	2,8	1,9
Ingénieurs électriciens (2144)	4,3	0,3	2,2
Travailleurs sociaux (2331)	0,6	3,3	2,0
Secrétaires et sténographes (4111)	0,1	2,9	1,6
Ingénieurs mécaniciens (2147)	3,6	0,1	1,8

TABLEAU 3.4.1.a (suite)

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le groupe des 21 groupes les plus courants et selon le sexe

Profession	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Aides-comptables et commis de comptabilité (4131)	0,8	2,1	1,5
Commis-vendeurs de biens de consommation (5137)	0,5	0,7	0,6
Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres (3137)	0,3	2,6	1,5
Chefs des ventes de biens de consommation (5130)	1,6	1,3	1,5
Voyageurs de commerce (5133)	1,8	0,8	1,3
Directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés (3351)	0,7	1,5	1,1
Total partiel	48,9	57,5	53,4
Autres professions	51,4	42,5	46,8
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	11 133	12 112	23 245

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. n.c.a. signifie non classé ailleurs.

La comparaison des diplômés de 1985 et des diplômés de 1982 sur le plan de la profession exercée révèle des changements au chapitre de la représentation des deux sexes dans plusieurs des

vingt et un groupes d'emplois les plus courants. Entre 1982 et 1985, le ratio hommes-femmes s'est accru dans le cas des programmeurs et des emplois liés à la gestion et à l'administration, tandis qu'il a diminué dans celui des comptables, des experts-comptables et autres agents financiers, des avocats, des notaires et des travailleurs sociaux.

Le tableau 3.4.1.b présente la répartition des femmes et des hommes travaillant à temps plein dans les grands groupes de professions de la CCDP. Les données révèlent des écarts évidents entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes appartenant à certains groupes, et ce, même si les catégories d'emplois condidérées sont très vastes. L'écart le plus net se retrouve dans le groupe des sciences naturelles, du génie et des mathématiques, où les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes (32 % par rapport à 9.9 %). Les femmes sont quant à elles beaucoup plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi d'enseignante ou un emploi assimilé (19,7 % par rapport à 9,3 %) et à faire partie du groupe "personnel administratif et travailleurs assimilés" (14,8 % par rapport à 4,7 %).

TABLEAU 3.4.1.b

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et le sexe

Grand groupe	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	19,2	15,0	17,0
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	32,0	9,9	20,5
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	7,9	13,2	10,7
Membres du clergé et assimilés	0,9	0,4	0,6
Enseignants et personnel assimilé	9,3	19,7	14,7
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	5,7	13,2	9,6
Professionnels des domaines artistiques et littéraires et personnel assimilé	2,1	4,0	3,1
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs	0,4	0,5	0,4
Personnel administratif et travailleurs assimilés	4,7	14,9	10,0
Travailleurs spécialisés dans la vente	9,0	5,4	7,1
Travailleurs spécialisés dans les services	2,7	2,7	2,7
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	1,2	0,2	0,7
Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés	b -	b -	b -

TABLEAU 3.4.1.b (suite)

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et le sexe

Grand groupe	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Travailleurs forestiers et bûcherons	0,1	0,1	0,1
Mineurs, carrieurs, foreurs de puits et travailleurs assimilés	0,1	-	0,1
Travailleurs des industries de transformation	0,5	0,1	0,3
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	0,1	-	0,1
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	0,9	0,3	0,6
Travailleurs du bâtiment	1,2	0,1	0,6
Personnel d'exploitation des transports	0,6	0,1	0,3
Manutentionnaires et travailleurs assimilés	0,2	b -	0,1
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	0,3	0,2	0,2
Autres professions	0,7	0,3	0,5
Total[c]	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	11 133	12 112	23 245

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. Moins de 0,1 %.

c. Cette liste porte sur tous les diplômés travaillant à temps plein.

Les écarts entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes pratiquant certaines professions ont à peine évolué depuis 1982. Il y a cependant trois exceptions. Le ratio hommes-femmes a légèrement diminué dans le grand groupe de la direction, de l'administration et des domaines connexes et dans celui des sciences sociales et des domaines connexes, tandis qu'il s'est accru dans celui de l'enseignement et des disciplines connexes.

3.4.2 Niveau du diplôme ou du grade

Comme l'indique le tableau 3.4.2, bien qu'il y ait des chevauchements importants, on peut dire que, dans la course aux emplois, les diplômés se retrouvent sur des marchés professionnels assez distincts selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu. Les titulaires d'un baccalauréat de trois ans ou de quatre ans semblent occuper des emplois relativement peu spécialisés. Par exemple, les deux grands groupes professionnels où se concentrent les titulaires d'un baccalauréat de trois ans sont ceux des emplois de bureau (22,9 %) et des emplois de direction, d'administration et des domaines connexes. Les titulaires d'un baccalauréat de quatre ans se retrouvent également plus nombreux dans deux groupes professionnels, soit celui de la direction, de l'administration et des domaines connexes (18 %) et celui des sciences naturelles, du génie et des mathématiques (33 %).

TABLEAU 3.4.2

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et le niveau du diplôme ou du grade

Grand groupe	Pourcentage[a] — Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	13,8	18,7	18,0	2,2	0,9	33,8	4,1	16,6	17,0
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	17,1	10,7	33,0	1,1	-	16,9	26,7	8,0	20,4
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	4,9	8,2	7,2	2,5	41,0	19,6	13,7	8,5	10,7
Membres du clergé et assimilés	-	0,6	0,1	0,1	4,0	1,3	0,9	-	0,6
Enseignants et personnel assimilé	7,2	9,1	4,7	86,1	0,7	16,9	52,8	7,5	14,7
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	1,9	2,3	10,6	0,6	52,7	3,6	1,7	35,7	9,6

TABLEAU 3.4.2 (suite)

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et le niveau du diplôme ou du grade

Grand groupe	Pourcentage[a] — Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Professionnels des domaines artistiques et littéraires et personnel assimilé	12,6	3,6	3,2	0,9	0,1	1,3	-	11,9	3,1
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs	0,2	0,6	0,5	0,4	-	0,1	-	-	0,4
Personnel administratif et travailleurs assimilés	12,3	22,9	9,1	2,8	0,2	1,4	-	4,4	10,0
Travailleurs spécialisés dans la vente	11,9	12,6	7,4	1,0	0,1	3,7	-	7,4	7,1
Travailleurs spécialisés dans les services	2,4	6,0	2,5	1,1	0,1	0,5	-	-	2,7
Autres professions	15,8	4,7	3,6	1,1	0,1	1,0	-	-	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 035	4 934	10 668	2 105	1 610	2 616	246	54	23 269

Ce sont les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation qui sont les moins dispersés, car 86,1 % d'entre eux occupent un emploi dans l'enseignement et dans les domaines connexes. Les titulaires d'un premier diplôme professionnel travaillent presque tous dans le groupe professionnel des sciences sociales et des domaines connexes ou dans celui de la médecine et de la santé. Les titulaires d'une maîtrise sont également très peu dispersés, avec 33,8 % en direction, en administration et dans les domaines connexes et 36,5 % soit dans les sciences sociales, soit dans l'enseignement. Quant aux titulaires d'un doctorat, quelque 52,8 % d'entre eux se retrouvent dans le grand groupe professionnel de l'enseignement et des domaines connexes, les autres se répartissant entre la direction, l'administration et les domaines connexes, les sciences naturelles, le génie et les mathématiques ainsi que les sciences sociales et les domaines connexes.

À une exception près, l'analyse des résultats de l'enquête sur les diplômés de 1985 révèle une répartition professionnelle selon le niveau du diplôme ou du grade très semblable à celle qui s'était dégagée de l'enquête sur les diplômés de 1982. Les diplômés de 1985 titulaires d'un doctorat sont en effet proportionnellement beaucoup plus nombreux que leurs homologues de 1982 à faire carrière dans le domaine de l'enseignement et dans les domaines connexes, mais proportionnellement moins

nombreux à appartenir au groupe professionnel de la direction, de l'administration et des domaines connexes ou à celui des sciences sociales et des secteurs connexes.

3.4.3 Domaine principal d'études

Le tableau 3.4.3 présente la répartition des diplômés de 1985 selon leur profession et leur domaine principal d'études SISCU. Dans cinq de ces domaines (éducation et loisirs, commerce et administration des entreprises, génie et sciences appliquées, médecine et santé ainsi que mathématiques et physique), la majorité des diplômés se concentrent dans un seul grand groupe professionnel. Par exemple, 92,3 % des diplômés en médecine et santé travaillent dans ce domaine.

TABLEAU 3.4.3

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et le domaine principal d'études SISCU

Grand groupe	Pourcentage[a] — Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	5,8	6,2	12,3	15,2	56,6	5,2	5,3	2,5	7,0	17,0
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	1,2	0,8	2,2	3,3	8,0	27,8	83,4	0,8	74,5	20,5
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	5,2	4,3	10,2	36,2	3,3	3,1	0,1	0,3	0,7	10,7
Membres du clergé et assimilés	0,1	-	5,9	0,2	0,1	-	-	-	0,1	0,6
Enseignants et personnel assimilé	73,2	9,6	9 6	7,5	1,3	4,2	0,8	2,1	3,4	14,7
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	2,5	0,9	1,0	1,3	0,8	18,8	-	92,3	0,2	9,6
Professionnels des domaines artistiques et littéraires et personnel assimilé	0,9	39,5	15,5	1,6	0,6	1,2	0,1	0,3	0,3	3,1

TABLEAU 3.4.3 (suite)

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et le domaine principal d'études SISCU

Grand groupe	Pourcentage[a]									
	Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs	1,9	0,7	0,1	0,3	-b	0,2	-	-	0,1	0,4
Personnel administratif et travailleurs assimilés	3,6	15,6	26,0	16,6	11,7	8,4	1,0	0,4	5,3	10,0
Travailleurs spécialisés dans la vente	2,0	10,1	8,3	9,8	12,4	11,3	4,6	1,1	3,9	7,1
Travailleurs spécialisés dans les services	2,3	3,3	4,7	4,8	2,4	3,7	0,9	0,2	1,4	2,7
Autres professions	1,3	9,0	4,2	3,3	2,8	16,2	4,3	0,1	3,4	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	3 474	578	2 057	5 187	4 016	1 161	2 740	1 956	2 080	23 250

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. Moins de 0,1 %.

Les diplômés des quatre autres domaines d'études, cependant, travaillent dans des secteurs plus divers. Alors que les diplômés en beaux-arts et arts appliqués se retrouvent en plus grande proportion dans les arts, la littérature ou le spectacle, les diplômés en lettres, en sciences sociales ou en agronomie et biologie tendent plus à oeuvrer dans les emplois de bureau, les sciences sociales et les sciences naturelles respectivement. Dans tous les cas, toutefois, la majorité des diplômés est dispersée dans d'autres groupes professionnels. Par exemple, 26 % des diplômés en lettres étaient employés de bureau au moment de l'enquête; 15,5 % d'entre eux exerçaient une profession dans les arts, la littérature ou le spectacle; 10,2 % oeuvraient dans l'enseignement; 12,3 % occupaient un poste de directeur ou d'administrateur; et 10,2 % exerçaient une profession en sciences sociales. Ainsi, moins de 75 % des diplômés en lettres appartiennent aux cinq groupes de professions les plus importants.

Ces résultats coïncident avec ceux qui avaient été obtenus dans le cadre de l'enquête sur les diplômés de 1982.

3.4.4 Langue maternelle

Le tableau 3.4.4 présente la répartition des diplômés de 1985 selon la langue maternelle et la profession exercée. Par rapport à l'ensemble des diplômés, ceux dont la langue maternelle est le français sont proportionnellement plus

TABLEAU 3.4.4

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le grand groupe de la CCDP et la langue maternelle

Grand groupe	Pourcentage[a] Langue maternelle Anglais	Français	Autre	Total
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	17,0	18,3	16,7	17,0
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	19,4	15,4	28,3	20,4
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	11,0	15,5	7,0	10,7
Membres du clergé et assimilés	0,6	1,5	0,5	0,6
Enseignants et personnel assimilé	14,5	21,7	13,0	14,7
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	10,0	6,1	9,2	9,7
Professionnels des domaines artistiques et littéraires et personnel assimilé	3,0	4,6	2,7	3,1
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs	0,5	0,2	-	0,4
Personnel administratif et travailleurs assimilés	9,9	6,9	11,7	10,0
Travailleurs spécialisés dans la vente	7,6	4,3	5,8	7,1
Travailleurs spécialisés dans les services	2,8	3,3	1,6	2,7
Autres professions	3,7	2,1	3,8	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	18 393	1 412	3 355	23 160

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

nombreux à faire carrière en sciences sociales ou en enseignement et moins nombreux dans les emplois ayant trait aux sciences naturelles, au génie et aux mathématiques, à la médecine et à la santé ainsi qu'au travail de bureau et à la vente. En outre, toujours par rapport à l'ensemble des diplômés, ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais se retrouvent en plus grande proportion dans les emplois en sciences, en génie et en mathématiques et en moins grande proportion en sciences sociales.

3.4.5 Principal emploi des parents en 1985

Comme l'indiquait la section 3.1, il existe un rapport entre le principal emploi des parents et le domaine d'études des diplômés de 1985. Dans la présente section, le principal emploi qu'occupaient les parents en 1985 est mis en relation avec la profession qu'exerçaient les diplômés de 1985 un an après la fin de leurs études.

Les données des tableaux 3.4.5.a et 3.4.5.b montrent clairement qu'il existe une relation entre la profession des diplômés et celle de leurs parents. Les diplômés sont en effet plus susceptibles d'appartenir au même groupe professionnel que leur père ou leur mère qu'à tout autre groupe.

TABLEAU 3.4.5.a

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon leur emploi (grand groupe de la CCDP) et l'emploi principal de leur père (grand groupe de la CCDP)

Grand groupe professionnel des diplômés	Pourcentage[a]												
	Grand groupe professionnel du père												
	Dir.	Sc. nat.	Sc. soc.	Clergé	Ens.	Méd.	Arts	Sports	Pers. adm.	Vente	Serv.	Autre	Total
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	17,5	14,8	14,5	9,6	12,8	12,1	15,8	14,2	15,1	16,7	16,2	15,2	15,5
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	18,0	28,8	11,9	14,5	20,8	14,8	20,0	-	18,3	14,0	23,5	19,1	19,2
Travailleurs spécialisés en sciences sociales et secteurs connexes	9,2	8,2	21,6	14,6	8,9	9,8	7,2	14,3	9,6	10,6	8,8	9,2	9,6
Membres du clergé et assimilés	0,2	0,3	0,4	3,3	0,9	-	-	-	0,8	0,1	0,5	0,2	0,3
Enseignants et personnel assimilé	12,5	8,0	11,0	25,8	15,6	12,3	17,3	38,8	18,1	12,3	14,7	15,1	13,7
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	8,5	12,3	8,9	12,2	11,7	19,8	4,9	10,9	7,1	9,3	8,1	9,0	9,7
Professionnels des domaines artistiques et littéraires et personnel assimilé	4,2	3,0	3,3	1,3	4,7	4,5	9,8	-	2,2	3,3	3,3	2,8	3,4

TABLEAU 3.4.5.a (suite)

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon leur emploi (grand groupe de la CCDP) et l'emploi principal de leur père (grand groupe de la CCDP)

Grand groupe professionnel des diplômés	Pourcentage[a]												
	Grand groupe professionnel du père												
	Dir.	Sc. nat.	Sc. soc.	Clergé	Ens.	Méd.	Arts	Sports	Pers. adm.	Vente	Serv.	Autre	Total
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs	0,8	0,4	0,4	1,1	0,8	0,5	0,9	-	0,7	1,6	0,4	0,6	0,7
Personnel administratif et travailleurs assimilés	13,0	11,2	11,1	9,9	9,6	10,5	11,6	10,9	15,5	12,7	10,5	11.9	11,9
Travailleurs spécialisés dans la vente	9,4	6,2	9,4	2,2	6,3	9,6	4,9	10,9	7,1	12,7	5,7	8,0	8,3
Travailleurs spécialisés dans les services	3,6	4,1	4,2	3,2	4,7	2,4	4,5	-	3,0	2,4	5,4	3,1	3,5
Autres professions	3,2	2,7	3,2	2,4	3,1	3,6	3,1	-	2,4	4,4	2,9	5,7	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	3 834	1 651	502	173	1 177	779	204	17	599	1 430	941	6 732	18 037

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 3.4.5.b

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon leur emploi (grand groupe de la CCDP) et l'emploi principal de leur mère (grand groupe de la CCDP)

Grand groupe professionnel des diplômés	Pourcentage[a]												
	Grand groupe professionnel de la mère												
	Dir.	Sc. nat.	Sc. soc.	Clergé	Ens.	Méd.	Arts	Sports	Pers. adm.	Vente	Serv.	Autre	Total
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	17,4	6,4	12,3	14,7	12,5	14,6	13,3	34,6	15,2	15,0	12,1	14,9	14,6
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	17,8	32,7	17,0	6,4	17,7	17,8	24,7	25,0	19,1	17,1	22,8	19,0	18,8
Travailleurs spécialisés en sciences sociales et secteurs connexes	12,3	3,4	13,8	14,7	9,6	12,0	12,1	16,9	9,1	11,3	7,9	10,0	10,3
Membres du clergé et assimilés	0,2	-	-	-	0,4	0,1	-	-	0,2	0,4	0,3	0,5	0,3
Enseignants et personnel assimilé	12,9	-	11,9	13,9	19,7	10,4	13,2	-	13,9	11,2	18,8	13,6	13,9
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	8,7	10,4	8,1	23,3	10,7	14,9	9,9	-	10,4	10,3	7,3	8,7	10,3

TABLEAU 3.4.5.b (suite)

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein (grand groupe de la CCDP) et l'emploi principal de leur mère (grand groupe de la CCDP)

Grand groupe professionnel des diplômés	Pourcentage[a]												
	Grand groupe professionnel du père												
	Dir.	Sc. nat.	Sc. soc.	Clergé	Ens.	Méd.	Arts	Sports	Pers. adm.	Vente	Serv.	Autre	Total
Professionnels des domaines artistiques et littéraires et personnel assimilé	4,3	3,7	4,7	-	4,2	3,4	5,5	-	3,3	4,6	3,1	2,4	3,6
Travailleurs spécialisés des sports et loisirs	0,7	3,3	1,5	-	1,0	0,7	0,9	-	0,7	0,3	0,8	0,6	0,7
Personnel administratif et travailleurs assimilés	11,2	26,3	13,0	8,3	9,9	10,7	7,3	7,9	12,2	12,2	13,7	13,3	11,9
Travailleurs spécialisés dans la vente	8,7	3,7	9,2	-	6,4	7,5	9,0	7,9	8,4	10,8	5,7	8,9	8,2
Travailleurs spécialisés dans les services	3,3	-	3,8	6,4	5,0	3,5	2,0	7,7	4,2	3,3	3,1	3,2	3,8
Autres professions	2,3	10,1	4,8	12,5	2,7	4,2	2,0	-	3,4	3,4	4,4	5,0	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	930	56	502	29	1 381	1 356	197	23	3 816	1 125	751	1 574	11 741

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.5 Branche d'activité

Les sous-sections qui suivent analysent la répartition des diplômés de 1985 entre les diverses branches de l'activité industrielle au printemps 1986. Cette analyse comporte deux volets qui, bien qu'ils soient distincts, ne sont d'abord pas totalement dissociés. Les diplômés sont d'abord répartis selon la Classification type des industries (CTI) de Statistique Canada. Ils sont ensuite regroupés selon que leur emploi relève du secteur privé ou du secteur public.

3.5.1 Sexe

Le tableau 3.5.1.a fait état de la répartition des diplômés des deux sexes entre les divisions de la CTI. Les données recueillies indiquent que, dans plusieurs divisions, les deux sexes ne sont pas présents dans la même proportion. Il y a notamment plus de chances de voir travailler les hommes que les femmes dans les industries manufacturières et les services aux entreprises. Les diplômées sont pour leur part relativement plus présentes que leurs homologues masculins dans les services d'enseignement ainsi que dans les services des soins de santé et les services sociaux.

La comparaison des résultats de l'enquête portant sur les diplômés de 1985 avec ceux de l'enquête de 1983 révèle une évolution dans la représentation masculine et féminine au sein de certaines branches d'activité. Le rapport hommes-femmes a par exemple décru au sein des industries manufacturières, des

TABLEAU 3.5.1.a

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la division de la CTI et le sexe

Division	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Agriculture et services connexes	1,5	0,7	1,1
Pêche et piégeage	0,1	-	-[b]
Exploitation forestière et services forestiers	0,2	0,1	0,1
Mines, y compris broyage, carrières et puits de pétrole	1,7	0,5	1,0
Industries manufacturières	23,2	9,8	16,2
Construction	2,6	0,5	1,5
Transport et entreposage	1,3	1,0	1,1
Communications et autres services publics	3,8	2,1	2,9
Commerce de gros	1,8	1,1	1,4
Commerce de détail	3,9	4,5	4,2
Intermédiaires financiers et assurances	6,9	7,7	7,3
Services immobiliers et agences d'assurance	0,8	0,5	0,6
Services aux entreprises	18,3	12,1	15,1
Services gouvernementaux[c]	9,7	9,7	9,7
Services d'enseignement	11,5	23,1	17,6
Services des soins de santé et services sociaux	6,7	19,7	13,5

TABLEAU 3.5.1.a (suite)

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la division de la CTI et le sexe

Division	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Hébergement et restauration	1,3	2,0	1,6
Autre	5,0	4,9	5,0
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	11 105	12 086	23 191

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. Moins de 0,1 %.

c. Les diplômés occupant un emploi au sein d'une société de la Couronne sont répartis entre les divisions de la CTI selon la branche d'activité à laquelle leur employeur est associé.

services aux entreprises ainsi qu'au sein des services des soins de santé et des services sociaux, mais s'est accru dans les services d'enseignement.

Le tableau 3.5.1.b ventile les diplômés de 1985 des deux sexes selon qu'ils étaient employés dans le secteur public ou dans le secteur privé au moment de l'enquête. On constate que 32,4 % des hommes et 54,7 % des femmes travaillent dans le secteur public. Par rapport à 1982, on note une légère augmentation dans la proportion des diplômés de sexe masculin oeuvrant dans le secteur public.

TABLEAU 3.5.1.b

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le secteur et le sexe

Secteur	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Secteur public[b]	32,4	54,7	44,0
Secteur privé	67,6	45,3	56,0
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	11 108	12 090	23 197

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. Voir la définition de "secteur public" utilisée dans le cadre de la présente enquête à la section 2.10.

3.5.2 Niveau du diplôme ou du grade

Le tableau 3.5.2.a fait état d'écarts considérables dans la répartition des diplômés de 1985 entre les diverses divisions industrielles selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu. Les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation sont les moins dispersés, 85,6 % d'entre eux étant employés dans les services d'enseignement. Si l'on fait exception de la catégorie "Autre", les titulaires d'un doctorat viennent au deuxième rang sur le plan de la concentration, car 56,5 % d'entre eux travaillent eux aussi dans les services d'enseignement. Viennent ensuite les titulaires d'un premier diplôme professionnel, dont 43,7 % oeuvrent dans les services des soins de santé et les services sociaux et 36,7 %, dans les services aux entreprises.

TABLEAU 3.5.2.a

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la division de la CTI et le niveau du diplôme ou du grade

Division	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Agriculture et services connexes	4,8	0,5	0,7	0,1	5,6	0,4	-	-	1,1
Pêche et piégeage	-	-b	-b	-	-	-	0,8	-	-b
Exploitation forestière et services forestiers	0,5	0,1	0,2	0,1	-	0,1	-	-	0,1
Mines, y compris broyage, carrières et puits de pétrole	-	0,7	1,7	0,1	-	0,9	-	-	1,0
Industries manufacturières	20,1	14,1	22,7	1,7	0,3	15,0	6,1	15,3	16,3
Construction	4,4	1,8	1,7	0,4	0,1	0,5	-	4,0	1,5
Transport et entreposage	1,4	1,7	1,2	0,3	0,1	0,8	0,8	-	1,1
Communications et autres services publics	4,7	3,3	3,4	0,3	-	3,4	1,8	-	2,9
Commerce de gros	3,0	1,7	1,7	0,2	-	1,4	-	-	1,4
Commerce de détail	7,2	8,3	4,1	1,2	-	1,2	0,9	8,0	4,2

TABLEAU 3.5.2.a (suite)

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la division de la CTI et le niveau du diplôme ou du grade

Division	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Intermédiaires financiers et assurances	6,3	13,0	6,9	0,9	0,4	8,6	0,9	3,9	7,3
Services immobiliers et agences d'assurance	0,8	1,0	0,6	-	-	0,9	-	-	0,6
Services aux entreprises	12,3	11,0	17,9	0,6	36,7	11,5	7,3	12,2	15,1
Services gouvernementaux	9,7	12,3	9,3	3,5	5,3	14,2	12,5	-	9,7
Services d'enseignement	9,0	12,2	7,3	85,6	1,4	24,5	56,5	3,6	17,6
Services des soins de santé et services sociaux	5,4	8,5	14,4	2,7	43,7	12,2	9,8	35,6	13,5
Hébergement et restauration	1,5	3,1	1,9	0,4	0,3	0,2	-	-	1,6
Autre	8,7	6,7	4,3	1,9	6,0	4,5	2,7	17,3	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 032	4 922	10 644	2 103	1 605	2 606	246	54	23 212

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. Moins de 0,1 %.

Les titulaires d'une maîtrise sont en revanche dispersés dans plusieurs branches d'activité, les services d'enseignement venant au premier rang avec 24,5 %, suivis des services gouvernementaux (14,2 %) et des industries manufacturières (15 %). De même, les titulaires d'un baccalauréat de quatre ans ne présentent un taux de concentration élevé dans aucune division de la CTI : 17,9 % d'entre eux occupent un emploi dans les services aux entreprises, 22,7 % travaillent dans les industries manufacturières, 14,4 % appartiennent à la catégorie des services des soins de santé et des services sociaux et 9,3 % font carrière dans les services gouvernementaux. Les titulaires d'un baccaulauréat de trois ans sont eux aussi assez dispersés : services d'enseignement, 12,2 %; services gouvernementaux, 12,3 %; et industries manufacturières, 14,1 %. La même situation prévaut parmi les titulaires d'un diplôme, 20,1 % d'entre eux étant employés dans les industries manufacturières, 12,3 % dans les services aux entreprises et 9 % dans les services d'enseignement.

La répartition des diplômés entre les secteurs public et privé selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu présente de nombreux écarts, comme en témoigne le tableau 3.5.2.b. La majorité des titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation, d'une maîtrise ou d'un doctorat travaillent dans le secteur public. En revanche, les titulaires d'un diplôme, d'un premier diplôme professionnel, d'un baccalauréat de trois ans ou d'un baccalauréat de quatre ans occupent pour la plupart un emploi dans le secteur privé.

TABLEAU 3.5.2.b

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le secteur et le niveau du diplôme ou du grade

Secteur	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Secteur public[b]	31,2	37,5	35,6	92,0	40,6	55,3	82,3	39,2	44,0
Secteur privé	68,8	62,4	64,4	8,0	59,4	44,7	17,7	60,8	56,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 034	4 922	10 648	2 103	1 605	2 606	246	54	23 218

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. Voir la définition de "secteur public" utilisée dans le cadre de la présente enquête à la section 2.10.

La comparaison de ces résultats avec ceux de l'enquête sur les diplômés de 1982 révèle que la répartition entre les secteurs et les branches d'activité est très semblable dans les deux cas, à une exception près. Les titulaires d'un doctorat de la promotion de 1985 sont proportionnellement plus nombreux que ceux de la promotion de 1982 à avoir trouvé un emploi dans les services d'enseignement (dans le secteur public) et moins nombreux à travailler dans les industries manufacturières (dans le secteur privé).

3.5.3 Domaine principal d'études

Les diplômés de certains domaines d'études sont très concentrés dans un nombre restreint de divisions de la CTI, ce qui n'est pas le cas des diplômés de tous les domaines d'études. Le tableau 3.5.3.a répartit les diplômés selon leur domaine principal d'études SISCU et les divisions de la CTI.

TABLEAU 3.5.3.a

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la division de la CTI et le domaine principal d'études SISCU

Division	Pourcentage[a] — Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Agriculture et services connexes	0,1	-	0,4	0,4	0,2	16,3	0,1	0,1	0,5	1,1
Pêche et piégeage	-	-	0,1	-	-	0,2	0,1	-	-	-[b]
Exploitation forestière et services forestiers	0,1	-	0,1	-	-[b]	0,3	0,7	-	0,1	0,1
Mines, y compris broyage, carrières et puits de pétrole	0,1	-	0,2	0,3	0,8	0,5	3,7	-	3,9	1,0
Industries manufacturières	2,4	15,9	14,9	8,5	21,4	16,5	45,3	1,1	26,2	16,3
Construction	0,4	1,8	0,9	1,4	1,4	1,6	5,0	-	0,8	1,5
Transport et entreposage	0,3	0,4	2,1	1,4	1,4	0,7	1,6	-	1,0	1,1
Communications et autres services publics	0,4	2,1	4,7	1,6	3,4	1,3	7,4	-	5,7	2,9
Commerce de gros	0,3	2,7	1,4	1,3	2,6	2,9	1,8	-	1,4	1,4
Commerce de détail	1,4	12,8	5,6	6,0	4,8	5,2	0,8	5,3	2,5	4,2

TABLEAU 3.5.3.a (suite)

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la division de la CTI et le domaine principal d'études SISCU

Division	Pourcentage[a] — Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. sociales	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Intermédiaires financiers et assurances	1,4	2,3	6,5	9,8	15,9	3,2	1,0	0,1	14,1	7,3
Services immobiliers et agences d'assurance	0,1	0,4	1,3	0,8	1,3	-	0,3	-	0,5	0,6
Services aux entreprises	1,1	16,0	8,7	18,8	27,2	4,1	21,4	0,3	23,4	15,1
Services gouvernementaux	5,6	4,3	11,5	16,7	9,1	11,0	7,5	3,5	8,4	9,7
Services d'enseignement	74,4	14,5	19,1	9,1	2,7	13,4	1,2	4,3	7,5	17,5
Services des soins de santé et services sociaux	6,3	3,8	4,1	16,8	2,4	15,1	0,1	83,2	1,5	13,5
Hébergement et restauration	1,1	2,5	3,4	2,1	2,4	2,5	0,1	0,2	0,8	1,6
Autre	4,5	20,5	14,9	5,0	3,0	5,2	1,9	1,7	1,8	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	3 467	578	2 051	5 181	3 993	1 159	2 736	1 956	2 071	23 194

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. Moins de 0,1 %.

Parmi les diplômés du printemps 1985, ceux qui ont étudié en médecine et santé présentent le plus fort taux de concentration dans une seule division de la CTI, soit 83,2 % dans les services des soins de santé et les services sociaux. Viennent ensuite les diplômés en éducation, éducation physique et loisirs, qui se retrouvent à 74,4 % dans les services d'enseignement, et les diplômés en génie et sciences appliquées, dont 45,3 % travaillent dans les industries manufacturières. Dans les autres domaines d'études, même la division de la CTI qui regroupe la plus forte proportion de diplômés ne compte qu'environ le quart ou moins d'entre eux, proportion qui varie entre 27,2 % dans le cas des diplômés en commerce et administration des entreprises travaillant dans l'industrie des services aux entreprises et 20,5 % dans le cas des diplômés en beaux-arts et arts appliqués faisant partie de la catégorie "Autre".

L'examen du tableau 3.5.3.b, qui fait état de la répartition des diplômés selon leur domaine principal d'études et selon qu'ils occupent un emploi dans le secteur public ou le secteur privé, révèle que les diplômés de certains domaines sont assez fortement concentrés dans l'un ou l'autre secteur. À l'instar des diplômés en médecine et santé, les diplômés en éducation, éducation physique et loisirs sont employés dans une très grande proportion par des organismes du secteur public. À l'inverse, les diplômés en commerce et administration des

TABLEAU 3.5.3.b

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le secteur et le domaine principal d'études SISCU

Secteur	Pourcentage[a] — Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Secteur public[b]	86,9	24,2	40,6	44,8	19,7	40,2	19,0	82,0	24,9	44,0
Secteur privé	13,1	75,8	59,4	55,2	80,3	59,8	81,0	18,0	75,1	56,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	3 467	578	2 051	5 183	3 996	1 161	2 736	1 956	2 071	23 200

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.
b. Voir la définition de "secteur public" utilisée dans le cadre de la présente enquête à la section 2.10.

entreprises, en beaux-arts et arts appliqués, en mathématiques et physique ou en génie et sciences appliquées travaillent majoritairement dans le secteur privé.

La comparaison des résultats de l'enquête sur les diplômés de 1985 avec ceux de l'enquête sur les diplômés de 1982 souligne certains changements dans la répartition des diplômés en génie et sciences appliquées entre les divisions de la CTI. Plus précisément, les diplômés de 1985 en génie et sciences appliqués sont proportionnellement plus nombreux que leurs homologues de 1982 à travailler dans les industries manufacturières et les services aux entreprises, mais moins nombreux à occuper un emploi dans le domaine des communications et autres services publics, dans les services gouvernementaux ou dans les services d'enseignement. Pour ce qui est de la répartition entre les secteurs public et privé, les diplômés de 1985 en génie et sciences appliquées travaillaient en plus grande proportion dans le secteur privé que leurs homologues de 1982.

3.5.4 Langue maternelle

La répartition des diplômés entre les divisions de la CTI varie selon que leur langue maternelle est l'anglais ou non. Le tableau 3.5.4.a indique que les diplômés francophones se retrouvent en plus grande proportion que les diplômés anglophones dans les services gouvernementaux et les services d'enseignement. Ils sont en revanche présents en moins grand nombre dans les domaines des industries manufacturières, du

commerce de détail, des intermédiaires financiers et des assurances, des services aux entreprises et des services des soins de santé et des services sociaux. Les diplômés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais sont pour leur part proportionnellement plus nombreux dans les industries manufacturières ainsi que dans le secteur des intermédiaires financiers et des assurances, mais moins nombreux dans les services gouvernementaux, les services d'enseignement ainsi que les services des soins de santé et les services sociaux.

TABLEAU 3.5.4.a

Répartition des diplômés de 1985 exerçant à temps plein une profession appartenant à l'une des divisions de la CTI, selon la langue maternelle

Industrie	Pourcentage[a] Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autre	Total
Agriculture et services connexes	1,2	0,1	0,7	1,0
Pêche et piégeage	-[b]	-	-	-[b]
Exploitation forestière et services forestiers	0,2	-	0,1	0,1
Mines, y compris broyage, carrières et puits de pétrole	1,1	0,6	0,8	1,0
Industries manufacturières	16,0	11,0	19,6	16,3
Construction	1,4	0,7	2,1	1,5
Transport et entreposage	1,1	0,9	1,3	1,1
Communications et autres services publics	3,0	3,3	2,3	2,9
Commerce de gros	1,5	0,8	1,4	1,5
Commerce de détail	4,2	2,4	4,9	4,2
Intermédiaires financiers et assurances	7,3	3,8	9,1	7,3
Services immobiliers et agences d'assurance	0,5	0,4	1,1	0,6
Services aux entreprises	15,1	13,2	15,6	15,1
Services gouvernementaux[c]	9,3	19,4	7,6	9,7
Services d'enseignement	17,3	25,4	15,8	17,6
Services des soins de santé et services sociaux	14,0	10,7	12,1	13,5

TABLEAU 3.5.4.a (suite)

Répartition des diplômés de 1985 exerçant à temps plein une profession appartenant à l'une des divisions de la CTI, selon la langue maternelle

Industrie	Pourcentage[a] Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autre	Total
Hébergement et restauration	1,7	1,6	1,3	1,6
Autre	5,0	5,7	4,2	4,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	18 358	1 410	3 343	23 110

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. Moins de 0,1 %.

c. Les diplômés occupant un emploi au sein d'une société de la Couronne sont répartis entre les divisions de la CTI selon la branche d'activité à laquelle leur employeur est associé.

Les données du tableau 3.5.4.b indiquent que les diplômés dont le français est la langue maternelle sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des diplômés à travailler dans le secteur public. Les diplômés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais sont quant à eux employés en plus grand nombre dans le secteur privé.

TABLEAU 3.5.4.b

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le secteur et la langue maternelle

Secteur	Pourcentage[a] Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autre	Total
Secteur public	44,0	60,0	37,4	44,0
Secteur privé	56,0	40,0	62,6	56,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	18 362	1 412	3 343	23 177

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.6 Rémunération

Afin de faire ressortir l'évolution des salaires des diplômés travaillant à temps plein, on a analysé leur rémunération de départ et leur salaire au moment de l'enquête. Le salaire moyen des diplômés travaillant à temps plein, qui se situait au départ à 20 825 $, était passé à 24 319 $ au moment de l'enquête. Si l'on ajuste ces chiffres pour tenir compte de l'inflation, on constate qu'ils sont très semblables à ceux que l'enquête sur les diplômés de 1982 travaillant à temps plein avait découverts.

3.6.1 Sexe

Les diplômés des deux sexes travaillant à temps plein sont répartis selon leur salaire de départ dans le tableau 3.6.1.a et selon leur salaire au moment de l'enquête dans le tableau 3.6.1.b.

Exception faite de la hausse d'environ 17 % entre le salaire de départ des diplômés et leur salaire au moment de l'enquête, les deux tableaux révèlent une même constante : le salaire moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes. Ces écarts salariaux sont tels que le salaire moyen des femmes ne représente qu'environ 88 % de celui des hommes. Chez les diplômés de 1982, cet écart était légèrement plus grand, les femmes gagnant en moyenne 15 % de moins que les hommes.

TABLEAU 3.6.1.a

Salaire de départ des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le sexe

Salaire de départ	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 000 $	7,1	13,0	10,2
10 000 $ à 13 999 $	7,6	13,1	10,5
14 000 $ à 17 999 $	15,1	19,4	17,3
18 000 $ à 21 999 $	18,5	17,3	17,9
22 000 $ à 25 999 $	23,0	19,4	21,1
26 000 $ à 29 999 $	16,6	11,8	14,1
30 000 $ à 34 999 $	5,6	3,4	4,4
35 000 $ à 39 999 $	2,1	1,1	1,6
40 000 $ ou plus	4,3	1,6	2,9
Total	100,0	100,0	100,0
Salaire moyen[b]	22 250	19 513	20 825
Échantillon pondéré N	10 843	11 780	22 623

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. La médiane de chaque catégorie est multipliée par l'échantillon pondéré N de cette catégorie. Pour les catégories "Moins de 10 000 $" et "40 000 $ ou plus", la valeur monétaire est multipliée par l'échantillon pondéré N de cette catégorie. On additionne ensuite les valeurs obtenues dans chaque catégorie et on divise le total par l'échantillon pondéré N total pour obtenir le salaire moyen.

TABLEAU 3.6.1.b

Salaire des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, au moment de l'enquête et selon le sexe

Salaire au moment de l'enquête	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 000 $	2,6	4,9	3,8
10 000 $ à 13 999 $	4,3	8,0	6,2
14 000 $ à 17 999 $	10,3	17,3	13,9
18 000 $ à 21 999 $	15,0	18,2	16,7
22 000 $ à 25 999 $	20,1	20,1	20,1
26 000 $ à 29 999 $	19,5	15,9	17,6
30 000 $ à 34 999 $	13,0	6,4	9,6
35 000 $ à 39 999 $	4,7	3,2	3,9
40 000 $ ou plus	10,5	5,9	8,1
Total	48,1	51,9	100,0
Salaire moyen[b]	25 959	22 796	24 319
Échantillon pondéré N	10 372	11 169	21 541

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

b. La médiane de chaque catégorie est multipliée par l'échantillon pondéré N de cette catégorie. Pour les catégories "Moins de 10 000 $" et "40 000 $ ou plus", la valeur monétaire est multipliée par l'échantillon pondéré N de cette catégorie. On additionne ensuite les valeurs obtenues dans chaque catégorie et on divise le total par l'échantillon pondéré N total pour obtenir le salaire moyen.

3.6.2 Niveau du diplôme ou du grade

La répartition des diplômés selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu en fonction du salaire de départ apparaît au tableau 3.6.2.a et en fonction du salaire au moment de l'enquête, au tableau 3.6.2.b. Exception faite des chiffres décrivant le salaire de départ des titulaires d'un diplôme, les données des deux tableaux révèlent qu'il existe une corrélation entre le niveau du diplôme ou du grade et la rémunération. En effet, plus le niveau du diplôme ou du grade est élevé, plus le salaire est important, les titulaires d'un doctorat gagnant à peu près 50 % de plus que les titulaires d'un diplôme.

La progression salariale entre la fin des études et le moment de l'enquête, qui est de 17 % pour l'ensemble des diplômés, varie en fonction du niveau du diplôme ou du grade. Les titulaires d'un premier diplôme professionnel ont reçu une augmentation de l'ordre de 8 %, tandis que les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation gagnaient au moment de l'enquête 16 % de plus qu'à leur entrée sur le marché du travail. Les titulaires d'un baccalauréat de trois ans ou d'un doctorat ont quant à eux reçu des augmentations de l'ordre de 20 % à 25 %. Ces données donnent à penser que les titulaires d'un baccalauréat de trois ans occupent à leur entrée sur le marché du travail un emploi situé au bas de l'échelle de la rémunération et progressent, au point de vue salarial, plus rapidement que les titulaires d'un premier diplôme professionnel ou d'un baccalauréat en éducation. Une tendance semblable s'était d'ailleurs manifestée à l'analyse des résultats de l'enquête sur les diplômés de 1982.

TABLEAU 3.6.2.a

Salaire de départ des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le niveau du diplôme ou du grade

Salaire au moment de l'enquête	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Moins de 10 000 $	14,0	18,8	7,2	11,6	1,3	9,4	4,5	8,9	10,2
10 000 $ à 13 999 $	19,8	17,2	8,9	6,2	9,8	5,4	1,9	8,0	10,5
14 000 $ à 17 999 $	21,3	24,5	18,8	7,9	11,0	8,5	4,6	15,6	17,3
18 000 $ à 21 999 $	20,1	18,6	19,1	17,6	20,9	9,6	12,6	19,9	17,9
22 000 $ à 25 999 $	12,9	11,8	23,0	44,8	21,3	14,5	22,7	15,8	21,1
26 000 $ à 29 999 $	4,1	3,5	18,2	9,4	22,7	19,5	18,0	19,8	14,1
30 000 $ à 34 999 $	3,4	2,3	3,5	1,2	1,7	16,1	12,8	7,9	4,4
35 000 $ à 39 999 $	0,9	1,2	0,7	0,4	1,7	6,3	9,9	4,0	1,6
40 000 $ ou plus	3,6	2,0	0,6	1,1	9,6	10,6	13,0	-	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Salaire moyen	18 319	17 382	20 865	21 040	2[illegible] 655	25 718	27 431	21 846	20 819
Échantillon pondéré N	1 011	4 783	10 517	2 068	1 500	2 478	236	54	22 646

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 3.6.2.b

Salaire des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, au moment de l'enquête et selon le niveau du diplôme ou du grade

Salaire au moment de l'enquête	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Moins de 10 000 $	5,5	6,5	3,6	3,5	0,9	1,1	-	4,5	3,8
10 000 $ à 13 999 $	11,3	11,8	5,2	3,0	7,1	1,0	-	3,6	6,3
14 000 $ à 17 999 $	18,0	22,3	14,5	6,3	10,3	3,9	-	3,7	13,9
18 000 $ à 21 999 $	23,6	20,3	17,9	13,4	18,6	4,9	4,9	12,2	16,7
22 000 $ à 25 999 $	16,3	14,2	21,1	47,5	16,8	9,5	15,2	20,0	20,1
26 000 $ à 29 999 $	7,3	8,0	23,7	15,0	21,1	15,8	13,4	24,1	17,6
30 000 $ à 34 999 $	6,2	4,9	9,9	2,8	9,8	22,4	19,5	24,2	9,6
35 000 $ à 39 999 $	2,1	4,6	2,4	0,9	2,4	11,8	15,0	4,0	3,9
40 000 $ ou plus	9,5	7,4	1,8	7,5	12,9	30,3	32,4	4,0	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Salaire moyen	22 067	21 587	23 468	24 312	25 478	32 178	33 078	26 452	23 313
Échantillon pondéré N	976	4 568	10 019	1 902	1 340	2 467	232	54	21 557

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.6.3 Domaine principal d'études

La répartition des diplômés du printemps 1985 selon le domaine principal d'études SISCU[7] en fonction du salaire de départ apparaît au tableau 3.6.3.a et en fonction du salaire au moment de l'enquête, au tableau 3.6.3.b. Le tableau 3.6.3.c présente le salaire moyen des diplômés au moment de l'enquête selon les disciplines qui forment chaque domaine d'études. Le salaire moyen de départ dans les divers domaines d'études varient entre 14 978 $ (beaux-arts et arts appliqués) et 27 600 $ (médecine et santé). Les diplômés des domaines d'études les moins bien rémunérés gagnaient en moyenne à peine plus de 50 % du salaire des diplômés des domaines d'études les mieux rémunérés. Au moment de l'enquête, la fourchette des salaires selon le domaine principal d'études SISCU s'était un peu rétrécie par rapport à celle des salaires de départ, allant de 18 065 $ (beaux-arts et arts appliqués encore une fois) à 29 533 $ (médecine et santé encore une fois). Les domaines d'études menant à des emplois mieux rétribués que la moyenne sont la médecine et la santé, le génie et les sciences appliquées, les mathématiques et la physique, l'éducation, l'éducation physique et les loisirs ainsi que le commerce et l'administration des entreprises. En 1982, les diplômés de ces domaines d'études gagnaient également un salaire plus élevé que la moyenne au moment de l'enquête.

TABLEAU 3.6.3.a

Salaire de départ des diplômés de 1985 travaillant à temps plein selon le domaine principal d'études SISCU

Salaire de départ	Pourcentage[a] — Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Moins de 10 000 $	15,5	25,2	19,6	14,7	4,2	15,8	1,7	1,4	5,1	10,2
10 000 $ à 13 999 $	9,1	26,3	20,6	15,8	7,7	17,5	3,2	0,5	6,0	10,5
14 000 $ à 17 999 $	10,8	22,0	26,1	22,2	27,4	20,4	8,5	2,9	10,5	17,3
18 000 $ à 21 999 $	17,3	18,3	15,9	23,3	20,4	21,4	14,6	3,3	19,0	17,9
22 000 $ à 25 999 $	34,8	5,4	10,3	14,1	14,6	15,3	29,4	25,7	31,3	21,1
26 000 $ à 29 999 $	7,7	0,7	4,4	4,9	8,3	5,9	32,6	46,9	20,8	14,1
30 000 $ à 34 999 $	1,5	0,4	1,4	2,5	8,3	2,1	6,9	8,2	4,9	4,4
35 000 $ à 39 999 $	1,1	0,3	0,8	1,1	3,2	0,4	1,5	2,7	1,1	1,6
40 000 $ ou plus	2,3	1,2	1,1	1,5	6,1	1,2	1,7	8,5	1,2	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Salaire moyen	20 185	14 978	16 576	18 092	21 999	17 868	24 426	27 600	22 553	20 816
Échantillon pondéré N	3 347	558	1 998	5 020	3 905	1 134	2 720	1 894	2 055	22 631

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 3.6.3.b

Salaire des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, au moment de l'enquête et selon le domaine principal d'études SISCU

Pourcentage[a]

Salaire au moment de l'enquête	Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Moins de 10 000 $	3,5	12,3	10,6	5,2	1,0	8,9	0,7	0,5	1,9	3,8
10 000 $ à 13 999 $	5,0	17,7	12,4	10,4	3,8	11,1	1,1	0,2	3,7	6,3
14 000 $ à 17 999 $	7,9	25,6	25,4	20,6	18,1	18,9	3,9	1,6	6,9	13,9
18 000 $ à 21 999 $	13,6	25,5	17,8	24,6	20,2	22,3	10,4	1,8	11,5	16,7
22 000 $ à 25 999 $	36,2	10,0	13,7	16,5	14,7	18,1	21,4	18,1	23,2	20,1
26 000 $ à 29 999 $	11,8	2,0	7,2	8,3	12,0	10,2	35,2	44,5	30,6	17,6
30 000 $ à 34 999 $	3,6	1,2	5,4	5,6	11,8	5,7	20,1	14,6	14,6	9,6
35 000 $ à 39 999 $	3,2	2,0	3,4	3,2	5,1	2,2	4,0	6,7	3,7	3,9
40 000 $ ou plus	15,2	3,7	4,2	5,6	13,2	2,7	3,3	12,0	3,8	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Salaire moyen	25 402	18 065	20 141	21 505	25 490	20 648	27 353	29 533	25 951	24 308
Échantillon pondéré N	3 162	528	1 911	4 710	3 770	1 084	2 588	1 789	1 997	21 539

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 3.6.3.c

Salaire moyen des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le domaine principal d'études SISCU

Domaine principal d'études SISCU	Salaire moyen (en dollars)
ÉDUCATION ET ARTS LIBÉRAUX	25 402
Arts libéraux	27 082
Formation des maîtres de l'élémentaire et du secondaire	25 480
Domaine parascolaire	37 238
Éducation physique	19 372
Éducation n.c a.	18 291
BEAUX-ARTS ET ARTS APPLIQUÉS	18 065
Musique	19 218
Arts appliqués	18 109
Beaux-arts et arts appliqués n.c.a.	17 554
LETTRES	20 141
Études anglaises	18 523
Études françaises	19 109
Histoire	21 231
Mass media (y compris le journalisme)	19 793
Études religieuses et théologiques	22 709
Lettres n.c.a.	21 237
SCIENCES SOCIALES	21 505
Économie	22 049
Géographie	20 656
Droit et jurisprudence	19 942
Sciences politiques	20 787
Psychologie	20 568
Service social et assistance sociale	24 628
Sociologie	22 636
Sciences sociales n.c.a.	22 033
COMMERCE, GESTION ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	25 490
AGRONOMIE ET BIOLOGIE	20 648
Agronomie	19 032
Biologie	19 862
Sciences ménagères	18 906
Agronomie et biologie n.c.a.	23 817

TABLEAU 3.6.3.c (suite)

Salaire moyen des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le domaine principal d'études SISCU

Domaine principal d'études SISCU	Salaire moyen (en dollars)
GÉNIE ET SCIENCES APPLIQUÉES	27 353
Génie chimique	28 231
Génie civil	26 566
Génie électrique	28 179
Génie mécanique	28 660
Autres types de génie	28 084
Génie et sciences appliquées n.c a.	21 227
MÉDECINE ET SANTÉ	29 533
Études et recherche dentaires	37 804
Études et recherche médicales	27 688
Sciences infirmières	27 853
Pharmacie	34 254
Médecine de la rééducation	28 703
Médecine et santé n.c.a.	32 065
MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE	25 951
Informatique	27 380
Mathématiques	25 147
Chimie	24 282
Géologie et disciplines connexes	23 316
Physique	26 198
Mathématiques et physique n c.a.	26 125
TOTAL	24 308

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

L'écart entre le salaire de départ et le salaire au moment de l'enquête varie considérablement en fonction du domaine d'études. Les diplômés en lettres, en sciences sociales, en éducation, en éducation physique et en loisirs ainsi qu'en beaux-arts et en arts appliqués ont tous bénéficié d'augmentations supérieures à la moyenne, tandis que les diplômés en médecine et en santé ont obtenu des augmentations inférieures à la moyenne. Les diplômés qui ont bénéficié des plus fortes augmentations sont ceux des domaines de l'éducation, de l'éducation physique et des loisirs (26 %), suivis des diplômés des lettres et des beaux-arts et arts appliqués (environ 20 %). Les diplômés en médecine et en santé se situaient au bas de l'échelle (7 %).

En plus de varier en fonction du domaine principal d'études, le salaire moyen des diplômés fluctue d'une discipline à l'autre au sein de chaque domaine principal. Ainsi, au sein du domaine principal des sciences sociales, les diplômés en service social et assistance sociale gagnent en moyenne 24 628 $, tandis que les titulaires d'un diplôme en droit et jurisprudence ont un salaire moyen de 19 942 $ par année. De même, au sein du domaine principal des mathématiques et de la physique, les diplômés en informatique gagnent en moyenne 27 380 $, tandis que le salaire de leurs collègues de géologie est en moyenne de 23 316 $.

3.6.4 Langue maternelle

Comme on l'a vu précédemment, la répartition des diplômés selon le domaine d'études, la situation professionnelle ou la division de l'activité économique varie en fonction de leur langue maternelle, qu'il s'agisse de l'anglais, du français ou d'une autre langue. Bien qu'il n'y ait pas de différences marquées entre le salaire moyen de départ des diplômés selon que leur langue maternelle est l'anglais, le français ou une autre langue, le tableau 3.6.4.b indique que les diplômés de 1985 dont la langue maternelle est le français gagnaient en moyenne 1 000 $ de plus que les autres au moment de l'enquête.

TABLEAU 3.6.4.a

Salaire de départ des diplômés de 1985, selon la langue maternelle

Salaire de départ	Pourcentage[a] Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autre	Total
Moins de 10 000 $	10,3	12,8	8,7	10,2
10 000 $ à 13 999 $	10,6	10,0	10,4	10,5
14 000 $ à 17 999 $	16,9	14,9	20,7	17,3
18 000 $ à 21 999 $	18,0	19,5	16,2	17,8
22 000 $ à 25 999 $	21,1	22,4	20,6	21,1
26 000 $ à 29 999 $	14,3	11,7	13,7	14,1
30 000 $ à 34 999 $	4,5	4,0	4,2	4,4
35 000 $ à 39 999 $	1,5	1,5	2,1	1,6
40 000 $ ou plus	2,8	3,2	3,3	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Salaire moyen	20 822	20 490	20 965	20 823
Échantillon pondéré N	17 953	1 329	3 269	22 551

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 3.6.4.b

Salaire des diplômés de 1985 au moment de l'enquête, selon la langue maternelle

Salaire au moment de l'enquête	Pourcentage[a] Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autre	Total
Moins de 10 000 $	4,1	3,6	2,4	3,8
10 000 $ à 13 999 $	6,3	4,5	6,5	6,3
14 000 $ à 17 999 $	14,0	12,3	14,3	14,0
18 000 $ à 21 999 $	16,8	14,6	16,8	16,7
22 000 $ à 25 999 $	19,8	20,6	20,8	20,0
26 000 $ à 29 999 $	17,8	17,1	17,0	17,7
30 000 $ à 34 999 $	9,5	11,1	8,3	8,1
35 000 $ à 39 999 $	3,8	4,7	4,1	3,9
40 000 $ ou plus	7,8	11,5	8,3	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Salaire moyen	24 193	25 429	24 501	24 312
Échantillon pondéré N	17 070	1 298	3 122	21 491

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.6.5 Situation professionnelle

La présente section compare les diplômés qui travaillent à temps plein, qui occupent des emplois à temps partiel et qui sont travailleurs autonomes selon leur salaire de départ (tableau 3.6.5.a) et le salaire qu'ils gagnaient au moment de l'enquête (tableau 3.6.5.b). Comme l'indiquent les tableaux, les diplômés occupant un emploi à temps plein gagnent en moyenne de 64 % à 87 % de plus que les travailleurs à temps partiel. Les diplômés qui ont déclaré être travailleurs indépendants sont proportionnellement plus nombreux que les autres diplômés à

toucher une rémunération de départ et une rémunération au moment de l'enquête supérieures à 40 000 $.

Les diplômés travaillant à temps plein ont reçu des augmentations plus importantes que les diplômés travaillant à temps partiel (19 % par rapport à 4 %). Ces constatations sont analogues à celles de l'enquête sur les diplômés de 1982.

TABLEAU 3.6.5.a

Salaire de départ des diplômés de 1985, selon la situation professionnelle

Salaire de départ	Pourcentage[a]			
	Situation professionnelle			
	Temps plein	Temps partiel	Travailleurs indépendants	Total
Moins de 10 000 $	12,0	63,0	31,6	17,9
10 000 $ à 13 999 $	11,5	17,5	11,0	12,1
14 000 $ à 17 999 $	17,4	7,8	9,3	16,2
18 000 $ à 21 999 $	17,7	5,9	10,7	16,3
22 000 $ à 25 999 $	20,5	2,8	9,7	18,3
26 000 $ à 29 999 $	13,2	2,0	3,7	11,8
30 000 $ à 34 999 $	4,1	0,8	5,0	3,8
35 000 $ à 39 999 $	1,4	0,1	1,6	1,3
40 000 $ ou plus	2,2	0,2	17,4	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Salaire moyen	20 239	12 360	20 697	19 115
Échantillon pondéré N	24 824	3 036	753	28 613

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 3.6.5.b

Salaire des diplômés de 1985 au moment de l'enquête, selon la situation professionnelle

Salaire au moment de l'enquête	Pourcentage[a]			
	Situation professionnelle			
	Temps plein	Temps partiel	Travailleurs indépendants	Total
Moins de 10 000 $	4,4	58,4	22,8	10,2
10 000 $ à 13 999 $	6,4	17,6	11,6	7,6
14 000 $ à 17 999 $	14,1	10,4	9,5	13,6
18 000 $ à 21 999 $	16,8	6,8	7,9	15,6
22 000 $ à 25 999 $	20,2	3,3	8,3	18,2
26 000 $ à 29 999 $	17,6	1,6	5,4	15,7
30 000 $ à 34 999 $	9,4	1,2	7,5	8,6
35 000 $ à 39 999 $	3,8	0,5	3,9	3,5
40 000 $ ou plus	7,3	0,3	23,1	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Salaire moyen	24 035	12 840	23 429	22 937
Échantillon pondéré N	21 436	2 366	708	24 510

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.6.6 Étudiants types

Dans le cadre de l'analyse des données sur les salaires, ainsi que des données portant sur certains autres aspects des débuts professionnels des diplômés de 1985, un sous-échantillon, composé de personnes appelées "étudiants types", a été constitué en vue d'une analyse distincte. Ce sous-groupe comprenait les diplômés de 1985 (exception faite des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat) qui sont nés après 1958, qui ont obtenu leur premier emploi à titre de diplômés après 1983 et qui n'ont jamais fait partie d'un programme d'études à temps partiel ou d'un programme d'éducation permanente. Comme les résultats de l'analyse des données relatives à ce sous-groupe sont à peu près les mêmes que pour l'ensemble des étudiants, nous n'avons pas jugé bon de les présenter dans le présent rapport. Ainsi, le salaire de départ des étudiants types travaillant à temps plein dans le domaine de l'éducation, de l'éducation physique et des loisirs se situait en moyenne à 21 432 $ et il était de 21 586 $ pour l'ensemble des étudiants.

3.7 Satisfaction professionnelle globale

Il est possible d'étudier la satisfaction professionnelle globale en fonction du sexe, du niveau du diplôme ou du grade et du domaine principal d'études et suivant que les diplômés occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel.

3.7.1 Sexe

Le tableau 3.7.1 donne le degré de satisfaction professionnelle des diplômés travaillant à temps plein, selon le sexe. Même si les hommes se disent dans l'ensemble plus satisfaits que les femmes, l'écart entre les deux sexes est très minime. L'enquête de 1982 avait elle aussi révélé que les diplômés de sexe masculin éprouvaient globalement un peu plus de satisfaction professionnelle que leurs homologues de sexe féminin.

TABLEAU 3.7.1

Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le sexe

Satisfaction professionnelle	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Très satisfait	39,7	39,0	39,3
Satisfait	41,2	38,8	39,9
Pas très satisfait	13,5	15,7	14,6
Pas du tout satisfait	5,6	6,6	6,1
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	10 963	11 782	22 745

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.7.2 Niveau du diplôme ou du grade

Comme l'indique le tableau 3.7.2, la satisfaction professionnelle semble varier en fonction du niveau du diplôme ou du grade obtenu. Plus précisément, les titulaires d'un diplôme ou d'un baccalauréat de trois ou quatre ans sont moins satisfaits que les autres diplômés, tandis que les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation, d'un premier diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat se déclarent globalement plus satisfaits de leur emploi que la moyenne.

TABLEAU 3.7.2

Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le niveau du diplôme ou du grade

Satisfaction professionnelle	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Très satisfait	35,7	28,8	36,7	57,2	60,9	43,2	52,4	36,9	39,3
Satisfait	42,8	39,9	41,9	31,3	34,0	40,7	39,1	39,5	39,9
Pas très satisfait	14,3	21,1	15,1	8,3	4,4	12,5	6,9	11,8	14,7
Pas du tout satisfait	7,3	10,1	6,3	3,1	0,7	3,6	1,6	11,7	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 028	4 816	10 539	2 033	1 490	2 576	230	54	22 768

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

La comparaison des données de 1985 et de 1982 révèle que certains changements au chapitre du degré de satisfaction selon le niveau du diplôme ou du grade se sont produits. Les diplômés de 1985 titulaires d'un diplôme, d'un premier diplôme professionnel ou d'un doctorat semblent plus satisfaits de leur emploi que leurs homologues de 1982, tandis que ceux qui ont obtenu un baccalauréat de trois ans en 1985 sont moins satisfaits que ceux qui avaient obtenu ce type de diplôme équivalent en 1982.

3.7.3 Domaine principal d'études

Le tableau 3.7.3 indique que les diplômés en médecine et en santé ainsi qu'en éducation, en éducation physique et en loisirs tirent une plus grande satisfaction de leur travail que la moyenne, contrairement aux diplômés en lettres, en beaux-arts et arts appliqués, en agronomie et biologie et en sciences sociales. En outre, les diplômés en mathématiques et physique sont légèrement plus satisfaits de leur travail que la moyenne, tandis que les diplômés en commerce et administration des entreprises ainsi qu'en génie et sciences appliquées le sont légèrement moins.

TABLEAU 3.7.3

Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le domaine principal d'études SISCU

Satisfaction professionnelle	Pourcentage[a] — Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Très satisfait	52,5	31,6	29,7	32,5	36,3	28,9	37,5	60,0	41,3	39,3
Satisfait	33,7	39,8	39,6	40,5	42,5	42,1	44,5	33,9	41,7	39,9
Pas très satisfait	10,4	17,3	20,6	17,3	15,6	19,7	15,1	5,6	11,9	14,7
Pas du tout satisfait	3,5	11,3	10,1	9,8	5,6	9,2	2,9	0,5	5,1	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	3 346	566	2 006	5 063	3 973	1 129	2 723	1 878	2 066	22 749

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

La comparaison des diplômés de 1985 et de 1982 révèle que certains changements dans le degré de satisfaction professionnelle globale dans certains domaines d'études se sont produits. Plus particulièrement, les diplômés de 1985 dans les domaines des lettres, des sciences sociales, du commerce et de l'administration des entreprises, de l'agriculture et de la biologie ainsi que des mathématiques et de la physique semblent moins satisfaits de leur travail que leurs homologues de 1982. En revanche, les diplômés de 1985 en médecine et en santé se déclarent plus satisfaits de leur situation professionnelle que les diplômés de 1982 du même domaine.

3.7.4 Situation professionnelle

Le tableau 3.7.4 permet de comparer la satisfaction professionnelle globale des diplômés travaillant à temps plein à celle des diplômés occupant un emploi à temps partiel. Les données indiquent que les diplômés occupant un emploi à temps plein sont en moyenne plus satisfaits de leur travail que les diplômés travaillant à temps partiel. Toutefois, ce sont les travailleurs autonomes qui déclarent retirer globalement le plus de satisfaction de leur emploi. La comparaison de ces données avec celles de l'enquête de 1983 révèle que les diplômés de 1985 travaillant à temps plein sont plus satisfaits de leur travail que leurs homologues de 1982, alors que le degré de satisfaction des travailleurs à temps partiel a baissé.

TABLEAU 3.7.4

Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985, selon la situation professionnelle

Satisfaction professionnelle	Pourcentage[a]			
	Situation professionnelle			
	Temps plein	Temps partiel	Travailleurs indépendants	Total
Très satisfait	38,4	15,9	42,2	36,3
Satisfait	39,9	31,8	36,7	39,0
Pas très satisfait	15,2	30,4	15,7	16,7
Pas du tout satisfait	6,4	22,0	5,3	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	22 612	2 546	776	25 934

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.7.5 Langue maternelle

Le tableau 3.7.5 indique que les diplômés de 1985 dont la langue maternelle est le français tirent un peu plus de satisfaction professionnelle globale de leur travail que l'ensemble des diplômés, tandis que ceux dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français sont légèrement moins satisfaits que les autres.

TABLEAU 3.7.5

Degré de satisfaction professionnelle des diplômés de 1985, selon la langue maternelle

Satisfaction professionnelle	Pourcentage[a] Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autre	Total
Très satisfait	40,1	43,0	33,8	39,3
Satisfait	39,5	39,5	42,3	39,9
Pas très satisfait	14,3	11,1	17,9	14,6
Pas du tout satisfait	6,1	6,4	6,0	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	18 044	1 364	3 293	22 701

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.8 Satisfaction suivant les aspects du travail

Les diplômés occupant un emploi peuvent non seulement être comparés les uns aux autres selon leur degré de satisfaction professionnelle globale, mais également selon la satisfaction qu'ils éprouvent à l'égard de divers aspects de leur travail. Dans le cadre de l'enquête sur la situation professionnelle des diplômés de 1985 des universités de l'Ontario, les diplômés ont indiqué dans quelle mesure ils étaient satisfaits de leur salaire, de leurs possibilités d'avancement ainsi que des occasions qui leur sont offertes de prendre des initiatives et d'acquérir une formation et de l'expérience.

3.8.1 Sexe

En règle générale, le léger écart entre les deux sexes du point de vue de la satisfaction professionnelle globale se manifeste également au niveau de la satisfaction à l'égard des divers aspects du travail. En effet, les hommes se disent plus satisfaits que les femmes au chapitre du salaire et des possibilités d'avancement. Par exemple, un nombre proportionnellement plus élevé d'hommes que de femmes se déclarent très satisfaits ou satisfaits des possibilités d'avancement qui leur sont offertes (72 % par rapport à 66,1 %).

La comparaison des résultats de 1985 avec ceux que l'on avait obtenu dans le cadre de l'enquête sur les diplômés de 1982 révèle une modification de la relation entre le sexe et la satisfaction professionnelle relativement aux occasions de prendre des initiatives et d'acquérir une formation et de l'expérience. Contrairement à leurs homologues de 1982, les diplômées de 1985 éprouvent autant de satisfaction professionnelle que les hommes relativement à ces deux aspects du travail. En 1982, ceux-ci étaient plus satisfaits que les femmes à cet égard.

TABLEAU 3.8.1

Pourcentage des diplômés de 1985 travaillant à temps plein qui sont satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail, selon le sexe

Aspect du travail	Pourcentage de diplômés satisfaits ou très satisfaits			
	Hommes	Femmes	Total	Échant. pondéré N du total[a]
Salaire	71,1	67,6	69,3	22 975
Possibilités d'avancement	72,0	66,1	69,0	22 648
Occasions de prendre des initiatives	81,0	80,2	80,6	22 863
Occasions d'acquérir une formation ou de l'expérience	87,2	87,1	87,1	22 888

a. Les variations de l'échantillon pondéré N sont attribuables aux refus de répondre.

3.8.2 Niveau du diplôme ou du grade

Le tableau 3.8.2 présente le pourcentage de diplômés de 1985 qui se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail, selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu. Encore une fois, les constatations sont très semblables à celles qui définissent la satisfaction professionnelle globale, bien que quelques variations méritent notre attention. En effet, les diplômes ou grades qui ont produit la plus grande satisfaction globale à l'égard de la situation professionnelle ont également engendré la plus grande satisfaction relativement aux aspects plus précis que constituent le salaire, les possibilités d'avancement ainsi que

les occasions de prendre des initiatives et d'acquérir une formation et de l'expérience. Il y a toutefois quelques exceptions; notamment, les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat sont moins satisfaits de leurs possibilités d'avancement qu'on aurait pu s'y attendre.

La comparaison des données des enquêtes de 1983 et de 1986 révèle des changements dans le degré de satisfaction des diplômés à l'égard des divers aspects du travail, selon le niveau du diplôme ou du grade. Plus précisément, les titulaires d'un diplôme de 1985 sont plus satisfaits des divers aspects de leur travail que ceux de 1982. De même, les diplômés de 1985 titulaires d'un premier diplôme professionnel sont plus satisfaits de leur salaire et des possibilités d'avancement qui leur sont offertes que ceux de 1982. Quant aux titulaires d'un doctorat, ceux de 1985 sont moins satisfaits de ces aspects de leur travail que ne l'étaient leurs homologues de 1982.

TABLEAU 3.8.2

Pourcentage des diplômés de 1985 travaillant à temps plein qui sont satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail, selon le niveau du diplôme ou du grade

Aspect du travail	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade									
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total	Échantillon pondéré N du total[a]
Salaire	67,2	62,1	66,7	83,0	75,6	78,7	75,9	68,7	69,3	22 998
Possibilités d'avancement	68,2	63,3	68,7	76,7	81,0	68,9	64,6	56,9	68,9	22 669
Occasions de prendre des initiatives	77,1	74,6	80,1	88,6	89,3	82,5	91,3	80,9	80,6	22 886
Occasions d'acquérir une formation ou de l'expérience	87,2	81,7	87,1	93,9	95,7	86,9	90,7	72,4	87,1	22 910

a. Les variations de l'échantillon pondéré N sont attribuables aux refus de répondre.

3.8.3 Domaine principal d'études

Le tableau 3.8.3 présente le pourcentage de diplômés de 1985 satisfaits ou très satisfaits des divers aspects de leur travail, selon leur domaine principal d'études. L'analyse de ce tableau confirme en grande partie les données recueillies sur la satisfaction professionnelle globale. En d'autres termes, les domaines d'études qui donnent une satisfaction professionnelle globale relativement élevée procurent généralement une grande satisfaction à l'égard des divers aspects du travail. La catégorie des diplômés en agronomie et en biologie, qui, compte tenu de leur degré de satisfaction professionnelle globale et de la satisfaction que leur procurent les autres aspects de leur travail, se montrent peu satisfaits de leurs possibilités d'avancement, fait toutefois exception.

La comparaison des données de 1982 et de 1985 révèle quelques changements dans le degré de satisfaction des diplômés à l'égard des divers aspects de leur travail, selon leur domaine principal d'études. Plus précisément, les diplômés de 1985 en arts et en beaux-arts sont relativement plus satisfaits des divers aspects de leur travail que ne l'étaient leurs homologues de 1982. De même, les diplômés de 1985 en commerce et en administration des entreprises, en agronomie et en biologie ainsi qu'en mathématiques et en physique sont moins satisfaits de leur salaire que ceux de 1982 des mêmes domaines d'études.

TABLEAU 3.8.3

Pourcentage des diplômés de 1985 travaillant à temps plein qui sont satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail, selon le domaine principal d'études SISCU

Aspect du travail	Pourcentage[a]										
	Domaine principal d'études SISCU										
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. sociales et disc. conn.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total	Échantillon pondéré N du total[a]
Salaire	80,8	57,3	59,2	62,3	63,5	60,8	75,3	86,2	72,3	69,3	22 980
Possibilités d'avancement	73,0	62,3	61,4	62,0	74,8	55,4	71,7	75,7	74,6	68,9	22 651
Occasions de prendre des initiatives	86,6	73,9	74,7	76,5	81,0	76,0	80,6	88,9	82,2	80,5	22 868
Occasions d'acquérir une formation ou de l'expérience	91,7	84,4	81,8	84,3	87,0	83,7	87,1	95,1	87,0	87,1	22 891

a. Les variations de l'échantillon pondéré N sont attribuables aux refus de répondre.

3.8.4 Langue maternelle

Les diplômés dont la langue maternelle n'est pas l'anglais n'éprouvent pas la même satisfaction à l'égard des divers aspects de leur travail que les anglophones. Les francophones sont plus satisfaits de leur salaire et des possibilités qui leur sont données d'acquérir une formation et de l'expérience que les diplômés dont la langue maternelle est l'anglais. En revanche, les diplômés dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français sont moins satisfaits de leur salaire, de leurs possibilités d'avancement et des occasions qui leur sont offertes de prendre des initiatives.

TABLEAU 3.8.4

Pourcentage des diplômés de 1985 qui sont satisfaits ou très satisfaits de certains aspects de leur travail, selon la langue maternelle

Aspect du travail	Pourcentage Langue maternelle				
	Anglais	Français	Autre	Total	Échantillon pondéré N du total[a]
Salaire	69,5	74,4	65,8	69,3	22 927
Possibilités d'avancement	69,3	70,8	66,6	69,0	22 602
Occasions de prendre des initiatives	80,8	82,8	78,2	80,6	22 819
Occasions d'acquérir une formation ou de l'expérience	87,0	89,5	86,7	87,1	22 843

a. Les variations de l'échantillon pondéré N sont attribuables aux refus de répondre.

3.9 Migration

Comme l'indiquait le chapitre 2, 91,1 % des diplômés de 1985 qui travaillaient au moment de l'enquête demeuraient en Ontario. On a cependant relevé des petites variations à cet égard en fonction des sous-groupes.

3.9.1 Sexe

Le tableau 3.9.1 présente la répartition des diplômés des deux sexes travaillant à temps plein selon leur lieu de travail au printemps 1986. Comme l'indique le tableau, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à quitter la province; toutefois, la vaste majorité des diplômés, hommes et femmes, résidaient en Ontario au moment de l'enquête. Cette tendance est semblable à celle qu'avait révélée l'enquête sur les diplômés de 1982.

TABLEAU 3.9.1

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le sexe et le lieu de travail

Lieu de travail au moment de l'enquête	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Provinces Atlantiques	1,3	0,8	1,0
Québec	2,9	2,0	2,4
Ontario	89,6	92,4	91,1
Manitoba, Saskatchewan	1,1	1,0	1,1
Alberta	2,3	1,6	1,9
Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest	1,5	1,0	1,3
Autre	1,4	1,1	1,2
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	10 975	11 943	22 918

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.9.2 Niveau du diplôme ou du grade

Le niveau du diplôme ou du grade a-t-il une incidence sur la migration des diplômés? Le tableau 3.9.2 indique que les titulaires d'un doctorat travaillant à temps plein sont moins susceptibles que les autres diplômés d'être encore en Ontario l'année suivant l'obtention de leur diplôme (65,5 % comparativement à 91,1 % pour l'ensemble des diplômés). La comparaison des données des enquêtes de 1983 et de 1986 révèle cependant

que le nombre de titulaires d'un doctorat travaillant à l'extérieur de la province a diminué de 14 % au cours des trois dernières années.

TABLEAU 3.9.2

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le niveau du diplôme ou du grade et le lieu de travail

Lieu de travail au moment de l'enquête	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Provinces Atlantiques	1,1	0,6	0,5	0,7	3,3	2,4	3,4	4,5	1,0
Québec	2,7	2,4	2,1	0,9	3,6	3,5	9,5	-	2,4
Ontario	92,9	93,5	91,9	93,9	85,1	86,2	65,5	91,5	91,1
Manitoba, Saskatchewan	1,0	0,9	0,7	1,5	1,2	2,0	6,3	4,0	1,1
Alberta	1,0	1,0	2,3	0,9	2,7	2,9	4,2	-	1,9
Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest	0,4	0,6	1,2	0,6	3,3	1,9	4,1	-	1,3
Autre	1,0	0,9	1,3	1,5	0,9	1,0	7,0	-	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 027	4 858	10 586	2 065	1 526	2 580	246	54	22 941

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

3.9.3 Langue maternelle

Le tableau 3.9.3 indique que les diplômés de 1985 dont la langue maternelle est le français sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des diplômés à travailler au Québec. Le tableau 3.9.3 révèle également que les diplômés dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français ont plus tendance à rester en Ontario que les autres.

TABLEAU 3.9.3

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon la langue maternelle et le lieu de travail

Lieu de travail au moment de l'enquête	Pourcentage[a] Langue maternelle			
	Anglais	Français	Autre	Total
Provinces Atlantiques	1,2	1,3	0,3	1,0
Québec	1,4	19,3	1,1	2,4
Ontario	91,6	76,0	94,4	91,1
Manitoba, Saskatchewan	1,1	1,4	0,8	1,1
Alberta	2,1	0,8	1,3	1,9
Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest	1,4	0,6	0,9	1,3
Autre	1,3	0,7	1,2	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	18 169	1 374	3 303	22 846

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

Résumé et conclusions

Il est impossible de résumer une analyse longue et détaillée comme celle qui précède en quelques phrases. Un bon nombre de constatations peuvent malgré tout être présentées sous forme d'énoncés clairs et cohérents. Premièrement, il y a un peu plus de femmes que d'hommes parmi les diplômés des établissements universitaires de l'Ontario. Deuxièmement, le sexe semble avoir une influence sur le niveau du diplôme ou du grade obtenu, sur le domaine principal d'études, sur la situation professionnelle, sur la profession exercée, sur la rémunération et sur le degré de satisfaction professionnelle.

Plus précisément :

- Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un baccalauréat de trois ans ou un baccalauréat d'un an en éducation, tandis que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à être titulaires d'un diplôme, d'un baccalauréat de quatre ans, d'un premier diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat.

- Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme dans les domaines de l'éducation, de l'éducation physique et des loisirs, des beaux-arts et des arts appliqués, des lettres, des sciences sociales ainsi que de la médecine et de la santé. Les hommes sont quant à eux proportionnellement plus nombreux que les femmes à détenir un diplôme en commerce et en administration des entreprises, en génie et en sciences appliquées ainsi qu'en mathématiques et en physique.

- Le taux de chômage, au printemps 1986, était sensiblement le même pour les diplômées de 1985 (7,7 %) que pour leurs homologues masculins (7,1 %).

- Les données recueillies indiquent que les hommes et les femmes tendent à exercer des professions différentes.

- Les hommes travaillant à temps plein occupent dès le départ des emplois mieux rétribués que les femmes.

Troisièmement, il existe un lien entre, d'une part, le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le domaine principal d'études et, d'autre part, la situation professionnelle, la profession, la rémunération et la satisfaction professionnelle.

Plus précisément :

- Les titulaires d'un premier diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat sont proportionnellement plus nombreux à faire partie de la population active que les titulaires d'un diplôme ou d'un baccalauréat de trois ou quatre ans. Les titulaires d'un diplôme, d'un baccalauréat de quatre ans, d'un premier diplôme professionnel ou d'une maîtrise souffrent moins du chômage que les titulaires d'un baccalauréat de trois ans, d'un baccalauréat en éducation ou d'un doctorat.

- Le salaire moyen au moment de l'enquête variait en fonction du niveau du diplôme ou du grade obtenu; plus les études sont avancées, plus le salaire est élevé.

- Les titulaires d'un diplôme ou d'un baccalauréat de trois ans éprouvent une moins grande satisfaction professionnelle globale que les autres, tandis que les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation, d'un premier diplôme professionnel, d'une maîtrise ou d'un doctorat sont tous plus satisfaits de leur travail que la moyenne des diplômés.

- Les titulaires d'un diplôme en médecine et santé ou en commerce et administration des entreprises sont proportionnellement plus nombreux à faire partie de la population active et moins touchés par le chômage que les titulaires d'un diplôme dans les autres domaines d'études.

- Le salaire moyen des diplômés occupant un emploi à temps plein varie en fonction du domaine d'études. Les domaines les plus rémunérateurs sont les suivants : médecine et santé, génie et sciences appliquées, mathématiques et physique, éducation, éducation physique et loisirs ainsi que commerce et administration des entreprises.

- La satisfaction professionnelle varie en fonction du domaine d'études, les titulaires d'un diplôme en médecine et santé ainsi qu'en éducation, en éducation physique et en loisirs éprouvant globalement une plus grande satisfaction professionnelle que la moyenne.

Quatrièmement, les données recueillies auprès des diplômés des universités donnent à penser que leurs antécédents sociaux, soit l'éducation ou le principal emploi de leurs parents, ont une influence systématique sur leurs choix éducationnels et leur scolarité.

Cinquièmement, les rares diplômés qui quittent la province n'ont pas une formation universitaire très différente de ceux qui demeurent en Ontario; toutefois, les titulaires d'un doctorat présentent un taux de migration légèrement plus élevé que les autres diplômés.

Sixièmement, la comparaison des diplômés de 1982 à ceux de 1985 révèle de nombreuses similitudes sur le plan des relations entre les études et les débuts professionnels des diplômés et certains facteurs démographiques, les origines sociales et le domaine d'études choisi. Certains changements se sont toutefois produits au cours de l'intervalle de trois ans.

Plus précisément :

- Par rapport à la promotion de 1982, les diplômées de 1985 ont été proportionnellement moins nombreuses à obtenir un baccalauréat en éducation, mais plus nombreuses à terminer un baccalauréat de quatre ans ou une maîtrise.

- Les diplômées de 1985 sont proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues de 1982 en sciences sociales ainsi qu'en mathématiques et en physique. En outre, proportionnellement plus d'hommes ont obtenu un diplôme en mathématiques ou en physique en 1985 qu'en 1982.

- En 1983, le taux de chômage chez les diplômés de sexe féminin était nettement inférieur à celui qui prévalait chez leurs homologues masculins, tandis qu'en 1986, il n'y avait pratiquement aucun écart.

- Le taux d'activité des diplômés de 1985 titulaires d'un baccalauréat de trois ans est comparable à celui des titulaires d'un baccalauréat de quatre ans, tandis qu'en 1982, il était beaucoup moins élevé pour les titulaires d'un baccalauréat de trois ans.

- Le taux de chômage des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat un an après l'obtention de leur diplôme est plus élevé parmi les diplômés de 1985 qu'il ne l'était parmi ceux de 1982.

- Dans le cadre de l'enquête sur les diplômés de 1982, on avait constaté que les diplômés en génie et en sciences appliquées étaient proportionnellement moins nombreux que les autres à être entrés sur le marché du travail et qu'ils souffraient davantage du chômage que l'ensemble des diplômés. La situation inverse prévaut parmi les diplômés de 1985 dans le même domaine d'études.

- La comparaison des diplômés de 1985 et des diplômés de 1982 sur le plan de la profession exercée révèle des changements au chapitre de la représentation des deux sexes dans bon nombre des vingt et un groupes d'emplois les plus courants. Entre 1982 et 1985, le ratio hommes-femmes s'est accru relativement aux postes de programmeurs et aux emplois liés à la gestion et à l'administration, tandis qu'il a diminué dans le cas des comptables, des experts-comptables et autres agents financiers, des avocats, des notaires et des travailleurs sociaux.

- Les diplômés de 1985 titulaires d'un doctorat sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que leurs homologues de 1982 à faire carrière dans le domaine de l'enseignement et dans les domaines connexes, mais proportionnellement moins nombreux à appartenir au groupe professionnel de la direction, de l'administration et des domaines connexes ou à celui des sciences sociales et des secteurs connexes.

- Les diplômés de 1985 en génie et en sciences appliquées sont proportionnellement plus nombreux que leurs homologues de 1982 à travailler dans les industries manufacturières et les services aux entreprises, mais

moins nombreux à occuper un emploi dans les secteurs des communications et autres services publics, des services gouvernementaux et des services d'enseignement.

- Dans l'ensemble, les diplômés de 1985 semblaient moins satisfaits de l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'enquête que les diplômés de 1982. Cette baisse de satisfaction est particulièrement prononcée parmi les titulaires d'un baccalauréat de trois ans et parmi les diplômés en lettres, en sciences sociales, en commerce et en administration des entreprises, en agronomie et en biologie ainsi qu'en mathématiques et en physique.

- Contrairement aux constatations qui se dégageaient de l'enquête de 1983, les données de l'enquête de 1986 révèlent que les diplômés de 1985 de sexe masculin n'éprouvent pas une plus grande satisfaction que leurs homologues féminins relativement aux occasions de prendre des initiatives et d'acquérir une formation dans le cadre de l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'enquête.

CHAPITRE 4 LE NIVEAU DU DIPLÔME OU DU GRADE OBTENU ET LE DOMAINE PRINCIPAL D'ÉTUDES EN TANT QUE VARIABLES INTERMÉDIAIRES

Jusqu'à maintenant, nous avons surtout cherché à analyser globalement les tendances et à déterminer les relations qui existent entre deux variables. Par exemple, au nombre des constatations importantes du chapitre précédent, figure le fait que les diplômées sont moins bien rémunérées que leurs homologues masculins, et que le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le domaine principal d'études influencent tous deux la rémunération. Cependant, ces constatations s'expliquent en partie grâce à l'ajout de certaines variables intermédiaires dans le cadre de l'analyse, c'est-à-dire l'étude de trois variables à la fois. Par exemple, l'infériorité salariale des femmes par rapport aux hommes peut être imputable aux différences constatées entre les deux sexes sur le plan du domaine principal d'études et du niveau du diplôme ou du grade obtenu.

L'examen des relations qui existent entre trois variables peut en outre mettre au jour des différences que les analyses de un ou deux facteurs ne font pas ressortir. Ainsi, le taux de chômage des diplômés de 1985 est, dans l'ensemble, à peu près le même pour les deux sexes. Cependant, qu'arrive-t-il si nous ventilons en plus les diplômés par niveau de diplôme ou de grade ou par domaine d'études? Le présent chapitre s'intéresse à ce genre de questions et pousse l'analyse plus loin en y ajoutant certaines variables.

4.1 Sexe, chômage et rémunération

Le tableau 4.1.a présente le taux de chômage chez les diplômés des deux sexes selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu. Bien que le taux de chômage soit dans l'ensemble comparable chez les femmes et chez les hommes, la ventilation en fonction du niveau du diplôme ou du grade obtenu révèle certains écarts entre les deux sexes. Notamment, parmi les titulaires d'un doctorat, le taux de chômage est près de trois fois plus élevé chez les diplômées que chez leurs homologues masculins (15,3 % par rapport à 5,9 %).

TABLEAU 4.1.a

Taux de chômage des diplômés de 1985 selon le sexe et le niveau du diplôme ou du grade[a]

	Pourcentage		
	Taux de chômage selon le sexe		
Niveau du diplôme ou du grade	Hommes	Femmes	Total
Diplôme	6,2	7,6	6,8
Baccalauréat de trois ans	9,9	8,8	9,3
Baccalauréat de quatre ans	6,7	7,0	6,9
Baccalauréat d'un an en éducation	8,1	8,8	8,5
Premier diplôme professionnel	3,1	3,1	3,1
Maîtrise	5,3	6,4	5,8
Doctorat	5,9	15,3	8,6
Autre	0,0	10,4	6,7
Total	7,0	7,5	7,3

a. Les calculs ont été effectués conformément à la méthode utilisée dans l'enquête sur la population active.

Le tableau 4.1.b fait état du taux de chômage des diplômés des deux sexes selon le domaine principal d'études. Les diplômés de sexe masculin en agronomie et en biologie souffrent beaucoup plus du chômage que leurs homologues féminins. En revanche, les diplômées en éducation, en éducation physique et en loisirs de même que les diplômées en génie et en sciences appliquées ont un taux de chômage plus élevé que les hommes titulaires d'un diplôme dans les mêmes domaines. Dans les autres domaines d'études, les différences entre les deux sexes sont minimes.

TABLEAU 4.1.b

Taux de chômage des diplômés de 1985 selon le sexe et le domaine principal d'études SISCU[a]

	Pourcentage		
	Taux de chômage selon le sexe		
Domaine principal d'études SISCU	Hommes	Femmes	Total
Éducation, éducation physique et loisirs	6,8	8,5	8,1
Beaux-arts et arts appliqués	13,1	12,5	12,6
Lettres et disciplines connexes	10,2	10,6	10,5
Sciences sociales et disciplines connexes	9,3	8,0	8,5
Commerce et administration des entreprises	5,4	5,5	5,5
Agronomie et biologie	10,1	5,6	7,7
Génie et sciences appliquées	5,2	6,8	5,4

TABLEAU 4.1.b (suite)

Taux de chômage des diplômés de 1985 selon le sexe et le domaine principal d'études SISCU[a]

	Pourcentage		
	Taux de chômage selon le sexe		
Domaine principal d'études SISCU	Hommes	Femmes	Total
Médecine et santé	1,7	2,0	2,0
Mathématiques et physique	6,3	7,2	6,6
Total	7,0	7,6	7,3

a. Les calculs ont été effectués conformément à la méthode utilisée dans l'enquête sur la population active.

Le tableau 4.1.c présente le salaire annuel moyen des diplômés selon le sexe et le niveau du diplôme ou du grade. Ces données révèlent que, quel que soit le niveau du diplôme ou du grade obtenu, les femmes n'échappent pas à l'infériorité salariale constatée au chapitre 3. Cependant, l'écart entre le salaire des diplômés des deux sexes est plus marqué à certains niveaux qu'à d'autres. Parmi les titulaires d'un baccalauréat de trois ans, par exemple, l'écart entre le salaire annuel des diplômés des deux sexes est de 2 884 $, tandis qu'il est de 1 105 $ pour les titulaires d'un doctorat.

TABLEAU 4.1.c

Salaire moyen des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le sexe et le niveau du diplôme ou du grade obtenu

Niveau du diplôme	Salaire moyen selon le sexe		
	Hommes	Femmes	Salaire des femmes exprimé en pourcentage du salaire des hommes
Diplôme	23 419	20 358	86,9
Baccalauréat de trois ans	23 316	20 432	87,6
Baccalauréat de quatre ans	25 081	21 829	87,0
Baccalauréat d'un an en éducation	25 732	23 685	92,0
Premier diplôme professionnel	25 866	24 909	96,3
Maîtrise	33 114	31 060	93,8
Doctorat	33 356	32 251	96,7
Autre	26 079	26 698	102,4
Total	25 961	22 796	87,8
Échantillon pondéré N	10 366	11 162	21 528

Le tableau 4.1.d donne le salaire annuel moyen des diplômés du printemps 1985 ventilé selon le sexe et le domaine principal d'études. Encore une fois, les diplômées de tous les domaines d'études sont en moyenne moins bien rémunérées que les diplômés du sexe opposé, mais l'écart varie d'un domaine à l'autre. Les femmes titulaires d'un diplôme en génie et en sciences appliquées ou en mathématiques et en physique s'en tirent assez bien par rapport aux hommes, ce qui est loin d'être le cas des

diplômées en commerce et en administration des entreprises ou en beaux-arts et en arts appliqués. Le niveau du diplôme ou du grade et le domaine principal d'études ne semblent donc pas constituer un facteur assez important pour expliquer l'infériorité salariale des diplômées.

TABLEAU 4.1.d

Salaire moyen des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon le sexe et le domaine principal d'études SISCU

Domaine principal d'études SISCU	Salaire moyen selon le sexe		
	Hommes	Femmes	Salaire des femmes exprimé en pourcentage du salaire des hommes
Éducation, éducation physique et loisirs	27 371	24 509	89,5
Beaux-arts et arts appliqués	20 025	17 235	86,1
Lettres et disciplines connexes	21 982	19 250	87,6
Sciences sociales et disciplines connexes	22 798	20 709	90,8
Commerce et administration des entreprises	27 219	23 217	85,3
Agronomie et biologie	21 680	19 728	91,0
Génie et sciences appliquées	27 520	25 992	94,4
Médecine et santé	31 677	28 663	90,5
Mathématiques et physique	26 504	24 943	94,1
Total	25 960	22 784	87,8
Échantillon pondéré N	10 362	11 147	21 509

La comparaison des résultats de 1985 à ceux que l'on avait obtenus en 1982 laisse entrevoir quelques changements. D'abord, bien que l'écart général qui existait en 1982 entre le taux de chômage des diplômées et celui de leurs homologues masculins semble avoir disparu, le fossé s'est creusé dans le cas des titulaires d'un doctorat. Ensuite, les diplômées en mathématiques et en physique ont fait des gains salariaux considérables par rapport à leurs homologues masculins, réduisant l'écart d'environ 7 %.

4.2 Niveau du diplôme ou du grade, domaine principal d'études, chômage et rémunération

La seconde partie du présent chapitre se veut un examen plus poussé des rapports qui existent entre, d'une part, le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le domaine d'études et, d'autre part, la rémunération. Les liens qui existent entre le niveau du diplôme ou du grade obtenu et la rémunération sont peut-être attribuables au fait que les diplômés de certains domaines d'études sont présents dans une plus grande proportion que les autres à certains niveaux de diplôme ou de grade (par exemple, les diplômés en génie sont proportionnellement plus nombreux que les autres parmi les titulaires d'un baccalauréat de quatre ans). Les relations qui existent entre le domaine principal d'études et la rémunération s'expliquent peut-être de la même façon, c'est-à-dire qu'elles peuvent résulter du fait que certains niveaux de diplôme ou de grade se retrouvent en plus grande proportion dans certains domaines d'études.

Le tableau 4.2.a présente conjointement le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le domaine principal d'études pour en analyser l'incidence sur le taux de chômage. Ces données révèlent que le taux de chômage varie d'un niveau de diplôme à l'autre et d'un domaine d'études à l'autre. En d'autres termes, quel que soit le niveau de diplôme ou de grade considéré, le taux de chômage varie d'un domaine d'études à l'autre et, quel que soit le domaine d'études considéré, le taux de chômage varie d'un niveau de diplôme ou de grade à l'autre.

Le tableau 4.2.a révèle que dans un certain nombre de domaines d'études, plus le niveau du diplôme ou du grade obtenu est élevé, plus le taux de chômage tend à diminuer. Cet énoncé n'est toutefois pas valable en sciences sociales, en agronomie et en biologie ainsi qu'en génie et en sciences appliquées, où les titulaires d'un doctorat souffrent autant du chômage, sinon plus, que les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme. Dans le même ordre d'idées, les titulaires d'une maîtrise en beaux-arts, en lettres ainsi qu'en mathématiques et en physique ont un taux de chômage plus élevé que les titulaires d'un diplôme de niveau inférieur dans les mêmes domaines.

TABLEAU 4.2.a

Taux de chômage des diplômés de 1985 selon le domaine d'études SISCU et le niveau du diplôme ou du grade[a]

Domaine principal d'étude SISCU	Taux de chômage Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Éducation, éducation physique et loisirs	8,6	5,5	8,7	8,6	0,0	4,9	9,1	48,9	8,0
Beaux-arts et arts appliqués	8,9	13,8	14,6	-	-	15,1	0,0	0,0	12,5
Lettres et disciplines connexes	18,5	10,5	10,7	-	2,2	11,5	5,9	0,0	10,4
Sciences sociales et disciplines connexes	3,6	9,2	8,9	-	4,3	8,0	15,6	24,3	8,5
Commerce et administration des entreprises	6,3	9,4	4,8	-	-	3,5	0,0	0,0	5,5
Agronomie et biologie	2,5	10,7	7,6	-	8,3	7,2	11,1	-	7,9
Génie et sciences appliquées	7,1	7,1	5,3	-	-	3,6	7,2	0,0	5,4
Médecine et santé	0,0	2,5	2,2	-	1,6	1,7	0,0	0,0	1,9
Mathématiques et physique	0,0	7,8	6,0	-	0,0	10,0	3,2	-	6,6
Total	6,8	9,2	6,9	8,6	3,2	5,8	8,8	6,7	7,3

a. Les calculs ont été effectués conformément à la méthode utilisée dans l'enquête sur la population active.

b. Taux révisé.

Pour ce qui est des écarts qui existent au sein d'un même niveau de diplôme ou de grade, les diplômés en médecine et en santé sont généralement moins touchés que les autres par le chômage, tandis que les diplômés en beaux-arts et en arts appliqués le sont davantage. Toutefois, aucune autre tendance ne se dégage clairement. Ainsi, les titulaires d'un diplôme en sciences sociales ont un taux de chômage relativement faible et les titulaires d'un diplôme en lettres, un taux relativement élevé. De plus, parmi les titulaires d'un baccalauréat de trois ans, d'un baccalauréat de quatre ans ou d'un doctorat, ceux qui ont étudié en sciences sociales ont un taux de chômage supérieur à la moyenne des diplômés de ce domaine d'études.

Le tableau 4.2.b met en rapport le niveau du diplôme ou du grade obtenu, le domaine principal d'études et la rémunération. Le chapitre précédent a révélé que les titulaires d'un premier diplôme professionnel ou d'un autre diplôme de premier cycle gagnaient en moyenne un salaire inférieur à celui des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. Les données fournies ici révèlent que les titulaires d'une maîtrise en agronomie ou en biologie font exception à la règle, car ils sont moins bien rémunérés que les titulaires d'un premier diplôme professionnel dans ce domaine d'études. Les diplômés en médecine et en santé, en génie et en sciences appliquées, en mathématiques et en physique, en éducation, en éducation physique et en loisirs ainsi qu'en commerce et en administration des entreprises sont mieux rémunérés que la moyenne, tandis que les diplômés des autres domaines d'études ont un salaire inférieur à la moyenne.

Pour ce qui est du niveau du diplôme ou du grade obtenu, les exceptions dignes de mention sont les titulaires d'un baccalauréat de quatre ans en éducation, en éducation physique et en loisirs et les titulaires d'un premier diplôme professionnel en agronomie et en biologie, qui sont respectivement moins bien rétribués et mieux rétribués que la moyenne des titulaires d'un diplôme de même niveau.

TABLEAU 4.2.b

Salaire moyen des diplômés de 1985 travaillant à temps plein au moment de l'enquête, selon le domaine d'études SISCU et le niveau du diplôme ou du grade

Domaine principal d'études SISCU	Salaire moyen au moment de l'enquête Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Éducation, éducation physique et loisirs	26 737	23 148	20 429	24 312	17 000	36 646	37 812	11 000	25 402
Beaux-arts et arts appliqués	17 377	21 126	17 139	-	-	23 945	-	25 000	18 065
Lettres et disciplines connexes	24 457	19 850	18 581	-	20 819	24 814	29 410	19 908	20 141
Sciences sociales et disciplines connexes	23 892	21 507	29 147	-	19 205	27 590	33 243	24 779	21 505
Commerce et administration des entreprises	25 012	21 985	22 190	-	-	34 060	40 000	26 381	25 495
Agronomie et biologie	15 955	20 344	19 408	-	27 870	25 319	29 927	-	20 648
Génie et sciences appliquées	23 056	25 735	27 309	-	-	32 304	35 944	26 990	27 353
Médecine et santé	27 766	28 898	28 398	-	30 670	32 942	33 433	31 006	29 533
Mathématiques et physique	24 313	22 971	26 280	-	27 000	33 275	33 896	-	25 951
Total	22 068	21 571	23 464	24 312	25 478	32 184	33 036	26 452	24 308
Échantillon pondéré N	976	4 556	10 014	1 902	1 340	2 465	230	54	21 537

Les relations observées entre, d'une part, le niveau du diplôme ou du grade et, d'autre part, le taux de chômage et la rémunération existent dans presque tous les domaines d'études, à quelques exceptions importantes près. De même, les relations entre le domaine principal d'études d'une part et, d'autre part, le chômage et la rémunération subsistent en grande partie quel que soit le niveau du diplôme ou du grade considéré. Il n'y a pratiquement aucune différence significative entre les diplômés de 1982 et ceux de 1985 à ces deux points de vue.

Résumé et conclusions

Dans le présent chapitre, nous avons tenté d'examiner plus à fond les relations qui existent entre le sexe, le taux de chômage et la rémunération et de déterminer comment ces variables diffèrent entre les deux sexes selon le niveau du diplôme ou du grade et le domaine d'études. Nous avons constaté que, quelque soit le niveau du diplôme ou du grade ou le domaine d'études, les hommes sont mieux rétribués que les femmes. Pour ce qui est des relations entre le sexe et le taux de chômage, l'analyse révèle que les femmes souffrent moins du chômage que les hommes dans certains domaines d'études, mais que les femmes titulaires d'un doctorat ont un taux de chômage considérablement plus élevé que les hommes.

De plus, pour chaque domaine d'études, nous avons examiné le rapport qui existe entre, d'une part, le niveau du diplôme ou du grade obtenu et, d'autre part, le taux de chômage et la

rémunération. Parallèlement, le lien entre le domaine principal d'études, d'une part, et le taux de chômage et la rémunération, d'autre part, a été étudié pour chaque niveau de diplôme ou de grade. L'ajout du niveau du diplôme ou du grade et du domaine principal d'études comme variables intermédiaires n'a pas entraîné une modification sensible des résultats.

CHAPITRE 5 RECHERCHE D'UN EMPLOI

L'enquête comportait un certain nombre de questions sur la recherche d'un emploi, sur l'efficacité des diverses techniques utilisées et sur la mesure dans laquelle il serait utile d'offrir aux diplômés d'autres formes d'aide à cet égard. Le présent chapitre décrit quelques-unes des techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985 et fait état des résultats obtenus. Il examine en outre la relation entre la technique choisie et son efficacité d'une part et, d'autre part, le sexe, le niveau du diplôme ou du grade et le domaine principal d'études.

5.1 Démarches, entrevues et offres d'emploi

Comme en témoigne le tableau 5.1.a, la plupart des diplômés ont communiqué avec de nombreux employeurs dès l'obtention de leur diplôme. En effet, 50 % d'entre eux ont pris contact avec au moins onze employeurs éventuels et 13,3 %, avec plus de 50. Ces prises de contact ont ensuite, de façon générale, donné lieu à une série d'entrevues. D'ailleurs, comme l'indique le tableau 5.1.b, 24,7 % des diplômés ont passé au moins six entrevues. Enfin, ces entrevues ont habituellement abouti à au moins une offre d'emploi, 43,9 % des diplômés en ayant reçu deux ou plus (voir le tableau 5.1.c). Ces résultats correspondent à peu près à ceux de 1983.

TABLEAU 5.1.a

Répartition des diplômés de 1985 selon le nombre de démarches initiales auprès d'employeurs éventuels différents

Nombre de démarches	Pourcentage[a]
0 ou 1	11,4
2 à 5	23,0
6 à 10	15,5
11 à 20	16,0
21 à 30	10,0
31 à 50	10,7
Plus de 50	13,3
Total	100,0
Échantillon pondéré N	25 751

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 5.1.b

Répartition des diplômés de 1985 selon le nombre d'entrevues résultant de démarches initiales auprès d'employeurs éventuels différents

Nombre d'entrevues	Pourcentage[a]
0 ou 1	26,2
2 ou 3	31,1
4 ou 5	18,0
6 à 10	16,7
Plus de 10	8,0
Total	100,0
Échantillon pondéré N	25 747

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 5.1.c

Répartition des diplômés de 1985 selon le nombre d'offres d'emploi reçues

Nombre d'offres d'emploi	Pourcentage[a]
0	6,7
1	49,3
2	24,4
3	10,3
4 ou 5	6,5
Plus de 5	2,7
Total	100,0
Échantillon pondéré N	26 100

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

5.2 Techniques de recherche d'emploi : ensemble des diplômés

Beaucoup de diplômés ont eu recours à plusieurs techniques de recherche d'emploi. Toutefois, comme l'indique le tableau 5.2.a, certaines techniques ont été utilisées plus couramment que d'autres, soit, dans l'ordre, les recherches dans la presse et les autres médias, les lettres et les appels téléphoniques à d'éventuels employeurs, le recours aux services d'orientation professionnelle ou de placement des universités et le recours à des parents ou amis. De nombreux diplômés se sont aussi présentés spontanément chez des employeurs éventuels, se sont adressés à des centres d'emploi du Canada situés hors de leur université ou ont communiqué avec d'anciens employeurs. En revanche, les diplômés ont été beaucoup plus rares à se tourner vers le corps professoral universitaire, les agences de placement privées ou les employeurs connus dans le cadre d'un stage ou d'un programme d'éducation coopérative. Dans ce dernier cas, toutefois, il convient de souligner que moins de 11,3 % des diplômés étaient inscrits à un programme comportant un stage en milieu de travail, de sorte que la plupart des répondants ne pouvaient procéder de la sorte.

Il existait quelques différences sur le plan de la recherche d'un emploi entre les diplômés de 1985 et ceux de 1982. Ainsi, une plus forte proportion des diplômés de la promotion de 1985 a déclaré avoir eu recours aux médias ou à des parents ou amis, ou avoir écrit ou téléphoné à des employeurs.

En outre, par rapport à l'enquête précédente, une baisse de près de 5 % dans la proportion des diplômés ayant fait appel à d'anciens employeurs s'était produite.

Dans quelle mesure ces techniques de recherche débouchent-elles sur des offres d'emploi? Le tableau 5.2.b donne, pour chaque technique, le pourcentage des diplômés qui ont reçu une offre d'emploi après avoir eu recours à une technique donnée. Certaines techniques, semblent plus efficaces que d'autres. Selon le critère d'évaluation décrit ci-dessus, la technique la plus efficace consiste à contacter des employeurs connus au cours d'un stage ou d'un programme d'éducation coopérative. Vient ensuite le recours aux parents ou amis, ou à d'anciens employeurs. Les centres d'emploi situés hors des universités, puis les agences de placement privées se sont révélés les moyens les moins efficaces. Encore une fois, l'analyse révèle certaines différences entre les résultats de 1985 et ceux de 1982. Les étudiants de la promotion de 1985 qui ont fait appel aux agences de placement privées, aux médias ou à des parents ou amis ont reçu des offres d'emploi en plus grande proportion que les diplômés de 1982, tout comme ceux qui ont communiqué par écrit ou par téléphone avec des employeurs éventuels. Les autres techniques ont toutefois donné des résultats similaires dans les deux cas.

TABLEAU 5.2.a

Pourcentage des diplômés de 1985 ayant utilisé certaines techniques de recherche d'emploi

Technique de recherche d'emploi	Pourcentage[a]
Agences de placement privées	17,9
Centres d'emploi du Canada hors des universités	33,0
Bureaux de placement ou d'orientation des universités	55,9
Annonces (journaux et autres médias)	63,7
Parents ou amis	52,2
Lettres ou appels téléphoniques à des employeurs	58,3
Visites spontanées à des employeurs	31,0
Professeurs ou facultés	21,5
Anciens employeurs	25,8
Employeurs chez qui l'étudiant a fait un stage[b]	9,5

a. La somme des pourcentages n'est pas égale à 100,0, car les diplômés ont souvent eu recours à plusieurs techniques.

b. La plupart des diplômés n'ayant pas fait leurs études dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative, seule une minorité de diplômés pouvaient avoir recours à cette technique de recherche d'emploi.

TABLEAU 5.2.b

Taux de succès de certaines techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985

Technique de recherche d'emploi	Pourcentage de diplômés ayant reçu une offre d'emploi[a]
Agences de placement privées	33,0
Centres d'emploi du Canada hors des universités	24,3
Bureaux de placement ou d'orientation des universités	44,1
Annonces (journaux et autres médias)	40,0
Parents ou amis	54,1
Lettres ou appels téléphoniques à des employeurs	49,5
Visites spontanées à des employeurs	51,7
Professeurs ou facultés	48,2
Anciens employeurs	53,4
Employeurs chez qui l'étudiant a fait un stage[b]	61,1

a. Le total des pourcentages n'est pas égal à 100,0, car les diplômés ont souvent eu recours à plusieurs techniques.

b. La plupart des diplômés n'ayant pas fait leurs études dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative, seule une minorité de diplômés pouvaient avoir recours à cette technique de recherche d'emploi.

5.3 Techniques de recherche d'emploi selon le sexe

Comme en témoigne le tableau 5.3.a, les diplômés des deux sexes ont généralement recours à peu près aux mêmes techniques de recherche d'emploi. Il existe toutefois certaines différences. La technique la plus couramment adoptée par les

hommes est le recours aux services de placement ou d'orientation professionnelle de leur université, tandis que les femmes ont plus tendance à répondre aux offres d'emplois dans la presse et les autres médias.

Le tableau 5.3.b indique que les techniques les plus efficaces sont les mêmes pour les deux sexes, à quelques exceptions près. Tant pour les hommes que pour les femmes, les techniques ayant le taux de succès le plus élevé sont, dans l'ordre, le recours à des employeurs connus dans le cadre d'un stage ou d'un programme d'éducation coopérative, le recours aux parents ou amis ainsi que le recours à d'anciens employeurs. Les centres d'emploi du Canada situés hors des universités se sont révélés le moyen le moins efficace pour les diplômés des deux sexes. Les hommes qui se sont adressés aux services de placement ou d'orientation professionnelle de leur université ou à des employeurs connus dans le cadre d'un stage ou d'un programme d'éducation coopérative ont obtenu de meilleurs résultats que les femmes ayant eu recours aux mêmes moyens. Les agences de placement privées, les centres d'emploi du Canada situés hors des universités, la presse écrite et parlée, les communications écrites avec d'éventuels employeurs, les visites spontanées à d'éventuels employeurs et le recours aux professeurs ou à d'anciens employeurs sont tous des moyens qui ont mieux réussi aux femmes.

Seules des différences minimes entre les techniques de recherche d'emploi utilisées en 1985 et en 1982 par les diplômés des deux sexes se dégagent de l'analyse. Certains changements

sont toutefois survenus quant au taux de succès de ces techniques. Ainsi, les diplômées de 1985 ont eu plus de chance avec la presse et les médias que leurs homologues masculins, tandis que la promotion de 1982 a connu la situation inverse. Par ailleurs, les diplômées de 1985 qui ont fait appel aux agences de placement privées ont eu proportionnellement plus de succès que celles de 1982.

TABLEAU 5.3.a

Pourcentage des diplômés de 1985 ayant utilisé certaines techniques de recherche d'emploi, selon le sexe

Technique de recherche d'emploi	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Agences de placement privées	19,8	16,3	17,9
Centres d'emploi du Canada hors des universités	33,9	32,2	33,0
Bureaux de placement ou d'orientation des universités	64,5	49,0	55,9
Annonces (journaux et autres médias)	60,6	66,2	63,7
Parents ou amis	50,2	53,8	52,2
Lettres ou appels téléphoniques à des employeurs	55,7	60,5	52,2
Visites spontanées à des employeurs	28,7	32,8	31,0
Professeurs ou facultés	21,6	21,5	21,5
Anciens employeurs	26,3	25,4	25,8
Employeurs chez qui l'étudiant a fait un stage[b]	9,4	9,6	9,5

a. Le total des pourcentages n'est pas égal à 100,0, car les diplômés ont souvent eu recours à plusieurs techniques.

b. La plupart des diplômés n'ayant pas fait leurs études dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative, seule une minorité de diplômés pouvaient avoir recours à cette technique de recherche d'emploi.

TABLEAU 5.3.b

Taux de succès de certaines techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985, selon le sexe

Technique de recherche d'emploi	Pourcentage[a]		
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Agences de placement privées	22,8	43,0	33,0
Centres d'emploi du Canada hors des universités	19,8	28,1	24,3
Bureaux de placement ou d'orientation des universités	48,3	39,5	44,0
Annonces (journaux et autres médias)	36,9	42,2	40,0
Parents ou amis	52,0	55,7	54,1
Lettres ou appels téléphoniques à des employeurs	45,9	52,3	49,6
Visites spontanées à des employeurs	47,9	54,4	51,7
Professeurs ou facultés	45,9	50,1	48,2
Anciens employeurs	50,8	55,5	53,4
Employeurs chez qui l'étudiant a fait un stage[b]	64,7	58,1	61,1

a. Le total des pourcentages n'est pas égal à 100,0, car les diplômés ont souvent eu recours à plusieurs techniques.

b. La plupart des diplômés n'ayant pas fait leurs études dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative, seule une minorité de diplômés pouvaient avoir recours à cette technique de recherche d'emploi.

5.4 Techniques de recherche d'emploi selon le niveau du diplôme ou du grade

Le tableau 5.4.a fait état du pourcentage de diplômés ayant utilisé les diverses techniques de recherche d'emploi selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu. Ces données ne se prêtent pas à une analyse simple et rapide, bien qu'il soit possible de faire ressortir certaines tendances générales. D'abord, les titulaires d'un premier diplôme professionnel ou d'un doctorat sont moins enclins que les autres diplômés à employer la plupart des techniques citées dans le présent rapport, exception faite du recours au corps professoral universitaire (titulaires d'un doctorat) et à d'anciens employeurs connus dans le cadre d'un stage ou d'un programme d'éducation coopérative (titulaires d'un premier diplôme professionnel). Ensuite, les titulaires d'un diplôme ou d'un baccalauréat (de trois ou quatre ans ou d'un an en éducation) recourent davantage que les autres diplômés aux services de placement ou d'orientation professionnelle, bien que les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation ne font que peu appel aux agences de placement privées; les titulaires d'une maîtrise y ont au contraire largement recours.

TABLEAU 5.4.a

Pourcentage des diplômés de 1985 ayant utilisé certaines techniques de recherche d'emploi, selon le niveau du diplôme ou du grade

Technique de recherche d'emploi	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Agences de placement privées	19,6	23,7	18,1	8,0	4,1	23,0	10,6	23,7	17,9
Centres d'emploi du Canada hors des universités	31,3	44,4	33,2	26,1	7,9	28,7	17,7	27,5	33,0
Bureaux de placement ou d'orientation des universités	58,5	50,2	62,9	42,7	39,0	59,5	17,7	42,3	55,9
Annonces (journaux et autres médias)	66,2	70,1	61,9	74,3	19,6	74,9	68,2	62,6	63,7
Parents ou amis	58,8	63,0	50,6	50,2	24,4	52,9	33,5	51,8	52,2
Lettres ou appels téléphoniques à des employeurs	53,4	56,1	57,8	73,0	43,9	63,7	41,9	61,5	58,3
Visites spontanées à des employeurs	29,5	34,7	30,4	42,5	13,1	23,8	10,8	32,4	31,0
Professeurs ou facultés	18,9	12,6	22,4	21,6	22,7	37,8	74,3	42,6	21,5
Anciens employeurs	25,2	27,6	27,9	17,3	9,5	32,1	14,6	14,3	25,8
Employeurs chez qui l'étudiant a fait un stage	4,0	4,0	12,1	8,9	12,0	10,6	4,9	9,9	9,5

a. Chaque pourcentage représente la proportion de l'ensemble des diplômés de 1985 ayant eu recours à cette technique.

Le tableau 5.4.b présente le taux de succès des diverses techniques de recherche d'emploi, selon le niveau du diplôme ou du grade. Ici encore, les données recueillies révèlent des tendances complexes.

Par rapport aux autres diplômés, aucune technique de recherche d'emploi n'a particulièrement réussi aux titulaires d'un diplôme.

Les titulaires d'un baccalauréat de trois ans ont assez bien réussi, comparativement à l'ensemble des diplômés, dans leurs démarches auprès des agences de placement privées et des centres d'emploi du Canada situés hors des universités, mais leur taux de succès a été moins élevé lorsqu'ils se sont adressés aux bureaux de placement ou d'orientation professionnelle de leur université ou ont communiqué par écrit ou par téléphone avec d'éventuels employeurs.

Les titulaires d'un baccalauréat de quatre ans ont eu plus de succès que les autres diplômés dans leurs démarches auprès d'employeurs connus dans le cadre d'un stage ou d'un programme d'éducation coopérative, mais ont moins bien réussi lorsqu'ils ont eu recours aux médias, à des parents ou à des amis, lorsqu'ils ont communiqué par écrit ou par téléphone avec d'éventuels employeurs ou lorsqu'ils se sont spontanément présentés chez des employeurs.

Les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation ont eu un taux de succès relativement faible lorsqu'ils ont eu recours aux bureaux de placement ou d'orientation professionnelle, à leurs parents ou amis ou à d'anciens employeurs, mais ont assez bien réussi en répondant aux offres d'emploi annoncées dans les médias.

Toutes les techniques auxquelles les titulaires d'un premier diplôme professionnel ont fait appel leur ont généralement très bien réussi, comparativement à l'ensemble des diplômés.

Les bureaux de placement ou d'orientation professionnelle des universités ont mieux servi les titulaires d'une maîtrise que la plupart des diplômés, tandis que toutes les techniques ont relativement bien réussi aux titulaires d'un doctorat, exception faite du recours aux agences de placement et aux bureaux d'orientation professionnelle.

TABLEAU 5.4.b

Taux de succès de certaines techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985, selon le niveau du diplôme ou du grade

Technique de recherche d'emploi	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Agences de placement privées	30,7	38,3	31,0	30,9	52,4	27,6	22,2	20,0	33,0
Centres d'emploi du Canada hors des universités	20,6	27,9	23,5	23,1	33,6	16,7	0,0	16,7	24,3
Bureaux de placement ou d'orientation professionnelle des universités	42,5	31,8	47,1	34,0	80,0	47,0	26,7	31,6	44,0
Annonces (journaux et autres médias)	38,3	41,5	38,8	43,1	36,9	38,0	46,2	40,7	40,0
Parents ou amis	54,2	57,2	53,2	49,6	65,2	50,8	61,4	47,8	54,1
Lettres ou appels téléphoniques à des employeurs	42,1	43,2	48,8	59,0	73,3	46,3	41,7	48,1	49,6
Visites spontanées à des employeurs	49,7	50,3	51,7	55,2	64,2	45,3	52,6	42,9	51,7
Professeurs ou facultés	53,6	42,1	48,1	44,0	66,8	46,5	59,1	31,6	48,2
Anciens employeurs	55,0	55,2	53,1	50,6	59,2	49,8	60,0	0,0	53,3
Employeurs chez qui l'étudiant a fait un stage	60,0	56,3	65,4	44,0	71,9	46,2	25,0	50,0	61,1

a. Le total des colonnes peut ne pas être égal à 100,0, car les diplômés ont souvent eu recours à plusieurs techniques et reçu plusieurs offres d'emploi.

Les constatations qui se dégagent de l'enquête sur les diplômés de 1985 au chapitre de l'utilisation des diverses techniques de recherche d'emploi sont semblables à celles qu'avait révélées l'enquête sur les diplômés de 1982. Il y a toutefois une différence digne de mention. Le nombre de titulaires d'un doctorat ayant eu recours aux visites spontanées à des employeurs éventuels ou à d'anciens employeurs a diminué considérablement (de plus de 10 %) au cours de ces trois années, mais le nombre de ceux qui ont eu recours aux annonces dans les médias et aux membres du corps professoral a augmenté. Quant aux titulaires d'une maîtrise, ils ont été proportionnellement plus nombreux en 1985 qu'en 1982 à utiliser les bureaux de placement des universités et les annonces dans les médias.

Le taux de succès des techniques de recherche d'emploi selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu varie également entre les deux enquêtes. Ainsi, le recours aux membres du corps professoral universitaire ou aux facultés semble avoir mieux réussi aux titulaires d'un diplôme de 1985 qu'à ceux de 1982. Quant aux titulaires d'un baccalauréat de trois ans ou de quatre ans qui ont communiqué par écrit ou par téléphone avec des employeurs, ceux de 1985 ont mieux réussi que leurs homologues de 1982. Le recours aux agences de placement privées par les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation n'a pas donné d'aussi bons résultats pour les diplômés de 1985 que pour ceux de 1982. Les centres d'emploi du Canada ont produit en 1985 des résultats nettement supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat en éducation ou d'un premier diplôme

professionnel que pour les titulaires d'un diplôme équivalent en 1982. Les titulaires d'un premier diplôme professionnel ont également mieux réussi en 1985 qu'en 1982 lorsqu'ils ont fait appel aux agences de placement privées. Dans le cas des diplômés ayant obtenu une maîtrise, les visites spontanées à des employeurs et le recours aux professeurs ou à d'anciens employeurs ou encore à des employeurs connus dans le cadre d'un stage n'ont pas donné d'aussi bons résultats en 1985 qu'en 1982. Quant aux titulaires d'un doctorat, presque toutes les techniques utilisées ont été moins efficaces qu'en 1982, exception faite des annonces dans les journaux, dont le taux de succès a grimpé de près de 10 %.

5.5 Techniques de recherche d'emploi selon le domaine principal d'études

Le tableau 5.5.a présente les techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985 selon le domaine principal d'études. Encore une fois, les données sont trop complexes pour être résumées simplement. Nous ne présentons donc ici que les constatations les plus frappantes.

Les diplômés en éducation, en éducation physique et en loisirs, en beaux-arts et en arts appliqués ainsi qu'en lettres ont eu largement recours aux annonces dans les médias et aux visites spontanées à des employeurs éventuels. En outre, les diplômés en éducation, en éducation physique et en loisirs sont proportionnellement moins nombreux que les autres à avoir recours aux agences de placement privées et proportionnellement plus nombreux à communiquer par écrit ou par téléphone avec des employeurs, tandis que les diplômés en beaux-arts et en arts appliqués sont plus susceptibles d'avoir recours à leurs parents ou amis et moins susceptibles de faire appel à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage.

Les diplômés en sciences sociales ne se distinguent pas des autres diplômés eu égard aux techniques de recherche d'emploi utilisées, si ce n'est qu'ils s'adressent plus fréquemment que les autres aux centres d'emploi du Canada. Les diplômés en commerce et en administration des entreprises ont fait assez largement appel aux bureaux de placement des universités, mais n'ont presque pas eu recours aux communications écrites ou téléphoniques avec des employeurs, aux visites spontanées à des employeurs, aux professeurs et aux employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage.

Comparativement aux autres, les diplômés en agronomie et en biologie ont eu fréquemment recours aux centres d'emploi du Canada situés hors des universités, aux professeurs et à d'anciens employeurs, mais ont peu fait appel aux employeurs qu'ils avaient connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage. Les diplômés en génie et en sciences appliquées ont eu largement recours aux agences de placement privées, aux bureaux de placement des universités, à d'anciens employeurs et à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage, mais se sont relativement peu tournés vers les bureaux de placement ou d'orientation professionnelle situés hors des universités, les annonces dans les journaux et leurs parents ou amis.

Les diplômés en médecine et en santé ont été proportionnellement moins nombreux que les autres diplômés à utiliser toutes les techniques de recherche d'emploi.

Les diplômés en mathématiques et en physique ont été proportionnellement beaucoup plus nombreux que les autres à avoir recours aux agences de placement privées, aux bureaux de placement des universités et à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage, mais ont beaucoup moins utilisé les médias, les communications écrites ou téléphoniques avec des employeurs et les visites spontanées à d'éventuels employeurs.

TABLEAU 5.5.a

Pourcentage des diplômés de 1985 ayant utilisé certaines techniques de recherche d'emploi, selon le domaine principal d'études SISCU

Technique de recherche d'emploi	Pourcentage[a] — Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Agences de placement privées	8,4	13,3	21,8	17,7	26,6	13,9	25,1	5,2	22,4	17,9
Centres d'emploi du Canada hors des universités	27,6	38,0	40,3	41,0	26,7	44,6	32,3	6,5	35,3	33,0
Bureaux de placement ou d'orientation des universités	41,9	43,6	44,7	47,6	79,3	56,4	81,1	25,8	74,8	55,9
Annonces (journaux et autres médias)	72,7	59,1	68,8	66,4	61,3	67,1	61,9	38,3	59,9	63,7
Parents ou amis	53,4	62,7	60,5	59,6	50,3	55,0	46,3	26,7	46,5	52,2
Lettres ou appels téléphoniques à des employeurs	69,2	55,2	55,6	60,4	52,4	59,0	60,5	49,8	50,2	58,3
Visites spontanées à des employeurs	40,6	40,5	35,5	31,4	22,0	31,9	26,7	28,1	24,6	31,0
Professeurs ou facultés	21,9	26,7	21,0	19,9	15,3	36,6	21,8	22,6	21,7	21,5
Anciens employeurs	19,4	25,6	25,3	28,7	26,7	29,1	33,3	13,9	26,2	25,8
Employeurs chez qui l'étudiant a fait un stage	9,6	6,1	6,1	7,5	3,7	6,9	14,5	20,9	14,9	9,5

a. Le total des colonnes peut ne pas être égal à 100,0, car les diplômés ont souvent eu recours à plusieurs techniques et reçu plusieurs offres d'emploi.

Le tableau 5.5.b indique le taux de succès des diverses techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985, selon le domaine principal d'études. Plus précisément :

Les diplômés en éducation, en éducation physique et en loisirs, en beaux-arts et en arts appliqués, en lettres ainsi qu'en sciences sociales ont généralement eu plus de succès que les autres diplômés en ayant recours aux agences de placement privées et aux centres d'emploi du Canada situés hors des universités, mais leur taux de succès a été moins élevé que celui de l'ensemble des diplômés lorsqu'ils ont utilisé les bureaux de placement des universités et fait appel à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage. De plus, les visites spontanées à des employeurs éventuels semblent avoir assez bien réussi aux diplômés de ces domaines d'études, exception faite des diplômés en sciences sociales. Les diplômés en commerce et en administration des entreprises n'ont eu un meilleur taux de succès que les autres diplômés que relativement au recours aux bureaux de placements des universités; toutes les autres techniques de recherche d'emploi leur ont moins bien réussi qu'à l'ensemble des diplômés.

Les diplômés en agronomie et en biologie ont relativement bien réussi en ayant recours à leurs parents ou amis et à des professeurs ainsi qu'en faisant des visites spontanées à des employeurs, mais ont eu moins de succès que les autres diplômés lorsqu'ils ont fait appel aux agences de placement privées, aux centres d'emploi du Canada situés hors des universités et à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage.

Les diplômés en génie et en sciences appliquées n'ont eu un meilleur taux de succès que les autres diplômés qu'à l'égard du recours aux bureaux de placement ou d'orientation professionnelle des universités et le recours à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage.

Les diplômés en médecine et en santé ont eu plus de succès que les diplômés de presque tous les autres domaines d'études, et ce, quelle que soit la technique de recherche d'emploi utilisée.

Les diplômés en mathématiques et en physique ont relativement bien réussi lorsqu'ils ont eu recours aux bureaux de placement des universités, aux professeurs et à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage, mais leurs résultats ont été moins bons que ceux des autres diplômés lorsqu'ils

ont fait appel aux agences de placement privées, aux annonces dans les médias, aux communications écrites ou téléphoniques avec des employeurs ou d'anciens employeurs ou qu'ils se sont présentés spontanément chez des employeurs ou d'anciens employeurs.

TABLEAU 5.5.b

Taux de succès de certaines techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985, selon le domaine principal d'études SISCU

Technique de recherche d'emploi	Pourcentage[a]									
	Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Agences de placement privées	36,4	34,5	47,5	38,4	32,5	33,3	17,1	40,8	25,1	33,0
Centres d'emploi du Canada hors des universités	24,5	29,1	27,7	27,4	25,5	28,1	12,6	29,3	17,0	24,3
Bureaux de placement ou d'orientation des universités	32,6	41,7	27,8	31,9	57,1	41,8	51,9	67,6	50,0	44,1
Annonces (journaux et autres médias)	42,5	37,6	38,6	42,4	40,8	35,7	30,2	59,8	34,4	40,0
Parents ou amis	52,0	61,4	56,3	55,4	53,1	59,2	45,9	66,1	50,0	54,1
Lettres ou appels téléphoniques à des employeurs	56,5	48,9	48,0	47,0	44,4	46,0	41,0	79,1	43,1	49,6
Visites spontanées à des employeurs	53,6	55,7	52,9	48,8	48,3	53,7	42,7	76,1	44,6	51,7
Professeurs ou facultés	43,1	55,0	52,4	44,4	40,5	54,7	44,9	66,1	50,2	48,3
Anciens employeurs	52,2	60,1	58,8	50,7	50,1	60,0	48,7	72,0	53,9	53,3
Employeurs chez qui l'étudiant a fait un stage	43,2	54,0	54,9	55,9	54,0	50,9	67,7	73,2	76,7	60,4

a. Le total des colonnes peut ne pas être égal à 100,0, car les diplômés ont souvent eu recours à plusieurs techniques et reçu plusieurs offres d'emploi.

Comparativement aux résultats de l'enquête sur les diplômés de 1982, quelques changements sur le plan des diverses techniques de recherche d'emploi utilisées par les diplômés de 1985, selon le domaine principal d'études, sont survenus. Les diplômés de 1985 en éducation, en loisirs, en génie et en sciences appliquées ainsi qu'en médecine et en santé ont eu beaucoup plus recours aux lettres et aux appels téléphoniques à des employeurs que leurs homologues de 1982. Les diplômés de 1985 en génie et en sciences appliquées ont également fait plus largement appel aux médias et aux professeurs et facultés que ceux de 1982. Pour ce qui est des diplômés en agronomie et en biologie, ceux de 1985 ont moins fait appel à leurs anciens employeurs que ceux de 1982, mais ont eu davantage recours à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage. Enfin, les diplômés de 1985 en mathématiques et en physique ont été proportionnellement plus nombreux que leurs homologues de 1982 à avoir recours aux centres d'emploi du Canada situés hors des universités et aux médias.

Le taux de succès des techniques de recherche d'emploi selon le domaine principal d'études a également varié au cours des trois dernières années. Les diplômés de 1985 en éducation et en loisirs qui ont fait appel à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage ont eu moins de succès que ceux de 1982. Les diplômés de 1985 en lettres ont quant à eux eu plus de succès que leurs homologues de 1982 en ayant recours aux communications écrites et téléphoniques avec des employeurs. Les agences de placement

privées ont permis à plus de diplômés en commerce et en administration des entreprises, en agronomie et en biologie ainsi qu'en médecine et en santé d'obtenir des offres d'emploi en 1985 qu'en 1982. Les diplômés en commerce et en administration des entreprises ont également eu plus de succès que leurs homologues de 1982 lorsqu'ils ont eu recours aux lettres ou aux appels téléphoniques à des employeurs ou lorsqu'ils se sont présentés spontanément chez d'éventuels employeurs, mais ont moins bien réussi lorsqu'ils se sont adressés à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative.

Les diplômés en agronomie et en biologie qui ont fait appel aux bureaux de placement des universités ont eu proportionnellement plus de succès en 1985 qu'en 1982, tout comme les diplômés en génie et en sciences appliquées qui ont eu recours aux annonces dans les médias. Enfin, les diplômés en médecine et en santé qui ont fait appel aux centres d'emploi du Canada situés hors des universités ont connu un taux de succès plus élevé en 1985 qu'en 1982.

5.6 Autres formes d'aide

Le questionnaire demandait aux diplômés de 1985 d'indiquer dans quelle mesure ils auraient aimé bénéficier d'une aide supplémentaire eu égard aux aspects suivants de leur recherche : orientation professionnelle, rédaction du curriculum vitae, préparation aux entrevues, utilisation des techniques de recherche d'emploi et obtention de pistes (liste d'employeurs

éventuels). Le tableau 5.6 indique le pourcentage de diplômés qui auraient aimé dans chaque cas obtenir plus d'aide. Plus de la moitié des diplômés auraient souhaité qu'on les oriente davantage vers des pistes à suivre pour trouver un emploi. Cette forme d'aide la plus en demande est suivie de près par l'utilisation des techniques de recherche d'emploi, la préparation aux entrevues et l'orientation professionnelle. Un nombre considérable de diplômés ont reconnu l'utilité d'une aide supplémentaire relativement à chacune de ces rédactions du curriculum vitae incluse. Ces réponses sont très semblables à celles que l'on avait obtenues dans le cadre de l'enquête sur les diplômés de 1982.

TABLEAU 5.6

Pourcentage des diplômés de 1985 qui auraient aimé bénéficier de diverses formes d'aide supplémentaire dans leur recherche d'emploi

Forme d'aide	Pourcentage	Échantillon pondéré N
Orientation professionnelle	53,0	24 671
Rédaction du curriculum vitae	42,7	25 045
Préparation aux entrevues	58,5	25 163
Utilisation des techniques de recherche d'emploi	59,0	25 129
Indication de pistes	63,6	25 320

Résumé et conclusions

En règle générale, les diplômés de 1985 ont utilisé diverses techniques de recherche d'emploi, allant du recours aux

agences de placement privées à l'envoi de curriculum vitae en réponse aux annonces publiées dans les médias, en passant par des visites spontanées à d'éventuels employeurs. Bien que toutes ces techniques aient été efficaces pour une partie des diplômés, certaines ont été plus efficaces que d'autres ou ont mieux servi certaines catégories de diplômés que d'autres. Dans l'ensemble, le recours aux employeurs connus dans le cadre d'un programme coopératif ou d'un stage et le recours à des parents ou amis ont été les techniques les plus efficaces, tandis que l'utilisation des centres d'emploi du Canada situés hors des universités et des agences de placement privées s'est révélée la moins efficace. Par ailleurs, les techniques efficaces pour les hommes ne le sont pas nécessairement pour les femmes, et vice versa. Plus précisément, les hommes qui ont eu recours aux bureaux de placement des universités ou qui se sont adressés à des employeurs connus dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative ou d'un stage ont eu plus de succès que les femmes qui ont employé ces techniques, tandis que les femmes qui ont eu recours aux agences de placement privées ou qui se sont présentées spontanément chez des employeurs éventuels ont mieux réussi que les hommes ayant utilisé ces techniques. De plus, les techniques employées par les diplômés et leur taux de succès varient selon le niveau du diplôme ou du grade obtenu et le domaine principal d'études. Ces données sont toutefois très difficiles à résumer. Beaucoup de diplômés ont déclaré qu'ils auraient aimé bénéficier d'aide supplémentaire dans leur recherche d'emploi, plus particulièrement au chapitre des pistes à suivre, de la préparation aux entrevues et de l'utilisation

des techniques de recherche d'emploi, mais également en ce qui a trait à l'orientation professionnelle et à la rédaction de leur curriculum vitae. Enfin, l'analyse a révélé quelques changements entre les résultats de la présente enquête et ceux de l'enquête sur les diplômés de 1982.

CHAPITRE 6 COMPÉTENCES DES CANDIDATS ET EXIGENCES DES EMPLOIS POSTULÉS

L'enquête sur la situation professionnelle des diplômés de 1985 des universités de l'Ontario comportait un certain nombre de questions visant à déterminer si les compétences acquises à l'université correspondent, à plusieurs égards, à celles qu'exige le marché du travail. Dans le présent chapitre, cinq critères servent à examiner cette adéquation. Le premier est fondé sur la relation que perçoivent les diplômés entre leur bagage universitaire général et les exigences du poste qu'ils occupent. Le deuxième est semblable au premier, sauf qu'il porte sur la relation entre le contenu du programme et les techniques acquises pendant les études dans un domaine précis, d'une part, et le poste occupé, d'autre part. Le troisième critère permet d'évaluer dans quelle mesure les employeurs demandaient ou souhaitaient que les postulants détiennent un diplôme ou un grade d'un niveau donné. Le quatrième porte sur l'adéquation entre le niveau du diplôme ou du grade obtenu par les diplômés et celui qu'exigent ou souhaitent les employeurs. Enfin, le cinquième critère s'intéresse à la correspondance entre le domaine principal d'études des diplômés et celui qu'exigent ou souhaitent les employeurs.

6.1 Sexe

Le tableau 6.1.a répartit les diplômés travaillant à temps plein selon le sexe et selon le degré de correspondance entre les connaissances générales acquises dans leur domaine d'études et le poste qu'ils occupaient au moment de l'enquête. Comme ces données l'indiquent, 87 % des diplômés estiment que le bagage général acquis pendant leurs études correspond au moins dans une certaine mesure au poste qu'ils occupent, tandis que 13 % considèrent que leur emploi a peu ou n'a pas de rapport avec leurs études. À peu près autant d'hommes que de femmes jugent que leur bagage universitaire général correspond au moins dans une certaine mesure aux exigences du poste qu'ils occupent.

Les tableaux 6.1.b à 6.1.e fournissent des renseignements supplémentaires sur l'adéquation entre les compétences acquises à l'université et les exigences du marché du travail, tant pour l'ensemble des diplômés que pour les hommes et les femmes séparément. Bien que le critère d'analyse utilisé soit différent pour chaque tableau, les résultats sont essentiellement les mêmes, c'est-à-dire que les compétences acquises à l'université correspondent au moins dans une certaine mesure aux exigences de l'emploi occupé, d'après 75 % à 85 % des diplômés environ. Les résultats de ces analyses figurent au tableau 6.1.a pour ce qui est du bagage général, au tableau 6.1.b en ce qui a trait au contenu du programme et aux aptitudes précises acquises dans le domaine principal d'études, au tableau 6.1.c en ce qui concerne les exigences ou les préférences des employeurs quant au niveau du diplôme ou du

grade, au tableau 6.1.d eu égard à la correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade obtenu par les diplômés et celui qu'exigent ou souhaitent les employeurs et, enfin, au tableau 6.1.e pour ce qui est de la correspondance entre le domaine principal d'études des diplômés et celui qu'exigent ou souhaitent les employeurs. De plus, rien ne donne à penser qu'il existe une différence entre les diplômés des deux sexes relativement à la correspondance entre les compétences acquises à l'université et les exigences du marché du travail.

L'adéquation entre certaines compétences et les exigences du marché du travail ne semble pas avoir été aussi forte en 1985 qu'en 1982, et ce, dans tous les cas, sauf en ce qui concerne la correspondance entre les compétences acquises à l'université et les exigences de l'emploi le plus récent, où aucun changement ne semble s'être produit au cours des trois années écoulées entre les deux enquêtes.

TABLEAU 6.1.a

Degré de correspondance entre le bagage universitaire général des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le sexe

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Correspond tout à fait	56,3	57,0	56,7
Correspond un peu	31,3	29,5	30,3
Correspond très peu	7,6	8,5	8,0

TABLEAU 6.1.a (suite)

Degré de correspondance entre le bagage universitaire général des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le sexe

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Sexe Hommes	Femmes	Total
Ne correspond pas du tout	4,9	5,1	5,0
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	11 038	11 955	22 992

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.1.b

Degré de correspondance entre le contenu du programme d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le sexe

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Sexe Hommes	Femmes	Total
Correspond tout à fait	47,0	48,0	47,6
Correspond un peu	29,9	26,6	28,2
Correspond très peu	11,7	11,3	11,5
Ne correspond pas du tout	11,4	14,0	12,8
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	11 053	11 966	23 019

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.1.c

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon les exigences de leur dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade et selon le sexe

Exigences du dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade	Pourcentage[a] Sexe Hommes	Femmes	Total
Diplôme ou grade précis exigé	56,3	53,6	54,9
Diplôme ou grade de n'importe quel niveau exigé	13,4	12,5	12,9
Diplôme ou grade souhaitable (mais non exigé)	14,7	16,4	15,6
Aucun diplôme ou grade souhaitable	10,0	11,0	10,6
Inconnu	5,6	6,4	6,0
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	10 943	11 898	22 841

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.1.d

Degré de correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le sexe

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Sexe Hommes	Femmes	Total
Ne correspond pas	24,0	26,5	25,3
Correspond	76,0	73,5	74,7
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	7 442	7 745	15 187

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.1.e

Degré de correspondance entre le domaine d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le sexe

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Sexe Hommes	Femmes	Total
Ne correspond pas	14,4	16,6	15,5
Correspond	85,6	83,4	84,5
Total	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	8 117	8 423	16 540

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

6.2 Niveau du diplôme ou du grade

Le tableau 6.2.a indique dans quelle mesure le bagage universitaire général des diplômés des différents niveaux de diplôme ou de grade correspond selon eux aux exigences du marché du travail. Les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation, d'un premier diplôme professionnel ou d'un doctorat se distinguent par la proportion relativement élevée d'entre eux qui considèrent que leur domaine principal d'études les a dotés de compétences générales en rapport avec leur emploi. Seule une proportion relativement faible des titulaires d'un baccalauréat de trois ans ont déclaré la même chose.

Les tableaux 6.2.b à 6.2.e présentent des analyses semblables à celle du tableau 6.2.a, sauf que le critère d'analyse diffère. Les résultats sont cependant très analogues

dans la plupart des cas. Plus précisément, et ce, quel que soit le critère considéré pour évaluer le rapport entre les compétences acquises et les compétences exigées, les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation ou d'un premier diplôme professionnel sont proportionnellement plus nombreux, et les titulaires d'un baccalauréat proportionnellement moins nombreux, que les autres diplômés à déclarer que leurs compétences sont en rapport étroit avec les exigences de leur emploi. Au nombre des autres conclusions dignes de mention, soulignons d'abord qu'à l'instar des titulaires d'un baccalauréat de trois ans, une très forte proportion des titulaires d'un diplôme occupent un emploi pour lequel on n'exigeait ou ne préférait aucun diplôme ou grade. Ensuite, les titulaires d'un diplôme ou d'une maîtrise, tout comme les titulaires d'un baccalauréat de trois ans, sont proportionnellement plus nombreux que les autres diplômés à occuper un poste pour lequel on demandait ou souhaitait un niveau de diplôme ou de grade différent du leur.

En règle générale, ces résultats coïncident avec ceux qu'avaient produits les réponses des diplômés de 1982, même si certains changements sont survenus. D'abord, les diplômés de 1985 titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation ou d'un doctorat sont proportionnellement plus nombreux que leurs homologues de 1982 à déclarer que le contenu de leur programme d'études a un rapport très étroit avec les exigences de leur emploi. Ensuite, les diplômés de 1985 titulaires d'un doctorat ont été nettement plus nombreux que leurs homologues de 1982 à déclarer que leur employeur exigeait un diplôme ou un grade

précis. Enfin, le pourcentage de titulaires d'un baccalauréat de trois ans dont le niveau de diplôme ou de grade correspondait aux attentes de l'employeur a augmenté depuis 1982, tandis qu'il a diminué dans le cas des titulaires d'un baccalauréat de quatre ans.

TABLEAU 6.2.a

Degré de correspondance entre le bagage universitaire général des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le niveau du diplôme ou du grade

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Correspond tout à fait	51,4	33,7	56,7	74,4	90,8	65,2	84,7	56,7	56,6
Correspond un peu	32,4	41,9	31,0	19,0	8,6	28,0	15,3	31,2	30,3
Correspond très peu	8,7	14,4	7,6	4,7	0,4	5,2	-	7,7	8,0
Ne correspond pas du tout	7,5	10,0	4,7	2,0	0,1	1,7	-	4,4	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 038	4 895	10 612	2 068	1 521	2 592	236	54	23 015

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.2.b

Degré de correspondance entre le contenu du programme d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le niveau du diplôme ou du grade

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Correspond tout à fait	45,6	20,6	47,1	73,8	91,4	51,3	78,0	48,8	47,5
Correspond un peu	33,7	33,2	29,9	15,4	7,0	33,3	17,6	35,5	28,2
Correspond très peu	9,2	19,2	11,4	5,3	1,1	9,9	2,6	7,4	11,5
Ne correspond pas du tout	11,5	27,0	11,6	5,6	0,5	5,5	1,8	8,3	12,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 036	4 898	10 624	2 072	1 526	2 599	236	54	23 044

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.2.c

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon les exigences de leur dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade et selon le niveau du diplôme ou du grade

Exigences du dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Diplôme ou grade précis exigé	34,7	23,2	55,8	84,6	98,5	65,8	90,9	48,0	54,9
Diplôme ou grade de n'importe quel niveau exigé	8,5	17,8	15,2	2,8	0,4	12,9	3,7	3,9	12,9
Diplôme ou grade souhaitable (mais non exigé)	22,7	27,5	14,0	7,0	0,3	14,0	2,9	23,7	15,6
Aucun diplôme ou grade souhaitable	22,7	21,5	9,0	4,1	0,2	4,0	0.9	16,5	10,6
Inconnu	11,4	9,9	6,1	1,5	0,6	3,4	1,6	7,9	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	1 020	4 842	10 546	2 062	1 532	2 576	231	54	22 864

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.2.d

Degré de correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le niveau du diplôme ou du grade

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Ne correspond pas	31,0	35,0	26,1	13,1	3,2	38,4	19,4	93,2	25,3
Correspond	69,0	65,0	73,9	86,9	96,8	61,6	80,6	6,8	74,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	456	1 959	7 109	1 855	1 503	2 068	222	32	15 209

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.2.a

Degré de correspondance entre le domaine d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le niveau du diplôme ou du grade

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Niveau du diplôme ou du grade								
	Diplôme	Baccalauréat de trois ans	Baccalauréat de quatre ans	Baccalauréat d'un an en éducation	Premier diplôme professionnel	Maîtrise	Doctorat	Autre	Total
Ne correspond pas	18,7	42,1	12,9	4,8	0,7	15,9	9,6	6,2	15,5
Correspond	81,3	57,9	87,1	95,2	99,3	84,1	90,4	93,8	84,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	563	2 329	7 915	1 862	1 501	2 160	195	34	16 558

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

6.3 Domaine principal d'études

Le tableau 6.3.a répartit les diplômés de 1985 selon leur domaine d'études et selon la correspondance entre leur bagage universitaire et les exigences de l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'enquête. Selon ces critères, les diplômés en beaux arts et en arts appliqués, en lettres ainsi qu'en sciences sociales sont proportionnellement moins nombreux, et les diplômés en médecine et en santé proportionnellement plus nombreux, que les autres diplômés à considérer que les compétences qu'ils ont acquises pendant leurs études ont un rapport avec leur emploi.

Les tableaux 6.3.b à 6.3.e font état de l'adéquation entre les compétences acquises et les compétences exigées à la lumière de critères différents : le contenu du programme et les techniques précises acquises dans le domaine principal d'études (tableau 6.3.b); les exigences ou les préférences des employeurs quant au niveau du diplôme ou du grade (tableau 6.3.c); la correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade obtenu par les diplômés et celui qu'exigent ou souhaitent les employeurs (tableau 6.3.d); et la correspondance entre le domaine principal d'études des diplômés et celui qu'exigent ou souhaitent les employeurs (tableau 6.3.e). Dans tous les cas, un pourcentage relativement faible de diplômés en beaux-arts et en arts appliqués, en lettres et en sciences sociales estiment que leur domaine d'études les a dotés des compétences nécessaires à leur emploi, à l'inverse des diplômés en médecine et en santé, qui comptent le pourcentage le plus élevé à cet égard. En outre,

les diplômés en génie et en sciences appliquées sont proportionnellement plus nombreux que les autres à considérer qu'il existe un rapport très étroit entre le niveau de leur diplôme ou de leur grade et leur domaine principal d'études, d'une part, et les exigences ou les préférences de leur employeur en la matière, d'autre part.

La pertinence du domaine principal d'études par rapport aux exigences du marché du travail n'a connu que quelques changements depuis 1982. Plus précisément, le pourcentage de diplômés en beaux-arts et arts appliqués ayant déclaré que les compétences générales et le contenu de programme que préférait leur employeur correspondaient à leur domaine principal d'études a augmenté par rapport à l'ensemble des diplômés, mais le phénomène contraire s'est produit dans le cas des diplômés en agronomie et en biologie ainsi qu'en sciences sociales. En outre, les diplômés de 1985 en éducation, en loisirs, en commerce et administration des entreprises ainsi qu'en agronomie et biologie se classent moins bien par rapport aux diplômés des autres domaines du point de vue de la correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade obtenu et les exigences des employeurs.

TABLEAU 6.3.a

Degré de correspondance entre le bagage universitaire général des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le domaine principal d'études SISCU

Degré de correspondance	Pourcentage[a]									
	Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Correspond tout à fait	69,4	42,9	40,9	45,9	56,0	44,7	60,4	87,7	55,9	56,7
Correspond un peu	22,8	30,1	33,3	35,9	34,3	33,6	31,2	10,8	33,3	30,3
Correspond très peu	5,4	14,2	16,0	10,0	7,1	11,7	5,7	1,3	6,8	8,0
Ne correspond pas du tout	2,4	12,8	9,8	8,2	2,6	10,0	2,7	0,2	4,0	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	3 418	572	2 040	5 122	4 006	1 133	2 727	1 905	2 076	22 997

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.3.b

Degré de correspondance entre le contenu du programme d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences de leur emploi, selon le domaine principal d'études SISCU

Degré de correspondance	Pourcentage[a]									
	Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Correspond tout à fait	67,4	42,0	25,1	31,9	42,2	44,3	45,8	86,6	55,7	47,5
Correspond un peu	19,5	27,3	26,6	29,3	39,7	25,5	35,2	10,9	27,7	28,2
Correspond très peu	5,7	7,8	18,4	17,1	11,2	11,8	13,9	1,3	7,9	11,5
Ne correspond pas du tout	7,5	22,9	30,0	21,7	6,9	18,4	5,2	1,3	8,6	12,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	3 419	572	2 045	5 131	4 006	1 136	2 729	1 909	2 078	23 026

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.3.c

Répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, selon les exigences de leur dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade et selon le domaine principal d'études SISCU

Exigence du dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade	Pourcentage[a] — Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Diplôme ou grade précis exigé	74,3	23,9	29,2	40,0	41,2	50,7	75,9	95,9	56,1	54,9
Diplôme ou grade de n'importe quel niveau exigé	6,1	6,9	13,5	16,0	23,6	9,8	7,0	1,4	17,5	12,9
Diplôme ou grade souhaitable (mais pas exigé)	11,6	23,7	24,4	20,5	10,6	17,3	8,9	2,3	11,5	15,6
Aucun diplôme ou grade souhaitable	5,8	30,8	21,2	16,0	9,2	16,3	3,4	0,4	7,6	10,6
Inconnu	2,1	14,8	11,8	7,4	6,3	5,9	4,8	-	7,4	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	3 398	568	2 028	5 092	3 952	1 120	2 719	1 911	2 057	22 846

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.3.d

Degré de correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le domaine principal d'études SISCU

Degré de correspondance	Pourcentage[a]									
	Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Ne correspond pas	31,3	28,4	39,9	28,1	32,2	26,1	11,0	10,2	28,1	25,3
Correspond	68,7	71,6	60,1	71,9	67,7	73,9	89,0	89,8	71,9	74,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	2 815	205	879	2 742	2 403	705	2 218	1 838	1 389	15 194

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.3.e

Degré de correspondance entre le domaine d'études des diplômés de 1985 travaillant à temps plein et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon le domaine principal d'études SISCU

Degré de correspondance	Pourcentage[a]									
	Domaine principal d'études SISCU									
	Éduc. et loisirs	Beaux-arts et arts appl.	Lettres	Sc. soc.	Comm. et adm. des entr.	Agron. et biol.	Génie et sc. appl.	Méd. et santé	Math. et phys.	Total
Ne correspond pas	9,4	26,3	39,1	31,9	12,8	13,9	4,5	2,6	17,4	15,5
Correspond	90,6	73,7	60,9	68,1	87,2	86,1	95,5	97,4	82,6	84,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	2 883	233	959	3 024	2 852	773	2 392	1 868	1 577	16 561

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

6.4 Travail à temps plein ou à temps partiel

La dernière série de tableaux du présent chapitre compare l'adéquation entre le bagage universitaire et les compétences exigées sur le marché du travail, selon que les diplômés travaillent à temps plein ou à temps partiel ou encore qu'ils sont travailleurs autonomes. Le tableau 6.4.a présente cette comparaison en fonction de la correspondance entre les compétences d'ordre général des diplômés et les exigences de l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'enquête. Comme l'indiquent les données recueillies, les employés à temps plein, les employés à temps partiel et les travailleurs autonomes n'ont pas la même perception de cette correspondance. Les diplômés travaillant à temps plein sont plus nombreux que les diplômés des deux autres groupes à estimer que les compétences acquises pendant leurs études sont en rapport avec leur emploi.

Les tableaux 6.4.b à 6.4.e font état de la répartition des diplômés de 1985 travaillant à temps plein, à temps partiel ou se déclarant travailleurs autonomes selon divers critères d'analyse de l'adéquation entre le bagage universitaire et les exigences du marché du travail. Comme l'indiquent ces tableaux, les diplômés travaillant à temps plein sont proportionnellement plus nombreux que les diplômés des deux autres groupes à considérer que les compétences qu'ils ont acquises pendant leurs études ont au moins un certain rapport avec leur emploi. Les seules exceptions touchent la correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade obtenu ou le domaine d'études du diplômé d'une part, et les exigences des employeurs à ces égards,

d'autre part; dans ce cas, les travailleurs autonomes considèrent autant sinon plus que les diplômés travaillant à temps plein que leur formation universitaire est en rapport avec leur emploi.

Comme l'enquête sur les diplômés de 1982 ne s'était penchée que sur les différences entre les travailleurs à temps plein et les travailleurs à temps partiel, il est impossible d'établir des comparaisons avec les résultats de 1985.

TABLEAU 6.4.a

Degré de correspondance entre le bagage universitaire général des diplômés de 1985 et les exigences de leur emploi, selon la situation professionnelle

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Situation professionnelle			
	Temps plein	Temps partiel	Travailleurs indépendants	Total
Correspond tout à fait	56,2	40,9	51,9	54,6
Correspond un peu	30,3	25,8	32,8	30,0
Correspond très peu	8,2	14,8	7,1	8,8
Ne correspond pas du tout	5,2	18,6	8,3	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	22 868	2 595	791	26 254

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.4.b

Degré de correspondance entre le contenu du programme d'études des diplômés de 1985 et les exigences de leur emploi, selon la situation professionnelle

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Situation professionnelle			
	Temps plein	Temps partiel	Travailleurs indépendants	Total
Correspond tout à fait	47,4	38,0	43,0	46,3
Correspond un peu	28,1	20,1	26,7	27,2
Correspond très peu	11,5	13,7	11,5	11,7
Ne correspond pas du tout	13,1	28,3	18,8	14,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	22 888	2 611	795	26 294

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.4.c

Répartition des diplômés de 1985 selon les exigences de leur dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade et selon la situation professionnelle

Exigence du dernier employeur quant au niveau du diplôme ou du grade	Pourcentage[a] Situation professionnelle			
	Temps plein	Temps partiel	Travailleurs indépendants	Total
Diplôme ou grade précis exigé	54,7	43,3	39,2	53,2
Diplôme ou grade de n'importe quel niveau exigé	13,1	5,0	1,9	12,0
Diplôme ou grade souhaitable (mais pas exigé)	15,6	12,5	12,1	15,2
Aucun diplôme ou grade souhaitable	10,5	32,2	36,3	13,3
Inconnu	6,1	6,9	10,5	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	22 818	2 573	640	26 031

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.4.d

Degré de correspondance entre le niveau du diplôme ou du grade des diplômés de 1985 et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon la situation professionnelle

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Situation professionnelle			
	Temps plein	Temps partiel	Travailleurs indépendants	Total
Ne correspond pas	15,8	20,7	16,0	16,2
Correspond	84,2	79,3	84,0	83,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	16 504	1 391	292	18 187

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

TABLEAU 6.4.e

Degré de correspondance entre le domaine d'études des diplômés de 1985 et les exigences ou les préférences de leur employeur, selon la situation professionnelle

Degré de correspondance	Pourcentage[a] Situation professionnelle			
	Temps plein	Temps partiel	Travailleurs autonomes	Total
Ne correspond pas	25,5	35,8	17,5	26,2
Correspond	74,5	64,2	82,5	73,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Échantillon pondéré N	15 167	1 362	269	16 799

a. Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100,0.

Résumé et conclusions

Bien qu'il n'y ait que très peu de différences entre les diplômés des deux sexes pour ce qui est de la correspondance entre le bagage universitaire et les exigences de l'emploi occupé, la relation entre ces deux éléments est plus étroite à certains niveaux de diplôme ou de grade et dans certains domaines d'études; elle varie également selon que les diplômés travaillent à temps plein ou à temps partiel ou qu'ils sont travailleurs indépendants. Plus précisément, les titulaires d'un baccalauréat d'un an en éducation ou d'un premier diplôme professionnel se distinguent nettement des autres diplômés par la proportion relativement élevée d'entre eux qui considèrent que leurs études les ont dotés de compétences en rapport avec leur emploi, tandis que seule une proportion relativement faible des titulaires d'un baccalauréat de trois ans sont de cet avis. De plus, les diplômés en beaux-arts et en arts appliqués, en lettres et en sciences sociales semblent être relativement moins aptes que les autres diplômés à appliquer les connaissances acquises à l'université dans leur vie professionnelle, à l'inverse des diplômés en médecine et en santé. Quant aux diplômés en génie et en sciences appliquées, ils considèrent qu'il existe une relation très étroite entre leur bagage universitaire et les exigences de leur emploi selon certains critères et que la correspondance n'est jamais très faible.

ANNEXES

A-1 Calendrier des activités

TABLEAU A-1

	Activités	Date (1986)
1.	Modification du questionnaire, lettres aux représentants des universités, organisation de l'envoi des questionnaires, etc.	Du 1er au 28 février
2.	Mise au point des documents de l'envoi postal, approbation de la présentation et de la version française par le ministère, réception des listes d'adresses envoyées par les universités	Du 1er au 31 mars
3.	Début de l'impression des documents de l'envoi postal, création des fichiers d'adresses permanents, impression des étiquettes, préparation du manuel de codage	Du 1er au 14 avril
4.	Distribution des questionnaires et des documents annexes aux universités qui s'occupent elles-mêmes de l'envoi postal, présentation du manuel de codage au ministère aux fins d'approbation.	Du 15 au 30 avril
5.	Fin du premier envoi postal, suivi de la réception des questionnaires, formation du personnel, codage de la première série de questionnaires reçus, début de la mise au point d'un programme d'édition des données	Du 1er au 14 mai
6.	Suivi de la réception des questionnaires, envoi des cartes de rappel, poursuite du codage, compilation des listes de diplômés non rejoints à l'intention des universités	Du 15 au 31 mai
7.	Rencontre avec les représentants du ministère et des universités en vue de l'approbation du codage initial, distribution des listes de diplômés non rejoints aux universités, poursuite du codage	Du 1er au 14 juin
8.	Suivi de la réception de la deuxième série de questionnaires, envoi des rappels et envoi d'un deuxième questionnaire aux diplômés non rejoints, mais dont on a retrouvé la trace, poursuite du codage	Du 15 au 30 juin

TABLEAU A-1 (suite)

	Activités	Date (1986)
9.	Poursuite du codage, début de la saisie des données, préparation des rapports d'enquête	Du 1er au 14 juillet
10.	Poursuite du codage, poursuite de la saisie des données, mise au point du programme d'édition des données	Du 15 au 31 juillet
11.	Poursuite du codage, poursuite de la saisie des données, début de l'édition des données	Du 1er au 14 août
12.	Poursuite du codage, poursuite de la saisie des données, poursuite de la description des données, début de création des programmes SPSS	Du 15 au 31 août
13.	Poursuite du codage, poursuite de la saisie des données, poursuite de l'édition des données, rapport préliminaire sur la méthodologie	Du 1er au 14 septembre
14.	Poursuite du codage, poursuite de la saisie des données, poursuite de la correction des données, début des entrevues téléphoniques auprès des diplômés des universités dont le taux de réponse est faible	Du 15 au 30 septembre
15.	Fin des entrevues téléphoniques, fin du codage, fin de la saisie des données, poursuite de l'édition des données	Du 1er au 14 octobre
16.	Fin de l'édition des données, création des fichiers de données par université et des fichiers de données regroupées, fin de la création des programmes de fréquence SPSSX	Du 15 au 31 octobre
17.	Discussion des grandes lignes du rapport avec le ministère, tableaux de réponses finales, production des rapports de fréquence finales, version finale du rapport sur la méthodologie, début de la rédaction du rapport sur les constatations	Du 1er au 14 novembre
18.	Fin de la présentation en tableaux, poursuite de la rédaction du rapport sur les constatations	Du 15 au 30 novembre
19.	Début de la rédaction d'une ébauche de rapport final et présentation au ministère aux fins de discussion	Du 1er au 15 décembre

GRADUATE EMPLOYMENT SURVEY
INSTRUCTIONS

Please read the instructions for each question carefully and indicate your response by checking the appropriate box ☑ where applicable. If you find that none of the responses applies to you, please write in your answer near the question. If a write-in response is required, please print to ensure that your answer is legible. Please be careful to follow instructions in the questionnaire and complete only those questions which apply to you. Thank you for your help.

(Ce questionnaire est disponible en francais sur demande)

SECTION A

To be completed by all respondents

1. Please indicate your:

9 11

a. Year of birth ..... 19 ☐☐

b. Gender ..... Male ☐ 1

..... Female ☐ 2

2a. When did you complete the requirements for your most recent degree or diploma prior to June 1985? (PLEASE INDICATE BOTH YEAR AND MONTH)

12 15

Year ..... 19 ☐☐

Month ..... ☐☐

b. And, when did you receive this degree or diploma (i.e. what was your convocation date)? (PLEASE INDICATE BOTH YEAR AND MONTH)

16 19

Year ..... 19 ☐☐

Month ..... ☐☐

3a. What level of degree or diploma did you receive? (CHECK ONE BOX ONLY)

20 21

Bachelor's — 3 yr. ..... ☐ 01

Bachelor's — 4 yr. (including 4 yr. B.Ed.) .. ☐ 02

B.Ed. (1 yr. only) ..... ☐ 03

M.D./D.D.S./L.L.L.B./L.L.L./O.D./ D.V.M./M.DIV. ..... ☐ 04

Master's (excluding M.DIV.) ..... ☐ 05

Ph.D. ..... ☐ 06

Diploma/Certificate ..... ☐ 07

Other (PLEASE SPECIFY) ..... ☐ 08

_____

b. From which institution did you receive this degree or diploma? (PLEASE GIVE FULL NAME OF INSTITUTION — i.e. Univ. of Windsor NOT U. of W.)

_____

_____

4a. Please describe the degree or diploma which you received (e.g. Master of Applied Science, Bachelor of Education, Bachelor of Commerce). (PLEASE BE AS COMPLETE AS POSSIBLE).

22 23

DEGREE/ DIPLOMA _____

b. What was your major field of Study? Please provide as much information as possible (e.g. Civil Engineering rather than just Engineering or Slavic Languages rather than Languages). If more than one major, please describe both.

24 29

FIELD(S) OF STUDY 1. _____

2. _____

5a. Did you graduate from . . . (CHECK ONE BOX ONLY)

30

a regular program? ..... ☐ 1

a co-op program? ..... ☐ 2

a regular program which required work experience and/or internship? ..... ☐ 3

other (PLEASE SPECIFY) ..... ☐ 4

_____

b. During your most recent degree or diploma program, were you enrolled as . . . (PLEASE CHECK ONE BOX ONLY)

31

a full-time student only? ..... ☐ 1

both a full-time and part-time/ extension student? ..... ☐ 2

a part-time/extension student only? ..... ☐ 3

other? (PLEASE SPECIFY) ..... ☐ 4

_____

c. Do you hold any other post-secondary degrees, diplomas or certificates?

32

No ..... ☐ 1

Yes ..... ☐ 2

(PLEASE LIST AND GIVE YEAR OBTAINED) 33 42

_____

_____

_____

6. Please record total work experience since completing your secondary school education, or equivalent, for each of the following categories. (43 56)

a) Summer jobs — full time (25 hrs. or more per week) ..... Yrs. Mths.

b) Part-time (including summer less than 25 hrs/wk) ..... Yrs. Mths.

c) Full-time (excluding summer) .. Yrs. Mths.

d) Co-op, Field Placement or Internship ..... Yrs. Mths.

7. Are you currently enrolled in a post-secondary education course or program on a full-time or part-time basis? (57)
Please include any post-secondary program or course leading to professional certification.

Yes .... ☐ 1. (CONTINUE WITH SECTION B, QUESTION 8)

No .... ☐ 2. (GO TO SECTION C, QUESTION 13)

SECTION B

To be completed only by those currently enrolled in a full-time or part-time post-secondary education course or program, a post-doctoral program, or a program or course leading to professional certification.

8. In which of the following post-secondary courses or programs are you enrolled? (60 61)
(PLEASE CHECK ONE BOX ONLY)

General interest course (non-credit)	☐ 01
Polytechnical Program	☐ 02
Community College/Trade School Program	☐ 03
Undergraduate (including make-up year) ..	☐ 04
Professional Certification (i.e. CA)	☐ 05
Teacher Education	☐ 06
M.D./D.D.S./L.L.B./L.L.L./O.D./ D.V.M./D.DIV.	☐ 07
Graduate (excluding M.DIV.)	☐ 08
Post-doctoral	☐ 09
Other (PLEASE SPECIFY)	☐ 10

_____

9. In which type of program are you currently enrolled? (62)

Regular program	☐ 1
Co-op program	☐ 2
A regular program which requires work experience and/or internship	☐ 3
Other (PLEASE SPECIFY)	☐ 4

_____

10. Are you currently enrolled as a ... (PLEASE CHECK ONE BOX ONLY) (63)

Full-time student?	☐ 1
Part-time/extension student?	☐ 2
Correspondence student?	☐ 3
Other (PLEASE SPECIFY)	☐ 4

_____

11a. Please describe the degree, diploma, or certificate program in which you are currently enrolled, if applicable (e.g. Bachelor of Education, Master of Science, Ph.D. Diploma in Business Administration). (64 ..)
(PLEASE BE AS COMPLETE AS POSSIBLE)

DEGREE/
DIPLOMA/
CERTIFICATE: _____

b. What is your major field of study? Please provide as much information as possible (e.g. High Energy Physics, Molecular Biology, Journalism, Auto Mechanics). (.. ..)

FIELD OF STUDY
OR COURSE: _____

c. What is the name of the institution you are currently attending for your further education? (.. ..)

FULL NAME OF
INSTITUTION: _____

_____

12. Please indicate the two statements that best describe why you decided to continue your education? (PLEASE INDICATE YOUR 1ST AND 2ND CHOICES BY PLACING THE APPROPRIATE NUMBERS IN THE BOXES BELOW) (.. ..)

1. Further education required for desired employment
2. Wished to study further in a specific field
3. Lack of suitable employment opportunities
4. Encouraged by others to continue studies
5. General interest
6. Other (PLEASE SPECIFY)

_____

1ST CHOICE ☐ 2ND CHOICE ☐

SECTION C

To be completed by all respondents

13a. 75 Are you currently . . . (PLEASE CHECK ONE BOX ONLY)

- employed on a full-time basis . ☐ 1 } CONTINUE WITH QUESTION 13b
- employed on a part-time basis . ☐ 2 } CONTINUE WITH QUESTION 13b
- Not employed but waiting for job to start or awaiting recall . . ☐ 3 } GO TO QUESTION 17
- not employed but looking for a job . . . . . ☐ 4 } GO TO QUESTION 17
- not employed and not looking for employment . . . . . ☐ 5 } GO TO QUESTION 14

b 75 Are you currently employed in a job which you held before or during your education program (other than summer jobs or co-op work terms)?

Yes . . . . ☐ 1 (GO TO QUESTION 23)
No . . . . ☐ 2 (GO TO QUESTION 17)

14. 77 78 For what main reason are you not looking for employment? (PLEASE CHECK ONE BOX ONLY)

- Further education . . . . . ☐ 01
- Travel . . . . . ☐ 02
- Health . . . . . ☐ 03
- Home or family responsibilities . . . . . ☐ 04
- Poor job market . . . . . ☐ 05
- Other (PLEASE SPECIFY) . . . . . ☐ 06

_____

15. 79 Did you ever look for employment since starting the program from which you received your most recent degree or diploma?

Yes . . . . ☐ 1 (GO TO QUESTION 17)
No . . . . ☐ 2 (CONTINUE WITH QUESTION 16)

16. 80 Have you ever been employed since completing the requirements for your most recent degree or diploma?

Yes . . ☐ 1 (GO TO SECTION D, QUESTION 23)
No . . ☐ 2 (GO TO SECTION E, QUESTION 37)

17. When looking for employment, several sources are available for assistance. Some of the sources used most often are listed below. For each of the questions please check the box if the answer is YES. (CHECK AS MANY BOXES AS APPROPRIATE). in 2 6 41

	1. Did you use this approach?	2. If Yes, did you find this approach useful?	3. Did this approach result in at least one job offer?
a) Private Employment Agencies	☐	☐	☐
b) Off-Campus Canada Employment Centre	☐	☐	☐
c) On-Campus Placement/ Career Counselling Services	☐	☐	☐
d) Newspaper/ Journal Media Ads	☐	☐	☐
e) Friends or Relatives	☐	☐	☐
f) Write/Telephone Employer	☐	☐	☐
g) Walk-in Contacts with Employers	☐	☐	☐
h) Professors and/ or Academic Departments	☐	☐	☐
i) Former Employers	☐	☐	☐
j) Co/op Internship Employers	☐	☐	☐
k) Other . . . . . (i.e. started Private Practice, Self Employed)	☐	☐	☐

(PLEASE SPECIFY)

_____

18. For each of the following, please indicate the extent to which you could have used additional assistance in your job search. (PLEASE CHECK ONE BOX ONLY FOR EACH STATEMENT) 42 - 46

	Much More Assistance	Some More Assistance	No More Assistance	No Assistance Was Required
a) Career counselling	☐	☐	☐	☐
b) Preparing resumes	☐	☐	☐	☐
c) Developing interview skills	☐	☐	☐	☐
d) Using job search techniques (i.e. where and how to look for job opportunities)	☐	☐	☐	☐
e) Obtaining actual job leads (i.e. company names and addresses)	☐	☐	☐	☐

19. Please indicate when you began to search for your first employment after completing the requirements for your most recent degree or diploma. (If you began your search before completing the requirements, please still record the year and month when you began your search). (PLEASE INDICATE BOTH YEAR AND MONTH) 47 - 50

Year ..... 19 ☐☐

Month ..... ☐☐

20. Approximately how many initial contacts with different potential employers (either by phone, mail, or in person) did you make from the time you started your job search until you accepted your first job? (If you have not found employment since graduation, please indicate total number of contacts until present time.) 51 - 53

Number of initial contacts ..... ☐☐☐

21. How many first job interviews did these contacts generate? 54 - 56

Number of interviews ..... ☐☐☐

22. How many actual job offers did you receive? 57 - 58

Number of job offers ..... ☐☐

If you have NOT been employed, either full-time or part-time, since completing the requirements for your most recent degree or diploma, please go to Section E, Question 37.

SECTION D

To be completed ONLY by those currently employed, or those who have held at least one job, either full-time or part-time, since completing the requirements for their most recent degree or diploma. IF MORE THAN ONE JOB WAS HELD AT THE SAME TIME, PLEASE COMPLETE FOR THE JOB WHICH OCCUPIED THE MOST TIME PER WEEK.

23. When did you (or will you) start your first job after completing the requirements for your most recent degree or diploma? (If the job was obtained or started before completing the degree or diploma requirements, please still record the year and month the job was first started.) (PLEASE RECORD YEAR AND MONTH). 59 - 62

Year ..... 19 ☐☐

Month ..... ☐☐

24. In choosing your first full-time job, what are (were) the two most important criteria? (Please indicate your 1st and 2nd choices by placing the appropriate numbers in the boxes below) 63 - 66

01. Opportunity to work in the field of my choice
02. Opportunity to use my special abilities and aptitudes
03. Good salary
04. Opportunity for advancement
05. Stable, secure future
06. Opportunity to be helpful to others
07. Near places of residence
08. Only job I could get
09. To accompany spouse
10. To gain experience and learn skills
11. Other (PLEASE SPECIFY) _____

1ST CHOICE ☐ 2ND CHOICE ☐

25. Please describe the details of your first job since completing the requirements for your most recent degree or diploma according to the specifications outlined below. (IT IS IMPORTANT TO BE AS DETAILED AS POSSIBLE).

67 70

a) JOB TITLE (e.g. Civil Engineer, Editorial Assistant, Systems Analyst, Social Worker)

_____

b) What TYPE OF WORK do, or did you do? What are (or were) your main job duties? (e.g. Preparing Construction Plans, Editing Manuscripts, Designing Computer Systems, Client Counselling and Referral)

_____

_____

71 73 c) What kind of business, industry or service is this organization? (e.g. Building Construction, Magazine Publishing, Computer Software Rental and Sales, Regional Social Services). (IT IS IMPORTANT TO BE AS DETAILED AS POSSIBLE)

_____

_____

d) FULL NAME OF ORGANIZATION? (If self-employed, please indicate)

_____

74 e) Is this a Crown Corporation?

Yes .... ☐ 1

No .... ☐ 2

75 - 76 f) CITY:

_____

77 - 78 g) PROVINCE/STATE:

_____

79 - 80 h) COUNTRY: (If outside Canada)

_____

In 3

9 i) EMPLOYMENT STATUS (with this organization):

Full-time permanent (no specified termination date) ..... ☐ 1

Full-time temporary (contract, interim, summer job, etc.) ..... ☐ 2

Part-time (permanent or temporary) ... ☐ 3

Self Employed ..... ☐ 4

10 j) HOURS WORKED PER WEEK:

Less than 25 hrs/week ..... ☐ 1

25 - 29 hrs./week ..... ☐

30 - 35 hrs./week ..... ☐ 3

36 - 40 hrs./week ..... ☐ 4

More than 40 hrs./week ..... ☐ 5

26. And what was your approximate starting salary? (If self employed, please indicate anticipated yearly income). 11 12
(PLEASE CHECK ONE BOX ONLY)

Less than $10,000 per year ..... ☐ 01

$10,000 to $11,999 per year ..... ☐ 02

$12,000 to $13,999 per year ..... ☐ 03

$14,000 to $15,999 per year ..... ☐ 04

$16,000 to $17,999 per year ..... ☐ 05

$18,000 to $19,999 per year ..... ☐ 06

$20,000 to $21,999 per year ..... ☐ 07

$22,000 to $23,999 per year ..... ☐ 08

$24,000 to $25,999 per year ..... ☐ 09

$26,000 to $27,999 per year ..... ☐ 10

$28,000 to $29,999 per year ..... ☐ 11

$30,000 to $34,999 per year ..... ☐ 12

$35,000 to $39,999 per year ..... ☐ 13

$40,000 or more per year ..... ☐ 14

27a. Did you work full-time or part-time for this employer before beginning, or during your most recent degree or diploma program? 13

Yes, as a regular employee ..... ☐ 1

Yes, as a co-op student ..... ☐ 2

Yes, in a field placement or internship .... ☐ 3

Yes, in a summer job ..... ☐ 4

No ..... ☐ 5

Not applicable, self-employed ..... ☐ 6

b. IF YES, was that job about the same as your first job after completing the requirements for your most recent degree or diploma? 14

Yes ... ☐ 1

No .... ☐ 2

28. Have you changed your type of work or job since completing the requirements for your most recent degree or diploma? 15

Yes (current job or type of work is different from my first work) .. ☐ 1 (CONTINUE WITH QUESTION 29)

No (my current job is my first job) ..... ☐ 2 (GO TO QUESTION 33)

Currently not employed ☐ 3 (GO TO QUESTION 34a)

29. When did you start your current job? (PLEASE INDICATE BOTH YEAR AND MONTH) 16 - 19

Year .... 19 ☐☐ Month .... ☐☐

30a 20 Did you work full-time or part-time for this employer before starting, or during, your most recent degree or diploma program?

- Yes, as a regular employee ☐ 1
- Yes, as a co-op student ☐ 2
- Yes, in a field placement or internship ☐ 3
- Yes, in a summer job ☐ 4
- No ☐ 5
- Not applicable, self-employed ☐ 6

b. 21 If YES, was that job about the same as your current job?

- Yes ☐ 1
- No ☐ 2

31. 22-25 Now please describe the details of your current job according to the specifications outlined below. (IT IS IMPORTANT TO BE AS DETAILED AS POSSIBLE)

a) JOB TITLE (e.g. Civil Engineer, Editorial Assistant, Systems Analyst, Social Worker)

_____

b) What TYPE OF WORK do you do? What are your main duties? (e.g. Preparing Construction Plans, Editing Manuscripts, Designing Computer Systems, Client Counselling and Referral)

_____

_____

26-28 c) What kind of business, industry or service is this organization? (e.g. Building Construction, Magazine Publishing, Computer Software Rental and Sales, Regional Social Services). (IT IS IMPORTANT TO BE AS DETAILED AS POSSIBLE)

_____

_____

_____

d) FULL NAME OF ORGANIZATION? (If self-employed, please indicate)

_____

29 e) Is this a Crown Corporation?

- Yes ☐ 1
- No ☐ 2

30-31 f) CITY:

_____

32-33 g) PROVINCE/STATE:

_____

34-35 h) COUNTRY: (If outside Canada)

_____

i) EMPLOYMENT STATUS (with this organization) 36

- Full-time permanent (no specific termination date) ☐ 1
- Full-time temporary (contract, interim, summer job, etc.) ☐ 2
- Part-time (temporary or permanent) ☐ 3
- Self-employed ☐ 4

j) HOURS WORKED PER WEEK 37

- Less than 25 hrs./week ☐ 1
- 25-29 hrs./week ☐ 2
- 30-35 hrs./week ☐ 3
- 38-40 hrs./week ☐ 4
- More than 40 hrs./week ☐ 5

32. 38-41 What were the two most important reasons for changing employment? (PLEASE INDICATE YOUR 1ST AND 2ND CHOICES PLACING THE APPROPRIATE NUMBERS IN THE BOXES BELOW.)

01. Wanted a job in my field of study
02. Changed my career objectives/goals
03. Wanted to change location
04. Better salary
05. More appropriate for my career objectives
06. Better opportunity for advancement
07. Disliked/disillusioned with previous employment
08. More challenging/stimulating employment
09. To accompany spouse
10. Other (PLEASE SPECIFY) _____

_____

1ST MOST IMPORTANT REASON ☐

2ND MOST IMPORTANT REASON ☐

33. 42-43 If currently employed, please indicate your approximate current salary. (PLEASE CHECK ONE BOX ONLY)

- Less than $10,000 per year ☐ 01
- $10,000 to $11,999 per year ☐ 02
- $12,000 to $13,999 per year ☐ 03
- $14,000 to $15,999 per year ☐ 04
- $16,000 to $17,999 per year ☐ 05
- $18,000 to $19,999 per year ☐ 06
- $20,000 to $21,999 per year ☐ 07
- $22,000 to $23,999 per year ☐ 08
- $24,000 to $25,999 per year ☐ 09
- $26,000 to $27,999 per year ☐ 10
- $28,000 to $29,999 per year ☐ 11
- $30,000 to $34,999 per year ☐ 12
- $35,000 to $39,999 per year ☐ 13
- $40,000 or more per year ☐ 14

34a 44 In terms of the type of job you were hoping to obtain upon completing the requirements for your most recent degree or diploma, how satisfied are (or were) you with your most recent job or position?

- Very Satisfied ☐ 1
- Quite Satisfied ☐ 2
- Not Very Satisfied ☐ 3
- Not At All Satisfied ☐ 4

34b. 45-48 Still thinking of your most recent job, how satisfied are (or were) you with the following? (PLEASE CHECK ONE BOX ONLY FOR EACH STATEMENT)

	VERY SATISFIED	QUITE SATISFIED	NOT VERY SATISFIED	NOT AT ALL SATISFIED
1) salary	☐	☐	☐	☐
2) opportunity for advancement	☐	☐	☐	☐
3) opportunity for personal initiative	☐	☐	☐	☐
4) opportunity for experience and learning skills	☐	☐	☐	☐

35. 49 50 How related is (or was) your most recent job to the field of study of your most recent degree or diploma? (PLEASE CHECK ONE BOX FOR EACH STATEMENT)

	VERY RELATED	SOMEWHAT RELATED	NOT VERY RELATED	NOT AT ALL RELATED
a) In terms of program content and specific skills learned (e.g. lab techniques, translating, computer programming, design, etc.)	☐	☐	☐	☐
b) In terms of general skills learned (e.g. written communication, solving problems, thinking conceptually and analytically, etc.)	☐	☐	☐	☐

36. 51-57 Which of the following characterizes the education requirements of your most recent job? (PLEASE CHECK ONE BOX ONLY, AND, IF APPLICABLE, NAME THE DEGREE OR DIPLOMA.)

a) A specific degree or diploma was required by my employer ☐ 1
What degree or diploma was required? _____

b) Any degree or diploma was required by my employer ☐ 2
Please name any degree or diploma that was preferred over others _____

c) A degree or diploma was desirable (but not required) by my employer ☐ 3
Please name any degree or diploma that was preferred over others _____

d) No degree or diploma was preferred or required by my employer ☐ 4

e) I do not know if a degree or diploma was required by my employer ☐ 5

SECTION E

To be answered by all respondents

One area of concern regarding public education in Ontario is the availability of post-secondary education to all who desire it. The following questions on your parent(s) occupational and educational experience(s) will help the Ministry of Colleges and Universities address this issue.

37a. 58-61 What was your father's main occupation in 1985? Please give a full description of his job title (i.e. inside postal clerk, secondary school teacher, chemical engineer, blast furnace operator, large appliance salesman, etc.)

Main Occupation: _____

Or

- Not employed but looking for work ☐
- Retired from the labour force ☐
- Deceased ☐
- Other (PLEASE SPECIFY) _____ ☐
- Don't know ☐

→ GO TO QUESTION 38a

37b. What kind of business, industry or service was this? (Please give a full description: i.e. paper box manufacturing, retail shoe store, municipal government, etc.)
62 64

Industry: _____

38a. What was your mother's main occupation in 1985? Please give a full description of her job title (i.e. secondary school teacher, retail store cashier, lawyer, homemaker, etc.)
65 68

Main Occupation: _____

Or

Not employed but looking for work	☐	GO TO QUESTION 39
Retired from the labour force	☐	
Deceased	☐	
Other (PLEASE SPECIFY) _____	☐	
Don't know	☐	

38b. What kind of business, industry or service was this? (Please give a full description: i.e. Federal government, grocery store, automotive parts industry, etc.)
69 71

Industry: _____

39. Please indicate the highest level of education achieved for each of your parents (if applicable) by checking the appropriate box.
72 75

EDUCATION LEVEL OBTAINED	Father	Mother
No formal schooling (self taught)	☐ 01	☐ 01
Some elementary schooling	☐ 02	☐ 02
Completed elementary schooling	☐ 03	☐ 03
Some secondary schooling	☐ 04	☐ 04
Secondary school graduation certificate	☐ 05	☐ 05
Apprenticeship or Journeyman	☐ 06	☐ 06
Non-university certificate or diploma (e.g. College diploma, etc.)	☐ 07	☐ 07
Professional certificate or diploma (e.g. Nursing, Teaching, CPA, RIA)	☐ 08	☐ 08
Some university experience	☐ 09	☐ 09
Bachelors degree(s)	☐ 10	☐ 10
Degree in medicine, dentistry or veterinary medicine (M.D., D.D.S., or D.M.D. OR D.V.M.)	☐ 11	☐ 11
Master's degree(s)	☐ 12	☐ 12
Earned doctorate (e.g. PhD.)	☐ 13	☐ 13
Other (PLEASE SPECIFY) _____	☐ 14	☐ 14
Not applicable (don't know)	☐ 15	☐ 15

40. Finally one last question about your background. What is the language you first learned to speak?
76

English..... ☐ 1

French..... ☐ 2

Other..... ☐ 3 (PLEASE SPECIFY) _____

THANK YOU.

Ministry of Colleges and Universities
9th Floor, Mowat Block, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1L2

Etude sur les emplois occupés par les diplômés

DIRECTIVES

Veuillez lire attentivement les directives se rapportant à chaque question et cocher ☐ la case appropriée. Si aucune des réponses ne correspond à votre cas, inscrivez votre propre réponse à la suite de la question. Lorsqu'on vous demande de formuler une réponse, veuillez l'inscrire en lettres moulées pour qu'elle soit lisible. Suivez exactement les directives et ne répondez qu'aux questions qui s'appliquent à votre cas. Merci de votre collaboration.

SECTION A

Cette section doit être remplie par tous les répondants.

1. Veuillez indiquer ci-bas: (9 11)

a. Année de votre naissance ..... 19 ☐☐

b. Votre sexe ..... masculin ☐ 1

..... féminin ☐ 2

2a. (12-15) Quand, avant juin 1985, avez-vous terminé le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent? (INDIQUEZ L'ANNEE ET LE MOIS)

Année ..... 19 ☐☐

Mois ..... ☐☐

b. (16 19) Quand avez-vous reçu ce grade ou diplôme, c'est-à-dire quand vous a-t-il été remis? (INDIQUEZ L'ANNEE ET LE MOIS)

Année ..... 19 ☐☐

Mois ..... ☐☐

3a. (20 21) Quel grade ou diplôme avez-vous reçu? (NE COCHEZ QU'UNE SEULE CASE)

Baccalauréat général - 3 ans	☐	01
Baccalauréat spécialisé - 4 ans (comprend le B.Ed. de 4 ans)	☐	02
B.Ed. (1 an seulement)	☐	03
M.D./D.D.S./L.L.B./L.L.L./O.D./ D.V.M./M.Div.	☐	04
Maîtrise (sauf M.Div.)	☐	05
Doctorat	☐	06
Diplôme/Certificat	☐	07
Autre (PRECISEZ)	☐	08

_____

3b. Quel établissement d'enseignement vous a décerné ce grade ou diplôme? (INSCRIVEZ LE NOM EN ENTIER — ex.: Université de Windsor et NON U. de W.)

_____

_____

4a. Veuillez préciser le genre de grade ou diplôme que vous avez reçu (ex.: maîtrise en sciences appliquées, baccalauréat en éducation, baccalauréat en commerce) (SOYEZ LE PLUS PRECIS POSSIBLE) (22 23)

GRADE/
DIPLOME _____

b. Quel était votre principal domaine d'études? Soyez le plus précis possible (ex.: génie civil plutôt que simplement génie ou langues slaves plutôt que langues). Si vous aviez deux disciplines majeures, indiquez ces deux domaines d'études. (24 25)

DOMAINE(S) 1. _____

D'ETUDES 2. _____

5a. Etiez-vous inscrit à ... (NE COCHEZ QU'UNE SEULE CASE) (30)

un programme ordinaire?	☐	1
un programme d'éducation coopérative?	☐	2
un programme ordinaire exigeant de l'expérience pratique ou un stage, ou bien les deux?	☐	3
autre? (PRECISEZ)	☐	4

_____

b. Lorsque vous prépariez votre grade ou votre diplôme le plus récent, étiez-vous ... (NE COCHEZ QU'UNE SEULE CASE) (31)

étudiant à temps plein seulement?	☐	1
les deux: étudiant à temps plein et étudiant à temps partiel ou du programme d'éducation permanente?	☐	2
étudiant à temps partiel ou du programme d'éducation permanente seulement?	☐	3
autre? (PRECISEZ)	☐	4

_____

c. Avez-vous reçu d'autres grades ou diplômes d'études post-secondaires? (32)

Non	☐	1
Oui	☐	2

ENUMEREZ LES ET PRECISEZ L'ANNEE): (33 42)

_____

_____

_____

6. Pendant combien de temps avez-vous travaillé depuis la fin de vos études secondaires dans chacune des catégories d'emploi suivants? (EN MOIS)

a) Emplois d'été à temps plein (25 heures ou plus par semaine) ..... ANN MOIS

b) Emplois à temps partiel y compris l'été (moins de 25 heures par semaine) ..... ANN MOIS

c) Emplois à temps plein (exclure les emplois d'été) ..... ANN MOIS

d) Stage, programme coopératif ou internat ..... ANN MOIS

7. Etes-vous actuellement inscrit à temps plein ou à temps partiel à un cours ou un programme d'études post-secondaires (y compris un programme ou un cours préparant à un certificat professionel)?

Oui ☐ 1 **PASSEZ A LA SECTION B, QUESTION 8**

Non ☐ 2 **PASSEZ A LA SECTION C, QUESTION 13**

SECTION B

Cette section doit être remplie uniquement par les personnes actuellement inscrites à temps plein ou partiel à un cours ou un programme d'études post-secondaires, un programme d'études post-doctorales ou un programme préparant à un certificat professionel.

8. Parmi les cours ou programmes d'études post-secondaires suivants, quel est celui auquel vous êtes inscrit? (NE COCHEZ QU'UNE SEULE CASE)

Cours d'intérêt général (hors compte)	☐	01
Cours polytechnique	☐	02
College communautaire/Ecole professionelle	☐	03
1er cycle (comprend l'année de rattrapage)	☐	04
Certificat professionnel (ex.: ca)	☐	05
Formation des enseignants	☐	06
M.D./D.D.S./L.L.B./L.L.L./O.D./D.V.M./ D.Div	☐	07
2e cycle[2] (sauf M.Div.)	☐	08
Etudes post-doctorales	☐	09
Autre (PRECISEZ)	☐	10

9. A quel type de programme êtes-vous actuellement inscrit?

programme ordinaire	☐	1
programme d'éducation coopérative	☐	2
un programme ordinaire exigeant de l'experience pratique ou un stage, ou bien les deux?	☐	3
autre (PRECISEZ)	☐	4

10. Etes-vous actuellement inscrit (NE COCHEZ QU'UNE SEULE CASE)

à temps plein?	☐	1
à temps partiel/à un programme d'éducation permanente?	☐	2
à un cours par correspondance?	☐	3
autre (PRECISEZ)	☐	4

11a. Veuillez indiquer, s'il y a lieu, à quel programme preparant à un grade, diplôme ou certificat vous êtes actuellement inscrit (par ex.: baccalauréat en education, maitrise en sciences, doctorat, diplôme en administration des affaires). (SOYEZ LE PLUS PRECIS POSSIBLE)

GRADE/
DIPLOME/
CERTIFICAT: _____

b. Quel est votre principal domaine d'études? Soyez le plus précis possible (par ex.: physique, corpusculaire, biologie moléculaire, journalisme, mécanique automobile).

DOMAINE D'ETUDES
OU COURS: _____

c. Nom de l'établissement que vous fréquentez actuellement:

NOM COMPLET: _____

12. Quelles sont les raisons qui ont le plus influencé votre décision de poursuivre vos études; (INDIQUEZ LES DEUX PLUS IMPORTANTES EN INSCRIVANT LE NUMERO CORRESPONDANT DANS LES CASES CI-DESSOUS).

1. L'emploi souhaité exigeait des études plus poussées
2. Je desirais étudier plus à fond un domaine precis
3. Je ne parvenais pas à trouver un emploi convenable
4. D'autres m'encourageaient à poursuivre mes études
5. Par intérêt général
6. Autre (PRECISEZ)

_____

1er RAISON ☐ 2e RAISON ☐

SECTION C

Cette section doit être remplie par tous les répondants.

13a. P5 Etes-vous actuellement . . . (NE COCHEZ QU'UNE SEULE CASE)

- employé à temps plein ..... ☐ 1 } PASSEZ A LA QUESTION 13b
- employé à temps partiel ..... ☐ 2 } PASSEZ A LA QUESTION 13b
- sans emploi mais vous attendez que l'emploi commence ou qu'on vous rappelle ..... ☐ 3 } PASSEZ A LA QUESTION 17
- sans emploi mais vous cherchez du travail ..... ☐ 4 } PASSEZ A LA QUESTION 17
- sans emploi et vous n'en cherchez pas ..... ☐ 5 } PASSEZ A LA QUESTION 14

13b. P5 Occupez-vous actuellement un emploi que vous avez déjà occupé avant ou pendant que vous suiviez le programme d'études (à l'exception des emplois d'été ou d'un travail dans le cadre de l'éducation coopérative)?

- Oui .... ☐ 1 (PASSEZ A LA QUESTION 23)
- Non ... ☐ 2 (PASSEZ A LA QUESTION 17)

14. P7 - P8 Quelle est la raison principale pour laquelle vous ne cherchez pas d'emploi? (COCHEZ UNE SEULE CASE)

- Poursuite de mes études ..... ☐ 01
- Voyages ..... ☐ 02
- Santé ..... ☐ 03
- Responsabilités de famille ..... ☐ 04
- Rareté des emplois ..... ☐ 05
- Autre (PRECISEZ)..... ☐ 06

_____

15. P9 Avez-vous cherché un emploi après avoir commencé le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent?

- Oui .... ☐ 1 (PASSEZ A LA QUESTION 17)
- Non ... ☐ 2 (PASSEZ A LA QUESTION 16)

16. P9 Avez-vous travaillé après avoir terminé le programme préparant à votre grade ou votre diplôme le plus récent?

- Oui .... ☐ 1 (PASSEZ A LA QUESTION 22, SECTION D)
- Non ... ☐ 2 (PASSEZ A LA QUESTION 37, SECTION E)

17. P10 Il existe bien des façons de s'y prendre pour chercher un emploi. Indiquez celles que vous avez utilisées en cochant les cases correspondantes:

	1. Avez-vous utilisé cette méthode?	2. Dans la présente semaine, avez-vous trouvée efficace?	3. Grâce à cette méthode, avez-vous trouvé un emploi?
a) Bureaux de placement privés	☐	☐	☐
b) Centre d'emploi du Canada hors du campus	☐	☐	☐
c) Bureau de placement ou d'orientation du campus	☐	☐	☐
d) Annonces (journaux et autres)	☐	☐	☐
e) Amis ou parents ..	☐	☐	☐
f) Lettres ou appels téléphoniques à des employeurs ..	☐	☐	☐
g) Visites à des employeurs	☐	☐	☐
h) Professeurs ou facultés	☐	☐	☐
i) Anciens employeurs	☐	☐	☐
j) Employeurs où vous avez fait un stage	☐	☐	☐
k) Autre ..... (Ex.: vous avez ouvert votre cabinet, travaillez à votre compte) (PRECISEZ):	☐	☐	☐

_____

18. Pour chacune des activités suivantes, veuillez indiquez dans quelle mesure vous auriez eu besoin de plus d'aide pour chercher un emploi. (VOYEZ LE BAREME QUI SUIT CETTE QUESTION. INSCRIVEZ LE CHIFFRE QUI CORRESPOND A VOTRE RESPONSE)

	beaucoup plus d'aide	un peu plus d'aide	aucune aide supplémentaire	n'ai pas eu besoin d'aide
a) Orientation professionnelle	☐	☐	☐	☐
b) Preparation de curriculum vitae	☐	☐	☐	☐
c) Comportement durant les entrevues	☐	☐	☐	☐
d) Techniques de recherche d'emploi (ou et comment decouvrir les possibilités d'emploi)	☐	☐	☐	☐
e) Nom et addresse de compagnies ou s'adresser	☐	☐	☐	☐

19. Quand avez-vous commencé à chercher votre premier emploi après avoir terminé le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent? (Si vous avez commencé à chercher un emploi avant la fin du programme, indiquez quand même la date où vous avez commencé à chercher). (INDIQUEZ L'ANNEE ET LE MOIS)

Année ..... 19 [.]

Mois .....

20. Environ combien de premiers contacts avec différents employeurs éventuels (que ce soit par téléphone, par correspondance ou en personne) avez-vous pris entre le moment où vous avez commencé à chercher un emploi et celui où vous avez accepté votre premier emploi? (Si vous n'avez pas travaillé depuis l'obtention de votre diplôme, veuillez inscrier le nombre total de contacts pris jusqu'à présent).

Nombre de contacts initiaux .....

21. Combien d'entrevues ont résulté de ces contacts?

Nombre d'entrevues .....

22. Combien d'offres d'emploi avez-vous reçues?

Nombre d'offres d'emploi .....

Si vous n'avez travaillé NI à temps plein NI à temps partiel, après avoir terminé le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent, veuillez passer à la question 37, Section E.

SECTION D

Cette section doit être remplie UNIQUEMENT par les personnes qui ont actuellement un emploi, ou celles qui ont déjà eu au moins un emploi, à temps plein ou partiel, après avoir terminé le programme préparant à leur grade ou diplôme le plus récent. SI VOUS AVEZ OCCUPE PLUS D'UN EMPLOI A LA FOIS, VOS REPONSES DOIVENT SE RAPPORTER A CELUI QUI COMPTAIT LE PLUS D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE.

23. Quand a commencé (ou commencera) le premier emploi que vous avez obtenu après avoir terminé le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent? (INDIQUEZ L'ANNE ET LE MOIS). Si vous l'avez obtenu ou avez commencé à travailler avant la fin de votre programme d'études, veuillez quand même indiquer la date où vous avez commencé.

Année ..... 19 [.]

Mois .....

24. Quels critères ont déterminé (ou détermineront) le choix de votre premier emploi? (Indiquez les deux plus importants en inscrivant les numéros correspondants dans les cases ci-dessous)

1. Possibilité de travailler dans le domaine de mon choix
2. Possibilité de mettre en pratique mes capacités et mes aptitudes
3. Bon salaire
4. Possibilités d'avancement
5. Stabilité et sécurité
6. Possibilité d'aider les autres
7. Près de l'endroit où j'habite
8. Le seul emploi que j'ai pu trouver
9. Pour pouvoir accompagner ma femme (mon mari)
10. Pour acquérir une formation et de l'expérience
11. Autre (PRECISEZ) _____

1er critère principal ☐ 2e critère ☐

25. Veuillez décrire le premier emploi que vous avez occupé après avoir terminé le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent, en fournissant les renseignements demandés ci-dessous. **(IL EST IMPORTANT D'ETRE LE PLUS PRECIS POSSIBLE)**

a) TITRE DU POSTE (ex.: analyste de systèmes, ingénieur civil, rédacteur adjoint, travailleur social)

_____

b) Quel GENRE DE TRAVAIL faites-vous, ou faisiez-vous? Quelle(s) est (sont) ou était(ent) votre (vos) fonction(s) principale(s)? (ex.: concevoir de systèmes informatiques, préparer des plans, reviser des manuscrits, conseiller et aiguiller des clients)

_____

c) De quel genre d'entreprise, d'industrie ou de service s'agit-il? (ex.: location et vente de logiciels, construction d'immeubles, publication de revues, agence régionale de services sociaux). **(IL EST IMPORTANT D'ETRE LE PLUS PRECIS POSSIBLE)**

_____

_____

_____

d) NOM COMPLET DE L'ENTREPRISE: (si vous êtes à votre compte, veuillez l'indiquer)

_____

e) S'agit-il d'une SOCIETE DE LA COURONNE?

Oui ... ☐ 1

Non ... ☐ 2

f) VILLE:

_____

g) PROVINCE / ETAT:

_____

h) PAYS: (si c'est à l'extérieur du Canada)

_____

i) CATEGORIE D'EMPLOI (chez cet employeur):

Permanent à temps plein (ne prend pas fin à une date donnée)	☐	1
Temporaire à temps plein (contrat, intérim, emploi d'été, etc.)	☐	2
A temps partiel (permanent ou temporaire)	☐	3
A votre compte	☐	4

j) NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE:

Moins de 25 h	☐	1
25 à 29 h	☐	2
30 à 35 h	☐	3
36 à 40 h	☐	4
Plus de 40 h	☐	5

26. Quel était votre salaire initial approximatif? (Si vous êtes à votre compte, indiquez vos gains annuels prévus). **(NE COCHEZ QU'UNE SEULE CASE)**

Moins de $10,000 par an	☐	01
$10,000 à $11,999 par an	☐	02
$12,000 à $13,999 par an	☐	03
$14,000 à $15,999 par an	☐	04
$16,000 à $17,999 par an	☐	05
$18,000 à $19,999 par an	☐	06
$20,000 à $21,999 par an	☐	07
$22,000 à $23,999 par an	☐	08
$24,000 à $25,999 par an	☐	09
$26,000 à $27,999 par an	☐	10
$28,000 à $29,999 par an	☐	11
$30,000 à $34,999 par an	☐	12
$35,000 à $39,999 par an	☐	13
$40,000 ou plus par an	☐	14

27a. Aviez-vous travaillé à temps plein pour cet employeur avant de commencer le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent ou pendant le programme?

Oui, employé permanent	☐	1
Oui, dans le cadre de l'éducation coopérative	☐	2
Oui, en stage professionel ou internat	☐	3
Oui, en été	☐	4
Non	☐	5
Sans objet, à votre compte	☐	6

b. Dans l'affirmative, cet emploi était-il à peu près le même que le premier emploi que vous avez eu après avoir terminé le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent?

Oui	☐	1
Non	☐	2

28. Avez-vous changé d'emploi (c'est-à-dire de genre de travail) depuis que vous avez terminé le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent?

Oui (mon emploi actuel ou le genre de travail que je fais est différent de mon premier emploi ou du travail que je faisais)	☐ 1	PASSEZ A LA QUESTION 29
Non (mon emploi actuel est mon premier emploi)	☐ 2	PASSEZ A LA QUESTION 31
Actuellement sans emploi	☐ 3	PASSEZ A LA QUESTION 34a

29. Depuis quand avez-vous votre emploi actuel? **(INDIQUEZ L'ANNEE ET LE MOIS)**

Année .... 19 ☐☐ Mois .... ☐☐

30a. 20 Aviez-vous travaillé à temps plein chez cet employeur avant de commencer le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent ou pendant le programme?

- Oui, employé permanent ☐ 1
- Oui, dans le cadre de l'éducation coopérative ☐ 2
- Oui, en stage professionnel ou internat ☐ 3
- Oui, en été ☐ 4
- Non ☐ 5
- Sans objet, à votre compte ☐ 6

b. 21 Si, oui, votre emploi était-il le même que votre emploi actuel?

- Oui ☐ 1
- Non ☐ 2

31. 22 25 Veuillez décrire votre emploi actuel, en fournissant les renseignements demandés ci-dessous. (IL EST IMPORTANT D'ETRE LE PLUS PRECIS POSSIBLE)

a) TITRE DU POSTE (ex.: analyste de systèmes ingénieur civil, rédacteur adjoint, travailleur social)

_____

b) Quel GENRE DE TRAVAIL faites-vous? Quelles sont vos principales fonctions? (ex.: concevoir des systèmes informatiques, préparer des plans, réviser des manuscrits, conseiller et aiguiller des clients)

_____

_____

26 32 c) De quel genre d'entreprise, d'industrie ou de service s'agit-il? (ex.: location et vente de logiciels, construction d'immeubles, publication de revues, agence régionale de services sociaux.) (IL EST IMPORTANT D'ETRE LE PLUS PRECIS POSSIBLE)

_____

_____

_____

d) NOM COMPLET DE L'ENTREPRISE: (si vous êtes à votre compte, veuillez l'indiquer)

_____

29 e) S'agit-il d'une SOCIETE DE LA COURONNE?

- Oui ☐ 1
- Non ☐ 2

30 31 f) VILLE:

_____

32 33 g) PROVINCE / ETAT:

_____

34 35 h) PAYS: (si c'est à l'extérieur du Canada)

_____

i) CATEGORIE D'EMPLOI (chez est employeur) 36

- Permanent à temps plein (ne prend pas fin à une date donnée) ☐ 1
- Temporaire à temps plein (contrat, intérim, emploi d'été, etc.) ☐ 2
- A temps partiel (permanent ou temporaire) ☐ 3
- A votre compte ☐ 4

j) Nombre d'heures de travail par semaine: 37

- Moins de 25 h ☐ 1
- 25 à 29 h ☐ 2
- 30 à 35 h ☐ 3
- 36 à 40 h ☐ 4
- Plus de 40 h ☐ 5

32. Quelles étaient les principales raisons pour lesquelles vous avez changé d'emploi? (INDIQUEZ LES DEUX PLUS IMPORTANTES EN INSCRIVANT LE CHIFFRE CORRESPONDANT DANS LES CASES CI-DESSOUS.)

1. Souhaitais un emploi correspondant à mon domaine d'études
2. Envisageais une autre carrière
3. Souhaitais changer d'endroit
4. Meilleur salaire
5. Répondait mieux à mes ambitions professionnelles
6. Meilleures possibilités d'avancement
7. Ancien emploi me déplaisait/m'a déçu
8. Travail plus enrichissant/stimulant
9. Pour accompagner ma femme (mon mari)
10. Autre (PRECISEZ) _____

_____

1er et principale raison ☐ 2e raison ☐

33. Si vous avez un emploi actuellement, veuillez indiquer votre salaire actuel approximatif. (NE COCHEZ QU'UNE SEULE CASE)

- Moins de $10,000 par an ☐ 01
- $10,000 à $11,999 par an ☐ 02
- $12,000 à $13,999 par an ☐ 03
- $14,000 à $15,999 par an ☐ 04
- $16,000 à $17,999 par an ☐ 05
- $18,000 à $19,999 par an ☐ 06
- $20,000 à $21,999 par an ☐ 07
- $22,000 à $23,999 par an ☐ 08
- $24,000 à $25,999 par an ☐ 09
- $26,000 à $27,999 par an ☐ 10
- $28,000 à $29,999 par an ☐ 11
- $30,000 à $34,999 par an ☐ 12
- $35,000 à $39,999 par an ☐ 13
- $40,000 ou plus par an ☐ 14

34a. Etes-vous (ou étiez-vous) satisfait de votre emploi le plus récent dans la mesure où il correspondait à l'emploi que vous espériez trouver après avoir terminé le programme préparant à votre grade ou diplôme le plus récent?

très satisfait	1
satisfait	2
pas très satisfait	3
pas du tout satisfait	4

34b. Toujours en ce qui concerne votre emploi le plus récent, dans quelle mesure êtes-vous (ou étiez-vous) satisfait? **(NE COCHEZ QU'UNE SEULE CASE PAR RUBRIQUE)**

	TRES SATISFAIT	SATISFAIT	PAS TRES SATISFAIT	PAS DU TOUT SATISFAIT
1) du salaire	☐	☐	☐	☐
2) des possibilités d'avancement	☐	☐	☐	☐
3) des possibilités de prendre des initiatives	☐	☐	☐	☐
4) des possibilités d'acquérir une formation et de l'expérience	☐	☐	☐	☐

35. Votre emploi le plus récent se rapporte-t-il (ou se rapportait-il) aux études que vous avez faites en vue d'obtenir votre grade ou votre diplôme le plus récent? **(COCHEZ UNE SEULE CASE PAR RUBRIQUE)**

	TOUT A FAIT	UN PEU	TRES PEU	PAS DU TOUT
a) sur le plan du contenu du programme et des techniques apprises (par exemple techniques de laboratoire, traduction, programmation d'ordinateur, conception, etc.)	☐	☐	☐	☐
b) sur le plan des compétences d'ordre général (par exemple rédaction, solution de problèmes, conceptualisation et analyse, etc.)	☐	☐	☐	☐

36. Laquelle des rubriques suivantes correspond aux exigences de votre employeur le plus récent en ce qui concerne les études? **(COCHEZ UNE SEULE CASE ET, S'IL Y A LIEU, INDIQUEZ LE TITRE DU GRADE OU DU DIPLOME EXIGE.)**

a) Mon employeur exigeait un grade ou un diplôme précis ☐ 1
Quel grade ou diplôme était exigé? _____

b) Mon employeur exigeait n'importe quel grade ou diplôme ☐ 2
Quel grade ou diplôme préférait-on _____

c) Il était souhaitable d'avoir un grade ou un diplôme mais mon employeur ne l'exigeait pas ☐ 3
Quel grade ou diplôme préférait-on _____

d) Mon employeur ne préférait ni n'exigeait aucun grade ni diplôme ☐ 4

e) Je ne sais pas si mon employeur exigeait un grade ou un diplôme ☐ 5

SECTION E

Cette section doit être remplie par tous les répondants

L'une des préoccupations et Ontario, en ce qui concerne l'éducation publique, est l'accessibilité de l'éducation post secondaire à tous ceux qui désirent poursuivre leurs études. Vos réponses aux questions qui suivent sur l'éducation et les emplois de vos parents permettront au ministère des Collèges et Universités de répondre à cette préoccupation.

37a. Quel était le principal emploi de votre père en 1985? Veuillez donner le titre complet de son poste, ex.: commis au courrier interne, enseignant d'école secondaire, ingénieur chimiste, conducteur de haut fourneau, vendeur de gros appareils ménagers, etc.

Le principal emploi: _____

OU

Sans emploi, mais cherchait du travail	☐ 1	PASSEZ A LA QUESTION 38a
A la retraite	☐ 2	
Décédé	☐ 3	
Autre (PRECISEZ) _____	☐ 4	
Ne sais pas	☐ 5	

37b. 62 64 Dans quel genre d'entreprise, d'industrie ou de service occupait-il cet emploi? (Veuillez en donner une description complète, ex.: manufacture de boîte en papier, magasin de chaussures au détail, administration municipale, etc.)

L'industrie : _____

38a. 65 68 Quel était le principal emploi de votre mère in 1985? (Veuillez donner le titre complet de son poste, ex. enseignante d'école secondaire, caissière dans un magasin de vente au détail, avocate, ménagère, etc.)

Le principal emploi : _____

OU

Sans emploi, mais cherchait du travail	☐	1
A la retraite	☐	2
Décédée	☐	3
Autre (PRECISEZ) _____	☐	4
Ne sais pas	☐	5

PASSEZ A LA QUESTION 39

38b. 69 71 Dans quel genre d'entreprise, d'industrie ou de service occupait-elle cet emploi? (Veuillez en donner une description complète, ex.: gouvernement fédéral, épicerie, industrie des pièces d'automobile, etc.)

L'industrie : _____

39. 72 73 Indiquez le niveau d'instruction de vos père et (ou) mère en cochant la case appropriée.

NIVEAU D'INSTRUCTION	père	mère
Aucune scolarité (autodidacte)	☐ 01	☐ 01
Quelques années d'école élémentaire	☐ 02	☐ 02
Ecole élémentaire complétée	☐ 03	☐ 03
Quelques années d'études secondaires	☐ 04	☐ 04
Diplôme d'études secondaires	☐ 05	☐ 05
Certificat d'apprentissage ou de qualification dans un métier	☐ 06	☐ 06
D'autres cours, certificat ou diplôme non universitaire	☐ 07	☐ 07
Diplôme de formation professionnelle (ex.: infirmier, enseignant, expert-comptable, comptable industriel agréé)	☐ 08	☐ 08
Quelques études universitaires	☐ 09	☐ 09
Diplôme universitaire du premier cycle	☐ 10	☐ 10
Diplôme de médecine, dentisterie ou sciences vétérinaires (M.D., D.D.S. ou D.M.D. ou D.V.M.)	☐ 11	☐ 11
Maîtrise(s)	☐ 12	☐ 12
Doctorat (ex.: PhD.)	☐ 13	☐ 13
Autre (PRECISEZ) _____	☐ 14	☐ 14
Sans objet (je ne sais pas)	☐ 15	☐ 15

40. 76 En dernier lieu, quelle est votre langue maternelle?

Anglais ☐ 1

Français ☐ 2

Autre ☐ 3 (PRECISEZ) _____

MERCI

Ministère des Collèges et Universités
9 étage, Edifice Mowat, Queens Park
Toronto, (Ontario) M7A 1L2

A-3 Liaison

Tout au long de l'enquête, l'entrepreneur et le ministère ont entretenu des relations suivies (voir A.1). Dans cette optique, les représentants du ministère et l'entrepreneur se sont réunis et ce dernier a présenté régulièrement au ministère des rapports sur l'avancement des travaux, par écrit ou de vive voix, y compris des mises à jour sur le taux de réponse. En plus de permettre à chacune des parties d'être au courant des projets et des activités de l'autre, ces relations ont permis de déceler les problèmes potentiels et de prendre les mesures qui s'imposaient.

De même, l'entrepreneur et les représentants du ministère ont rencontré les représentants des institutions ayant participé aux activités sur le terrain afin de les informer de l'évolution du projet et de discuter avec eux du codage et de l'édition des données. En outre, afin que la même marche à suivre soit utilisée partout, des relations étroites ont été entretenues avec les institutions qui ont préféré se charger elles-mêmes de l'envoi des questionnaires par la poste.

A-4 Population visée par l'enquête

L'enquête visait les diplômés du printemps de 1985 des quinze universités de l'Ontario, du Collège des beaux-arts de l'Ontario et de l'Institut polytechnique Ryerson, sauf les étudiants étrangers. Un questionnaire a été envoyé à chaque diplômé du printemps 1985. Aussi, les données recueillies décrivent-elles la population tout entière et non un simple échantillon, rendant ainsi superflue toute vérification de leur signification statistique ou toute estimation d'intervalles de confiance.

A-5 Mise au point du questionnaire

Les enquêteurs et les représentants du ministère ont collaboré étroitement à la mise au point du questionnaire. Comme quelques questions ont été ajoutées au questionnaire utilisé auparavant, il a fallu refaire la mise en forme de certaines de ses parties en vue de la composition. La nouvelle version du questionnaire comportait en effet des questions sur le principal emploi des parents et sur le secteur de l'économie où ils travaillaient en 1985, sur la langue maternelle des diplômés et sur le nom de l'établissement qui leur a accordé leur diplôme ou leur grade. En outre, à la lumière des résultats de l'enquête précédente, un certain nombre de catégories de codage et de directives sur les questions à omettre ont été ajoutées à plusieurs questions.

Le questionnaire était offert en anglais et en français. Le ministère s'est chargé de la traduction et l'entrepreneur était responsable de la mise en forme finale.

A-6 Méthode d'envoi postal

Dans le cadre du processus d'envoi postal, l'entrepreneur a d'abord demandé à chaque établissemement qui participait à l'envoi centralisé de lui fournir une liste de ses diplômés du printemps 1985, exception faite des étudiants étrangers, ainsi que leur numéro matricule. Afin que l'envoi postal soit le plus efficace et le plus précis possible, un système informatisé de tenue d'archives a servi à la production des listes d'adresses, au suivi quotidien de la réception des questionnaires et au calcul à intervalles réguliers des taux de réponse. Ainsi, au fur et à mesure qu'elles arrivaient, les listes de diplômés étaient introduites dans un fichier informatique. Les données suivantes figuraient au fichier : nom du diplômé, adresse actuelle du diplômé et numéro matricule propre à l'établissement universitaire et au diplômé.

Comme nous avons reçu toutes sortes de listes d'adresses (bandes pour ordinateur, disquettes, étiquettes, listes sur support papier), nous avons dû en uniformiser la présentation afin de faciliter la production des étiquettes postales et le suivi informatisé de la réception des questionnaires. Il a donc été nécessaire d'informatiser les bandes, les disquettes, les listes et les étiquettes. Les listes d'envoi informatisées ont ensuite été normalisées au moyen d'un programme de conversion et

d'édition Fortran. La conversion Fortran consistait principalement à modifier la largeur et l'ordre des zones de l'adresse afin de leur donner des dimensions à peu près uniformes; l'édition consistait quant à elle à modifier la largeur des zones, à supprimer des listes les diplômés étrangers, à ajouter les codes postaux manquants, à séparer les francophones et les anglophones, à classer les répondants par numéro matricule et à corriger les erreurs comme la troncature des zones et les fautes d'orthographe.

Une fois les listes normalisées, l'entrepreneur a produit des étiquettes postales pour chaque diplômé. Le numéro matricule propre à chaque diplômé était préimprimé sur les enveloppes de retour, les noms et les numéros ayant été appariés avant chaque envoi, au moment de l'insertion des questionnaires et des enveloppes de retour dans les enveloppes à poster. Ainsi, à chaque étape de l'envoi postal, il était possible de déterminer quels diplômés avaient répondu ou non.

Les établissements qui se sont chargés eux-mêmes de l'envoi postal devaient tenir leurs propres dossiers sur la réception des questionnaires. L'entrepreneur leur a cependant expliqué en détail le processus d'envoi qu'il avait utilisé de façon à réduire les divergences au minimum. L'entrepreneur contrôlait le processus d'envoi postal chaque semaine.

Sur réception des questionnaires, le numéro matricule qui figurait sur l'enveloppe de retour était reporté sur le questionnaire rempli, et un deuxième fichier informatique était

constitué. Ce fichier comportait le numéro matricule du répondant et la date de réception du questionnaire rempli.

L'envoi postal s'est échelonné sur une période d'environ trois mois. L'envoi de la première série de questionnaires a commencé le 18 avril et a duré environ deux semaines. Dès que le taux de réponse de l'ensemble des diplômés a franchi le cap des 30 %, l'entrepreneur a entrepris de poster les rappels (27 mai), envoi qui s'est échelonné sur près d'une semaine. Une fois que le taux de réponse a dépassé 40 % pour les universités prises séparément, ou pour l'ensemble des universités, soit la première éventualité des deux, l'envoi final des rappels et de la deuxième série de questionnaires a débuté (17 juin). Des quatre universités qui se chargeaient elles-mêmes de l'envoi postal, les universités Wilfrid Laurier et Waterloo avaient un échéancier semblable à celui de l'entrepreneur, tandis que l'Université Lakehead et l'Université de Toronto ont entrepris leur envoi postal un peu plus tard.

Il a ensuite été possible de repérer les non-répondants en comparant le fichier de la population totale et le fichier des répondants grâce à un programme prévu à cet effet. Une fois encore, l'entrepreneur a imprimé des étiquettes postales, en vue de l'envoi des rappels, puis a procédé de la même façon pour effectuer le suivi de tous les questionnaires reçus par suite du deuxième envoi et pour produire les étiquettes postales du troisième envoi.

Le nom des non-répondants a ensuite été transmis aux universités, qui ont tenté de retrouver ces diplômés. L'entrepreneur a procédé à un envoi distinct pour ceux dont il a ainsi obtenu la nouvelle adresse.

Deux établissements faisaient état d'un taux de réponse redressé nettement inférieur aux autres. Afin de remédier au problème, l'entrepreneur a effectué des entrevues téléphoniques, exigeant que les enquêteurs reprennent textuellement le questionnaire écrit.

A-7 Taux de réponse

Le tableau 1.1 présente le taux de l'ensemble des institutions et celui de chacune d'elles. Au 26 septembre, l'entrepreneur avait reçu 19 144 questionnaires remplis et 2 532 questionnaires n'avaient pas atteint leur destinataire, ce qui donne un taux de réponse non redressé de 52,7 % et un taux de réponse redressé de 56,9 %. Le taux de réponse a été redressé en divisant le nombre de questionnaires reçus par le nombre total de diplômés moins le nombre de questionnaires n'ayant pas atteint leur destinataire.

A-8 Réponses non représentatives

Dans le cadre de l'enquête menée auprès des diplômés de 1982, l'entrepreneur s'était efforcé de trouver une relation entre les réponses non représentatives et certains facteurs comme le sexe, le domaine d'études, le niveau du diplôme ou du grade et l'établissement. Par exemple, les diplômées

étaient-elles proportionnellement plus nombreuses à répondre que leurs homologues masculins ? Les diplômés de tel ou tel établissement étaient-ils plus enclins à remplir le questionnaire que les autres ? L'entrepreneur n'avait alors décelé aucun facteur ayant entraîné une distorsion importante du taux de réponse. Dans le cadre de l'enquête sur les diplômés de 1985, il a vérifié certains facteurs de distorsion (selon que des données comparables étaient ou non disponibles) et, une fois encore, aucun facteur de distorsion digne de mention n'a été découvert, si ce n'est que les femmes sont un peu plus portées que les hommes à répondre au questionnaire.

A-9 Codage

Une fois les données des questionnaires reçus entrées dans le fichier, les questionnaires remplis étaient classés par établissement en vue du codage. Un certain nombre d'entre eux n'ont toutefois pas été codés, ayant été classés comme inadmissibles, refusés ou rejetés pour une raison ou une autre. Au nombre des motifs de rejet, mentionnons par exemple les cas où le répondant avait laissé un trop grand nombre de questions sans réponse ou n'avait pas reçu son diplôme au printemps de 1985 (voir le tableau 1.2). Un manuel renfermant des directives précises sur la façon de procéder pour chaque question a été préparé à l'intention des préposés au codage.

Comme le questionnaire comportait surtout de questions fermées, déjà codées sur le questionnaire, la majeure partie du codage consistait simplement à reporter la réponse du diplômé

dans la marge. Pour certaines questions ouvertes, toutefois, les préposés au codage devaient chercher le code correspondant à chaque réponse dans le manuel. En général, les réponses données aux mêmes questions ou à des questions semblables dans le cadre d'enquêtes antérieures, notamment l'enquête sur la situation professionnelle des diplômés de 1982 des universités de l'Ontario, avaient servi à définir les catégories de réponse utilisées pour ces questions. De nouvelles catégories ont été ajoutées lorsque cela s'est révélé nécessaire ou utile, compte tenu de la fréquence des réponses des diplômés. Le Système d'information statistique sur la clientèle des universités (SISCU) a servi au codage des domaines d'études, la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP), à celui des professions et les codes de trois chiffres de la Classification type des industries (CTI) ont servi au codage des branches de l'activité économique. Bien que la CCDP et la CTI (et leurs mises à jour) aient suffi dans la plupart des cas, les préposés au codage avaient également accès, pour les cas ambigus, au Scott's Directory of Ontario Industries et au Répertoire des principales entreprises canadiennes. Il a de plus fallu créer un certain nombre de codes spéciaux pour les domaines ou les emplois et les branches de l'activité économique mal définis dans la CCDP et la CTI. Par ailleurs, les préposés au codage ont adopté des marches à suivre bien définies lorsque les réponses des diplômés étaient particulièrement vagues. Ainsi, des codes spéciaux ont été affectés aux différents types d'assistants de recherche, aux enseignants remplaçants et aux boursiers post-doctoraux.

Tous les préposés au codage avaient reçu une formation précise en vue du projet. De surcroît, deux superviseurs étaient constamment présents pendant le codage et, au cours des deux premières semaines, ont vérifié presque tous les questionnaires en vue de déceler des problèmes. Par la suite, tout au long du codage, les superviseurs ont effectué une vérification périodique du travail. Les préposés au codage étaient invités à remettre les questionnaires qui leur posaient des problèmes aux superviseurs, qui se chargeaient d'inscrire eux-mêmes les codes. Enfin, en vue d'assurer une plus grande exactitude, on a effectué le codage séparément pour chaque établissement de façon que les préposés au codage puissent se familiariser avec les codes qui revenaient particulièrement souvent dans le cas de certains, mais pas dans celui des autres.

Afin de rendre les données recueillies comparables à celles de l'enquête de 1982, qui avait eu lieu quelques mois plus tôt dans l'année, les diplômés de 1985 qui poursuivaient leurs études en 1986 ont été considérés comme des étudiants au moment du codage, et les redressements qui s'imposaient ont été effectués dans l'ensemble du questionnaire.

Une fois la formation des préposés au codage terminée et les 500 premiers questionnaires codés, l'entrepreneur a rencontré les représentants du ministère, du Conseil des universités de l'Ontario et de huit universités en vue de leur présenter un rapport succinct sur l'état des travaux et de discuter avec eux du codage initial. Chaque représentant a reçu

une série de questionnaires codés qui avaient été remplis par des diplômés de son université. Il devait étudier le codage en général, et, plus particulièrement, le codage des professions et des branches de l'activité économique. Les représentants ont examiné en tout près de 500 questionnaires codés et ont jugé que le codage était en général excellent. En vue d'en améliorer la qualité, ils ont néanmoins formulé quelques suggestions convenant à certaines universités. Un nouveau code de profession a été créé, soit le code 3150, adjoint de recherche médicale. Les participants ont en outre discuté des problèmes que posait pour chaque université le codage des domaines d'études et des professions et pris les dispositions nécessaires pour que les universités tentent de retrouver les diplômés qu'il avait été impossible de rejoindre et pour que des rencontres aient lieu si d'autres problèmes propres à une université devaient se présenter.

A-10 Saisie, édition et analyse des données

Après avoir été codées, les données étaient entrées directement dans un fichier informatique par les préposés à la saisie des données. Ces derniers avaient reçu la formation nécessaire pour repérer les erreurs évidentes ayant échappé aux préposés au codage, et ils devaient en aviser leur superviseur afin qu'il veille à leur correction. Par ailleurs, la présentation des données saisies comportait des tabulations spéciales afin que les préposés repèrent facilement à l'écran les lignes trop courtes ou trop longues.

Une fois la saisie des données terminée pour chaque établissement, l'entrepreneur a mis en oeuvre les méthodes spéciales d'édition des données. Premièrement, au moyen d'un programme informatique conçu spécialement à cette fin, il a vérifié les données saisies pour chaque répondant en vue de s'assurer qu'elles contenaient le nombre d'enregistrements voulu, c'est-à-dire que les données étaient complètes dans chaque cas. Il a ensuite apporté les corrections qui s'imposaient. Deuxièmement, toujours à l'aide d'un programme spécialement conçu à cet effet, il a vérifié les données afin de découvrir les réponses incohérentes et les réponses impossibles. Par réponses impossibles, on entend celles pour lesquelles le code entré ne correspondait à aucune des catégories de réponses prévues pour une question donnée. Les réponses incohérentes sont celles qui contredisaient les réponses données à d'autres questions.

Le repérage et la rectification des réponses impossibles se sont révélés assez simple. En revanche, les réponses incohérentes étaient parfois difficiles à déceler et elles ne résultaient parfois pas d'une erreur. Ainsi, un répondant pouvait sauter des questions d'une façon inattendue, ou donner les dates de faits sans respecter l'ordre chronologique. Dans les deux cas, ce qui semblait de prime abord avoir été une erreur du personnel pouvait, après examen, se révéler être le résultat du fait qu'une ou plusieurs questions ne traduisaient pas très bien la situation exceptionnelle du répondant. Lorsque de telles "incohérences" sont survenues, on a préféré les

consigner au manuel de codage ou ailleurs plutôt que de les "corriger". On a par contre corrigé les incohérences imputables à une erreur de codage ou résultant clairement du fait que le répondant n'avait pas bien saisi quand il fallait sauter des questions.

Une fois les données éditées conformément à la méthode décrite ci-dessus, l'entrepreneur a produit une série d'échelles de fréquence afin de s'assurer que les corrections nécessaires avaient été apportées. Il a créé un progiciel de statistique pour les sciences sociales parfaitement documenté et fusionné les données afin d'obtenir un seul fichier pour les 17 établissements. Aucune analyse n'a porté sur les fichiers de données des établissements pris séparément.

A-11 Pondération des données

Dans le cadre des enquêtes par sondage où les fractions sondées ne sont pas les mêmes pour les diverses sous-populations, on pondère couramment les résultats pour remédier aux problèmes de sous-représentation ou de surreprésentation. De même, lorsqu'on connaît l'ampleur des facteurs liés au refus de répondre, on a souvent recours à la pondération pour y pallier. Dans les deux cas, on suppose que les sous-échantillons sont prélevés aléatoirement à même leur population respective et que les statistiques calculées à partir des données non pondérées constituent une évaluation biaisée des paramètres de l'ensemble de la population.

Les données de la présente enquête décrivent l'ensemble de la population, et non un simple échantillon, ce qui a rendu superflue toute vérification de la signification statistique des données. L'entrepreneur a malgré tout jugé opportun de pondérer les données pour tenir compte des écarts constatés dans le taux de réponse d'un établissement à l'autre. Il convient toutefois de mentionner que la pondération a eu un effet minime sur les résultats. Après de nombreuses comparaisons entre les données pondérées et les données non pondérées, les différences relevées ont été jugées négligeables.